

EXPOSÉ DES MOTIFS
No 465-26.05

Objet :

Quartier de Surville

Rénovation et réaménagement de l'aire de jeux du parc Chuit



«CREDIT DE CONSTRUCTION»

Sommaire

1.	Introduction.....	3
2.	État de situation.....	4
3.	Démarche.....	8
3.1	Thématiques de travail	8
3.2	Processus de travail	8
4.	Coûts des études – Financements.....	10
5.	Planning intentionnel	11
6.	Annexes	12

1. Introduction

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux,

Le quartier de Surville poursuit son développement conformément au Plan localisé de quartier « Parc de Surville », PLQ n°29'885, tout en étant d'ores et déjà « habité ».

En lien avec la livraison des premiers immeubles et face aux besoins en espaces de jeux adaptés aux enfants, le Conseil administratif a mandaté une étude pour la rénovation et le réaménagement de l'aire de jeux existante dans le Parc Chuit.

En effet, il est important de mettre à disposition des espaces de jeux au fur et à mesure des nouvelles constructions, afin que les enfants du quartier puissent profiter de lieux adaptés et qui leur sont dédiés, sans attendre l'achèvement du quartier.

Dans ce cadre, le Service de l'environnement, accompagné par la coordinatrice de quartier du Service des affaires sociales et du logement, a initié une première démarche participative avec les habitant-e-s du quartier afin d'aménager une aire de jeux le long de la promenade Nicolas-Bouvier, à proximité des premiers immeubles habités. Celle-ci sera mise en exploitation en mai 2026.

De nouveaux bâtiments sont en cours de construction et seront prochainement occupés ; la demande en espaces de jeux et de rencontre ne cesse de croître.

Le présent message a pour objet la demande de crédit pour la rénovation et le réaménagement de l'aire de jeux du Parc Chuit, afin de répondre aux nouveaux enjeux d'un quartier en pleine croissance.

Désormais ancré dans les pratiques de notre administration et déployé dans d'autres quartiers, ce mode de travail collaboratif sera reconduit. Il permettra d'établir un lien de proximité entre l'administration et les habitant-es des nouveaux quartiers, tout en recueillant et en comprenant leurs besoins.

Le programme issu de la concertation sera enrichi par les enjeux environnementaux portés par la commune, notamment à travers le Plan Climat.

Dans l'espoir que ce message recevra un accueil favorable, et en regard des enjeux d'adaptation auxquels notre ville devra faire face, je remercie les collaboratrices et collaborateurs du Service de l'environnement pour le travail accompli dans la préparation de ce dossier.

Le Conseiller administratif
délégué au Service de l'environnement

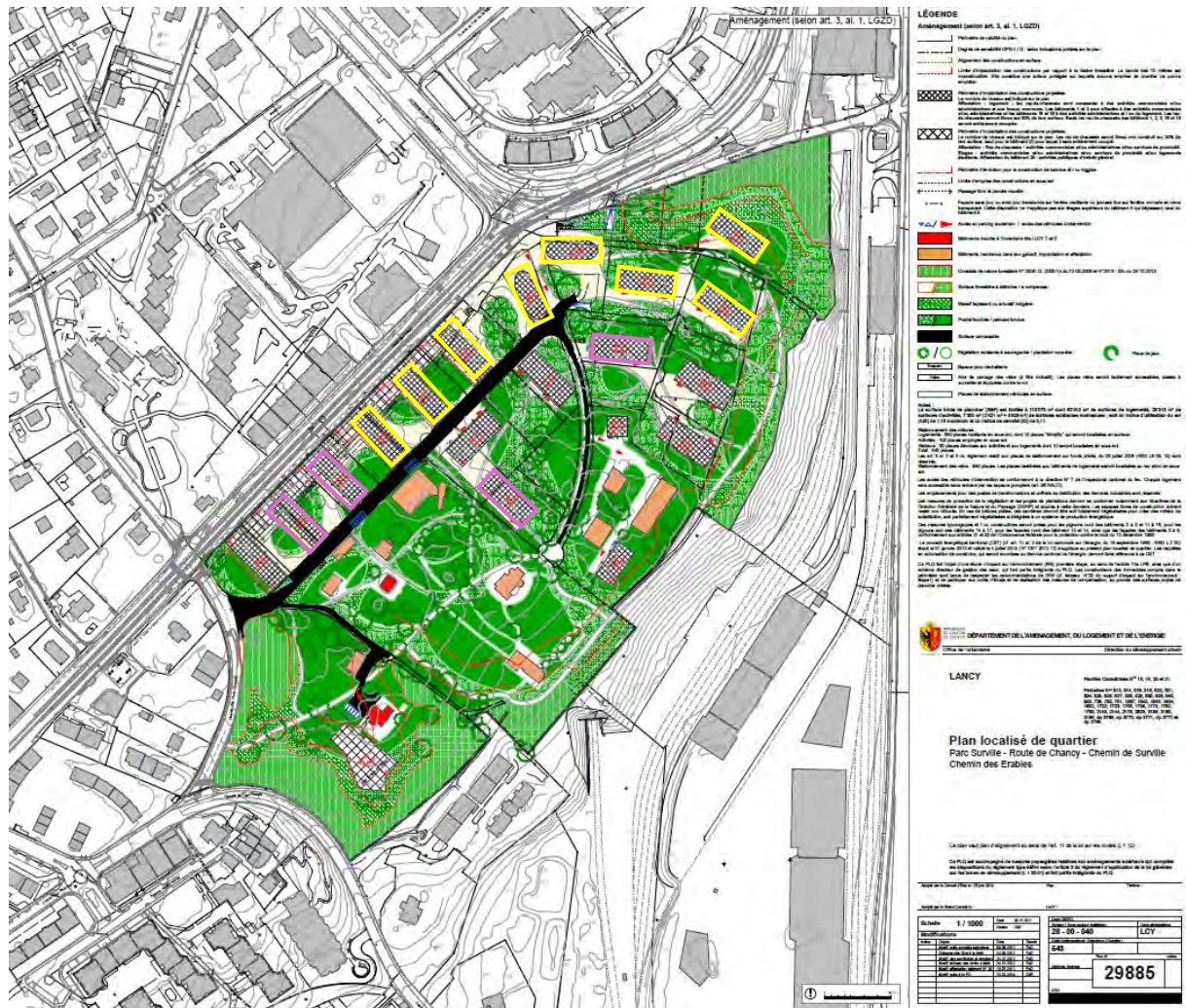
Damien BONFANTI



2. État de situation

Le Plan localisé de quartier « Parc Surville », PLQ n°29'885, est situé dans le périmètre défini par la route de Chancy, la rampe Quidort, les voies CFF de la Praille, la rampe du Pont-Rouge et le chemin des Vieux-Chênes.

Adopté en 2014, il prévoit la construction de 20 bâtiments, dont 78% des surfaces construites sont dédiées à l'habitation, représentant un total d'environ 750 logements.



Plan Localisé de Quartier (PLQ) n°29'885

Les trois premiers bâtiments sortis de terre en 2023 et 2024, accueillant environ 330 nouveaux habitant-e-s :

- Bâtiment 13 - Chemin des Erables 39 & 41
- Bâtiment 14 - Chemin de Gaimont 5 & 7
- Bâtiment 15 - Chemin des Erables 45

Les deux tours d'activités et de bureaux sont sorties de terre en 2025 et sont occupées :

- Tour B1 - Chemin des Erables 39
- Tour B2 - Chemin des Erables 32A

Les bâtiments mêlant logements et activités le long de la route de Chancy seront occupés en 2027 :

- Bâtiment 3

- Bâtiment 4
- Bâtiment 5

D'autres bâtiments mêlant logements et activités sont en cours d'autorisation de construire ou de développement :

- Bâtiment 6
- Bâtiment 7
- Bâtiment 8
- Bâtiment 10
- Bâtiment 12

Lieux de loisirs dans le quartier

Depuis début 2024, une coordinatrice de quartier est en poste à Surville, assurant un relais entre les habitant-es et les services communaux. Dans ce cadre, de nombreuses demandes ont été exprimées concernant le manque d'équipements et de lieux de loisirs pour les enfants au sein du quartier.

En ce qui concerne les aires de jeux publiques pour les enfants, il n'existe actuellement que deux espaces dans le quartier : celui du Parc Chuit et celui de la promenade Nicolas-Bouvier, nouvellement créé (mise en exploitation en mai 2026), permettant de répondre aux besoins actuels du quartier.



Zoom sur la carte de synthèse de l'étude programmatique

État des lieux de l'aire de jeux du Parc Chuit

Malgré ses qualités, notamment son implantation au cœur d'un parc arboré, l'aire de jeux du Parc Chuit nécessite une rénovation complète. Les équipements, datant de 2004, sont désormais vétustes et ne répondent plus aux exigences actuelles en matière d'accueil et d'environnement.



Selon l'étude de 2021 du bureau VIMADE, architecte paysagiste, commandée par le service de l'environnement :

Informations générales

Année de construction	2004				
Surface	120 m ²				
Nombre de modules de jeux	7				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Evaluation

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	3	Bon, jeux qui d'adressent à plusieurs tranches d'âges différentes
Date des jeux	2	Moyen, jeux installés en 2004
Etat global des revêtements	4	Très bon, les revêtements sont en bon état malgré quelques traces d'usures
Variété des jeux	3	Bon, variété et de différentes catégories de jeux
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayants et bonne valeur de jeux
Usage universel	2	Moyen, utilisation compliquée pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, ambiance peu originale
Moyenne critères "Jeux"	2.7	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous, également pour les PMR
Equipements et mobiliers	4	Très bon, les équipements et le mobilier sont présents en quantité suffisante
Utilisation	3	Bon, bonne utilisation
Emplacement des jeux	4	Très bon, jeux éloignés des habitations
Niveau de sécurité	3	Bon, espace sécurisé par une barrière
Moyenne critères "Usagers"	3.6	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen, Peu d'intégration avec la végétation du site mais vue panoramique sur Genève
Climat urbain	2	Moyen, peu d'ombre l'après-midi mais présence d'un point d'eau
Transformation matériaux	2	Moyen, jeux en bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.0	

Moyenne générale de l'aire **2.8**

3. Démarche

3.1 Thématiques de travail



a. Programme et usages

- Inventaire des besoins et attentes du quartier (étude programmatique SAT 2023) ;
- Inventaire des besoins et attentes des habitant-es (démarche participative).

b. Environnement et climat

- Respect du cadre légal en matière de préservation de la nature (étude technique) ;
- Intégration des objectifs communaux tels que la valeur climatique des espaces verts, le recours à des matériaux durables et le renforcement de l'infrastructure écologique (étude technique).

c. Accessibilité et sécurité

- Intégration des enjeux d'accessibilité universelle dans l'espace public (étude technique) ;
- Respect des recommandations et des normes en vigueur en matière de jeux publics

3.2 Processus de travail

La Ville de Lancy, par le Service de l'environnement ainsi que le Service des affaires sociales et du logement, débutera l'étude par des vérifications techniques avec les mandataires et une démarche participative avec les futur-es usagers et usagères, visant ainsi à :

- Entendre et recenser les besoins du quartier en matière d'aire de jeux (classe d'âge concernée, type de jeux, fonction recherchée, etc.) et d'équipements (barbecue, bancs, box-up, etc.)
- Sensibiliser les bénéficiaires sur les enjeux environnementaux (protection des sols, désimperméabilisation, matériaux durables et naturels, ombrage, etc.) ;
- Sensibiliser les bénéficiaires sur les enjeux socioculturels (inclusivité et accessibilité universelle)
- Définir le périmètre de projet adéquat en relation avec les arbres existants et les milieux, en accord avec les services cantonaux compétents (OCAN) ;
- Définir les mesures adéquates pour augmenter la valeur climatique du site.

Cette démarche participative, essentielle dans le processus de projet, nous permet de répondre tant aux enjeux environnementaux qu'aux besoins « concertés » de l'ensemble des usagers et usagères du site.

Processus :



4. Coûts des études – Financements

L'évaluation des coûts de l'opération, à ce stade, est une estimation basée sur le coût de réalisation de l'aire de jeux de la promenade Nicolas-Bouvier :

120 m ²	CHF 190'000.00 TTC	CHF 1'583 TTC / m ²
--------------------	--------------------	--------------------------------

Aire de jeux du Parc Chuit – rénovation et aménagement :

- 120 m² existants = 360 m² projetés

Coût prévisionnel pour le CFC 4 (Aménagements extérieurs) : **CHF 570'000.00 TTC.**

Détail des coûts :

1 _ Mandataires et démarche	Estimatifs
Architecte-paysagiste	126'000.00
Géomètre	5'000.00
Démarche participative	10'000.00
Expert contrôle post-installation	10'000.00
Sous total 1	151'000.00
2 _Travaux	Estimatifs
Module de jeux	300'000.00
Sol amortissant	150'000.00
Fontaine, brumisateur	30'000.00
Dispositifs d'ombrage	40'000.00
Plantations	20'000.00
Mobiliers	30'000.00
Sous total 2	570'000.00
Divers et imprévus (12%)	68'400.00
Total TTC	789'400.00

Le montant du crédit sollicité est de CHF. 790'000.00

Pour mémoire, le planning d'investissement au budget 2026 prévoyait CHF. 800'000.00.-

5. Planning intentionnel

Entrée en matière du Conseil municipal	21 mai 2026
Présentation à la Commission de l'environnement et du développement durable	03 juin 2026
Vote du Conseil municipal	18 juin 2026
Délai référendaire	fin août 2026
Adjudication des mandataires	octobre 2026
Obtention de l'autorisation de construire	printemps 2027
Adjudication des entreprises	automne 2027
Début de travaux	fin 2027
Mise en exploitation	été 2028

6. Annexes

- Annexe 1_Carte de l'existant
- Annexe 2_Carte des températures ressenties PET
- Annexe 3_Étude programmatique des équipements et des activités de rez-de-chaussée
- Annexe 4_Étude des places de jeux de la Ville de Lancy



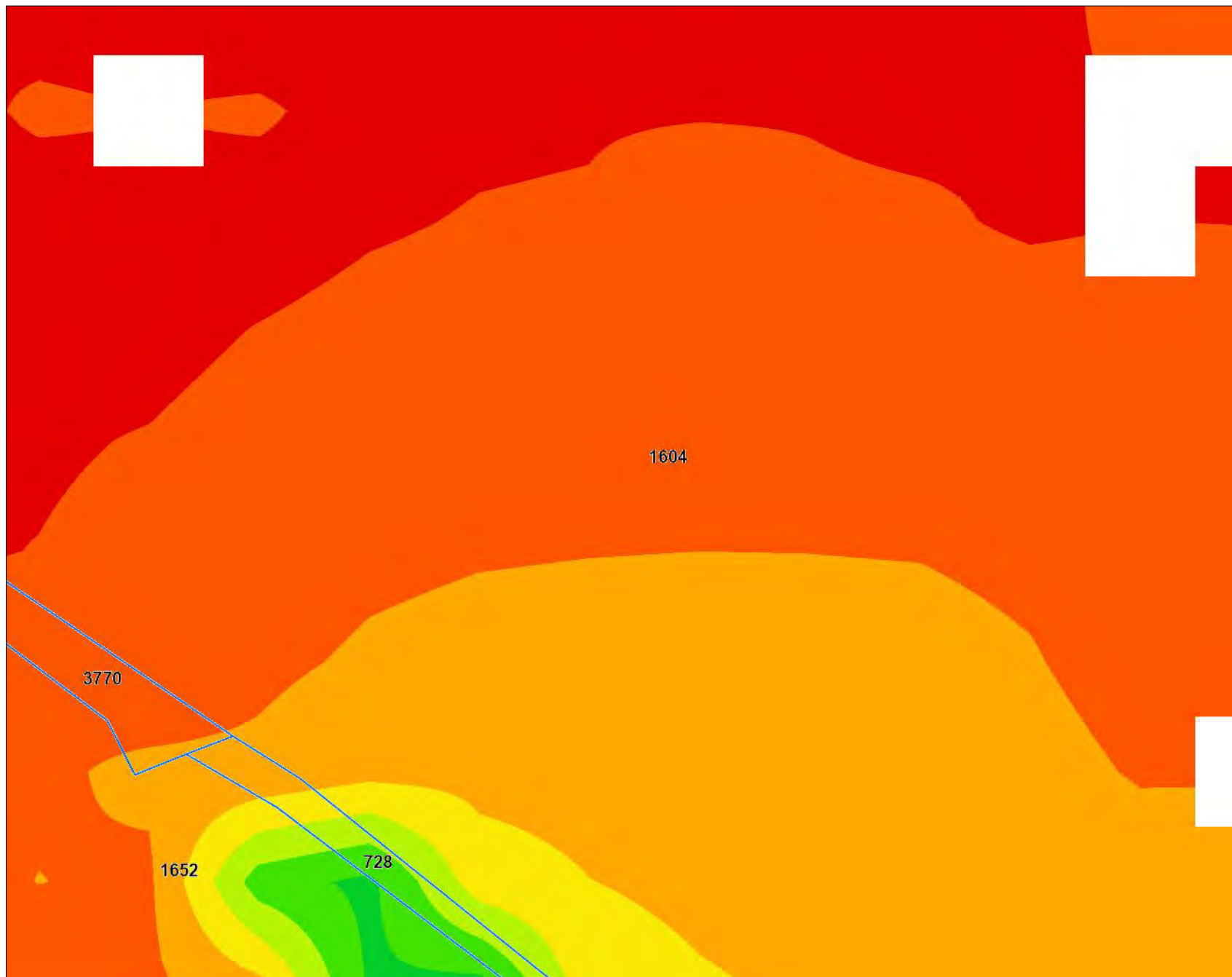
Numéros de parcelles

Parcelles

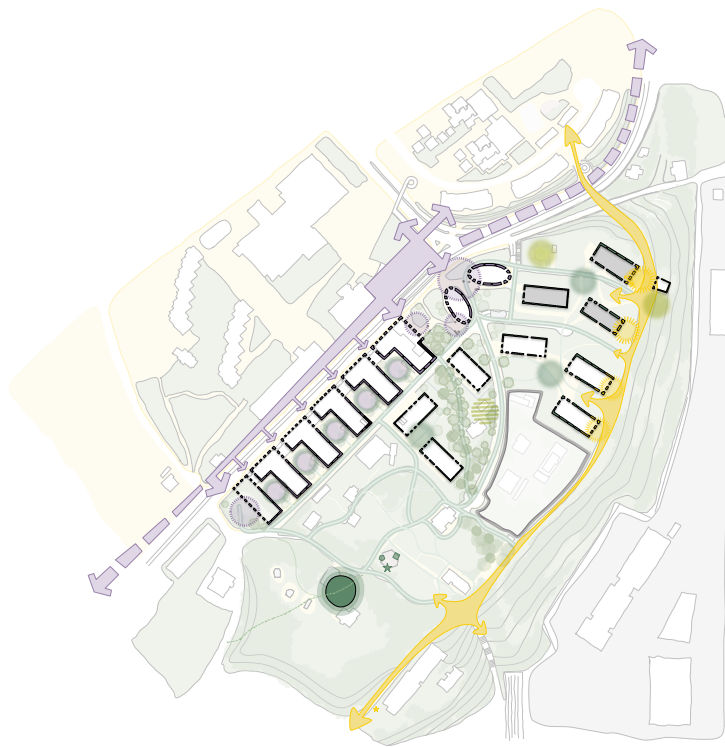


Température ressentie PET (°C)
(période 2020-2049)

-  à 24
-  de > 24 à 26
-  de > 26 à 28
-  de > 28 à 30
-  de > 30 à 32
-  de > 32 à 34
-  de > 34 à 36
-  de > 36 à 38
-  de > 38 à 40
-  de > 40 à 42
-  de > 42 à 44
-  de > 44 à 46
-  de > 46 à 48
-  de > 48 à 50



Étude programmatique des
équipements et des activités de rez-de-chaussée
dans le quartier de Surville



13 MAI 2024

L'hibiscus et le lilas

Il y avait une fois un hibiscus et un lilas, blancs tous les deux, qui grandissaient dans des pots sur une terrasse au bord de l'Arve. La jardinière en herbe qui les choyait décida un beau jour de quitter son lieu de vie idyllique mais bruyant pour un petit coin de paradis. Le projet de déménagement fut élaboré avec une amie proche qui habiterait dans le même immeuble, et la décision fut prise d'emporter les arbustes.

Les appartements de « Surville » attribués aux deux amies comportaient par hasard deux loggias chacun dont l'une donnait sur un espace vert commun : cerise sur le gâteau, c'est ici que l'aimable chef-jardinier de l'entreprise Jacquet planta l'hibiscus blanc dans une bonne terre nourricière. Il avait obtenu l'accord du propriétaire.

Ainsi, les deux nouvelles habitantes peuvent admirer aujourd'hui cet arbuste merveilleux.

Quant au lilas, seul de son côté, près de l'érable, il grandit paisiblement sous l'œil attentif de sa protectrice.

Une nouvelle lancéenne
heureuse



Sommaire

Contexte de la commande	4
Un quartier vivant	7
Méthodologie	11
Diagnostic	21
Programmation	45
Synthèse illustrative	85
Feuille de route	100
Annexes	

Contexte de la commande

Dans le cadre de la réalisation du PLQ de Surville, la Ville de Lancy (VdL) ainsi que l'ensemble des maîtres d'ouvrage ont souhaité lancer une étude sur le programme d'affectation des surfaces d'activités en rez-de-chaussée (RDC), des équipements publics et leur interface avec les espaces libres du nouveau quartier.

Plus largement, la présente étude s'inscrit dans le cadre d'une stratégie communale pour des rez-de-chaussée actifs, contribuant à l'animation des quartiers lancéens, à échelle humaine, favorisant la ville des courtes distances et encourageant le lien social.

Cette démarche a notamment pour but général de mettre en avant le rôle des RDC et l'impact significatif qu'ils ont sur l'animation du quartier et sur la qualité de vie des habitant.e.s et usager.e.s. Elle doit en outre proposer une programmation des RDC en cohérence avec la politique communale synthétisée dans le PDCOM adopté en juin 2023 qui vise à promouvoir la ville des courtes distances dans un cadre urbain de qualité et favorisant le déploiement d'activités économiques sociales et solidaires (ESS, voir définition ci-jointe).

L'étude programmatique a pour objectifs spécifiques d'étudier l'offre existante dans le périmètre du PLQ de Surville et ses environs, d'identifier les besoins actuels et futurs autant des habitant.e.s que de l'administration communale, et enfin de proposer un programme cohérent avec ses besoins, les espaces extérieurs et l'identité du lieu, dans le but de favoriser un quartier vivant.

Surville

Le PLQ de Surville se situe au Petit-Lancy. Ce périmètre est délimité par la route de Chancy, le chemin des Vieux-Chênes, la rampe de Pont-Rouge, la promenade Nicolas-Bouvier et la rampe Quidort (voir plan ci-après).

Il est entouré des sous-secteurs suivants : Tivoli, Clair-Vue, Louis-Bertrand, Ormeaux-Vendée et Pont-Rouge. A la frontière avec la Ville de Genève, il surplombe les Ports-Francis et le grand projet Praille-Acacias-Vernets (PAV) en plein développement.

En plus de nouveaux logements, il est important de souligner la présence de la Mission permanente de Chine mais aussi de l'Organisation Internationale de Protection Civile (OIPC), du centre horticole de Lancy, de l'espace culturel Gaimont et du Pavillon de l'Orangerie. Le site comprend également des blocs d'escalade et le parc Chuit avec une aire de jeux. Ces différents lieux d'activités et de bureaux sont destinés à perdurer.

«L'économie sociale et solidaire regroupe une multitude d'actrices et acteurs économiques partageant des valeurs communes qui s'engagent concrètement pour la transition écologique et sociale. Leur but commun est de maximiser leur impact positif sur la société. Actives dans tous les domaines économiques utiles à une société durable, de l'agriculture à la santé en passant par l'industrie et l'habitat, ces entreprises peuvent avoir des formes juridiques variées.»

(Après-Genève)



Parc Chuit



Nouveaux logements à Surville

On baptisa ainsi ce chemin en raison de sa situation. Du haut du plateau de Lancy, le chemin de Surville domine la plaine de la Praille et la ville de Genève.

<https://noms-geographiques.app.ge.ch/voie/geneve/chemin-de-surville>



Situation du quartier de Surville, Ville de Lancy (fond SITG)



Chalet existant au chemin de Surville

Un quartier vivant

Un quartier vivant

Importance des RDC

Les RDC ont un impact non négligeable sur l'animation d'un quartier et donc sur la qualité de vie ressentie par les habitant.es et usager.s. Non anticiper en matière de traitement architectural, de programmation et de relation avec les espaces ouverts, l'impact sur la vie du quartier, le séjour et l'appropriation des piéton.ne.s, ainsi que la viabilité des activités de services et de commerces peut s'en trouver largement péjorée.

“Les rez-de-chaussée, une clé pour ouvrir une autre porte de la ville”, Michel, JZM. (2013), in «aménager les rez-de-chaussée de la ville» Masbungil A. (dir), Paris, Le Moniteur, pp.7-8.

“Ce sont les rdc qui sont en mesure d'établir des complicités avec l'espace public auquel ils rendent la vue, la sécurité et la vitalité. Et c'est par eux que la rue s'enrichit et s'anime. [...] Ils sont l'interface entre les éléments bâtis et l'espace public, une interface complexe qui s'impose car la verticale a besoin d'un rdc et la rue, d'une limite”.

L'animation par le traitement architectural

Socle du tissu bâti d'un quartier, le rez-de-chaussée constitue «la façade» des espaces ouverts. L'expérience que se fait l'usager.e d'un quartier se trouve fortement impacté par le traitement architectural et paysager de cette «limite» entre espace «public» et espace «privé». Rythme des entrées, longueur de façade, perméabilité des vitrines, aménagement extérieur et des seuils, etc. sont autant de facteurs qui favorisent une expérience qualitative de la ville et contribue au séjour des piéton.ne.s.

L'animation par la programmation

Dans ce cadre, l'affectation des volumes de RDC, ce qu'ils offrent en matière de services, de commerces et d'expériences urbaines sociales et culturelles sont déterminantes pour favoriser le séjour, la rencontre et la socialisation dans l'espace public. «Elle joue un rôle déterminant dans la capacité des RDC à générer de l'activité, du passage dans les rues qu'ils bordent, et donc là aussi dans la qualité de l'expérience de ceux qui les empruntent» (Svahnström, 2013).

More Than Just Shops: Different Kinds of Active Ground Floors

Family Home

For a family with children, it is very convenient to live on the ground floor. A small garden, apart from acting as a buffer to the street, can be a valuable breathing space, a spot for storing bicycles, toys, or a pram, as well as a play space for small children.



Special Needs Home

This could be for an older person or a person with disabilities, where ground-floor access is extremely practical. The opportunity to get in and out unassisted enables connection with the world outside. Spending time outdoors, watching and engaging with passersby, gives the ground-floor resident the opportunity to build up a stronger relationship with their neighborhood.



Office Own-Door

The ground floor is a suitable location for an independent workspace. The street location offers visibility as well as social connection. You can step outside and feel part of the community. The presence of someone working on the ground floor brings life to the street and adds to the feeling of security.



Workshop

Ground floors can be used as workshop and studio spaces for creating, making and repairing. The ground-floor space can allow artists, artisans, tradesmen, and craftsmen to be better connected to the everyday life of their communities. The street location is useful not only for customers visiting, but also for deliveries to and collections from these premises.



Childcare

The ground floor offers the advantages for walk-straight-in access and a “shop window” for institutional activities. Day-care facilities and nursery schools, branch libraries, public services, community offices, and charity projects. Rather than being in isolated public buildings, these activities can be located closer to their users—as part of the street and as part of the community.



Healthcare

The ground floor can ideally accommodate the office for a doctor or dentist, a vet, or premises for any other specialist or therapist. For any visitor, it is easy to find and access because there is a street address. There is also the convenience of connection to other useful stuff, like the bus stop when arriving by public transport.



Showroom/Gallery Space

Larger surfaces of ground floors can also find life as showrooms and exhibition spaces. These might employ relatively few people per square meter but can still activate quieter side streets. The urban location, rather than a suburban one, makes such spaces and activities more accessible to more people.



Salon

The premises for the hairdresser, the beautician, the nail salon, and the barber shop deserve special attention because of the more sociable nature of their activities. The street windows look straight in on the activities, which makes the customers part of the display and makes these places feel livelier. The appointment system means they are equally busy throughout the day.



Fitness

The gym can occupy a large surface of a ground floor and brings life to the street with the gym-goers themselves, the best advertisement for the activities inside. Often open from early in the morning to late at night, ground-floor gyms put more eyes on the street and bring a sense of security to the public spaces outside, especially at times when other businesses are closed.



The Specialist Shop

Small specialist shops can bring life to quieter streets. Whether it's wool, model railways, secondhand books, or home-brewing, the window display is particularly important when the shop sells unusual goods. Specialist shops might have the majority of their sales online. However, a physical shop gives the opportunity for the business owner/shopkeeper to be part of a community and its everyday life.

«Soft City», Sim D. pp.62-63, Diversité des typologies de rez-de-chaussée pour un quartier vivant

Des RDC qui permettent l'appropriation

La qualité de l'interface entre le bâti et l'espace ouvert, à savoir l'offre en assises, en confort climatique, en activités suggérées et générant la rencontre, le jeu ou la détente, sont autant de facteurs qui favorisent l'appropriation par l'utilisateur.



Des RDC qui répondent aux besoins des habitant.e.s et usager.e.s du quartier, pérenne ou de passage

L'offre en matière d'activités et de services doit pouvoir répondre aux besoins quotidiens des riverain.e.s (micro-services et commerces), tout en intégrant des équipements publics de quartier (services à la population). Dimensionnée et rythmée selon les dispositions spatiales du quartier, cette offre doit être pensée en complémentarité à l'offre des quartiers voisins.



Un quartier vivant

Des espaces publics qui permettent l'animation extérieure du quartier

La capacité donnée aux espaces publics de générer des activités publiques ou privées, attendues ou inattendues, est gage de vitalité de la ville. Leurs taille, configuration et équipements vont permettre la venue du public et favoriser le lien social spontané ou programmé.



Des espaces non programmés, laissant place à la nature en ville, au jeu et à la spontanéité

Plus d'usages et moins de programmes. Cet adage traduit le besoin de la ville de laisser des espaces ouverts à l'appropriation des usager.e.s, sans y déterminer une fonction ou occupation précise. Véritable zone de «nature», dévouée à l'infrastructure écologique, ces réseaux permettant le renforcement et le développement de la biodiversité.

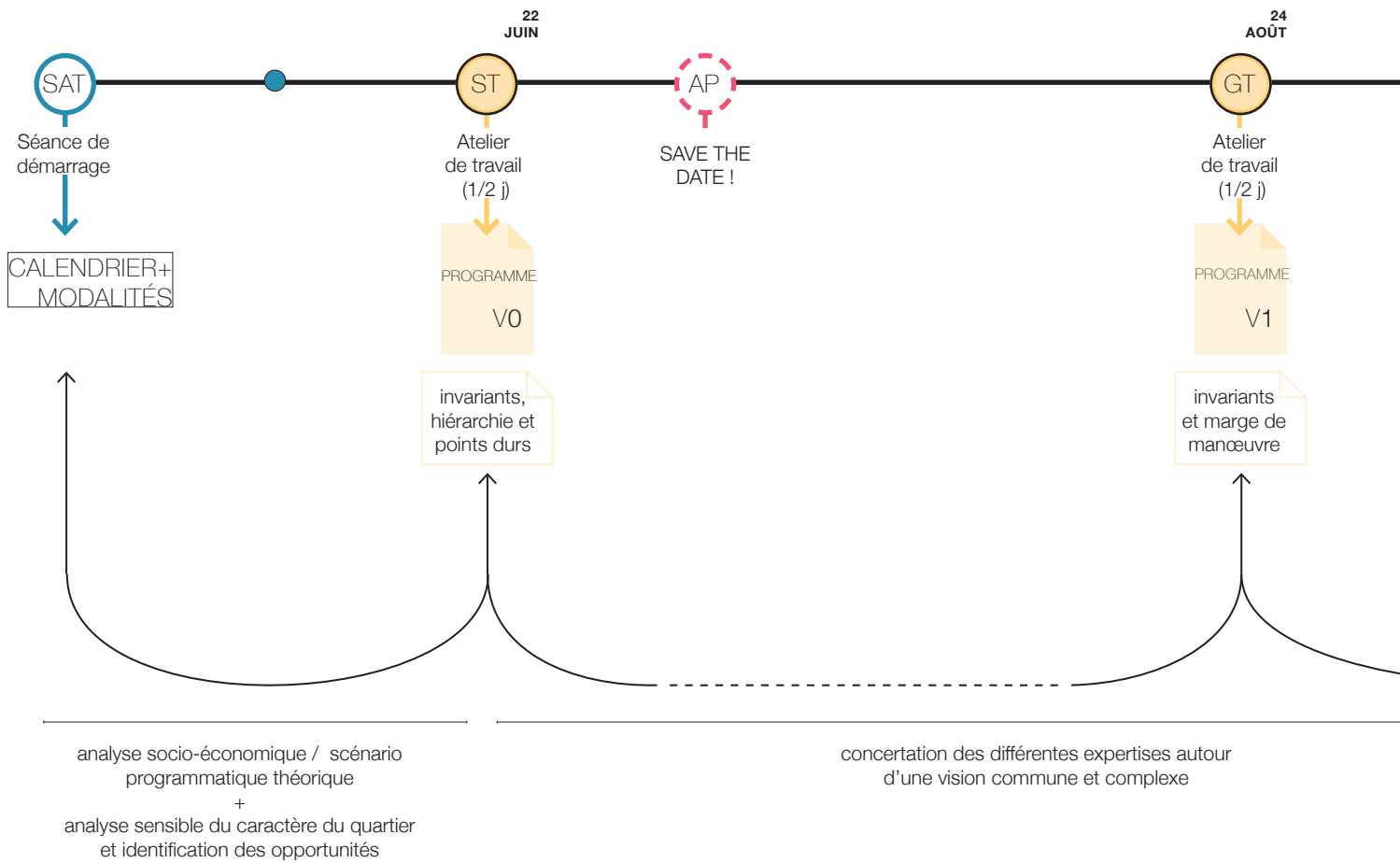


Méthodologie

Méthodologie

Processus

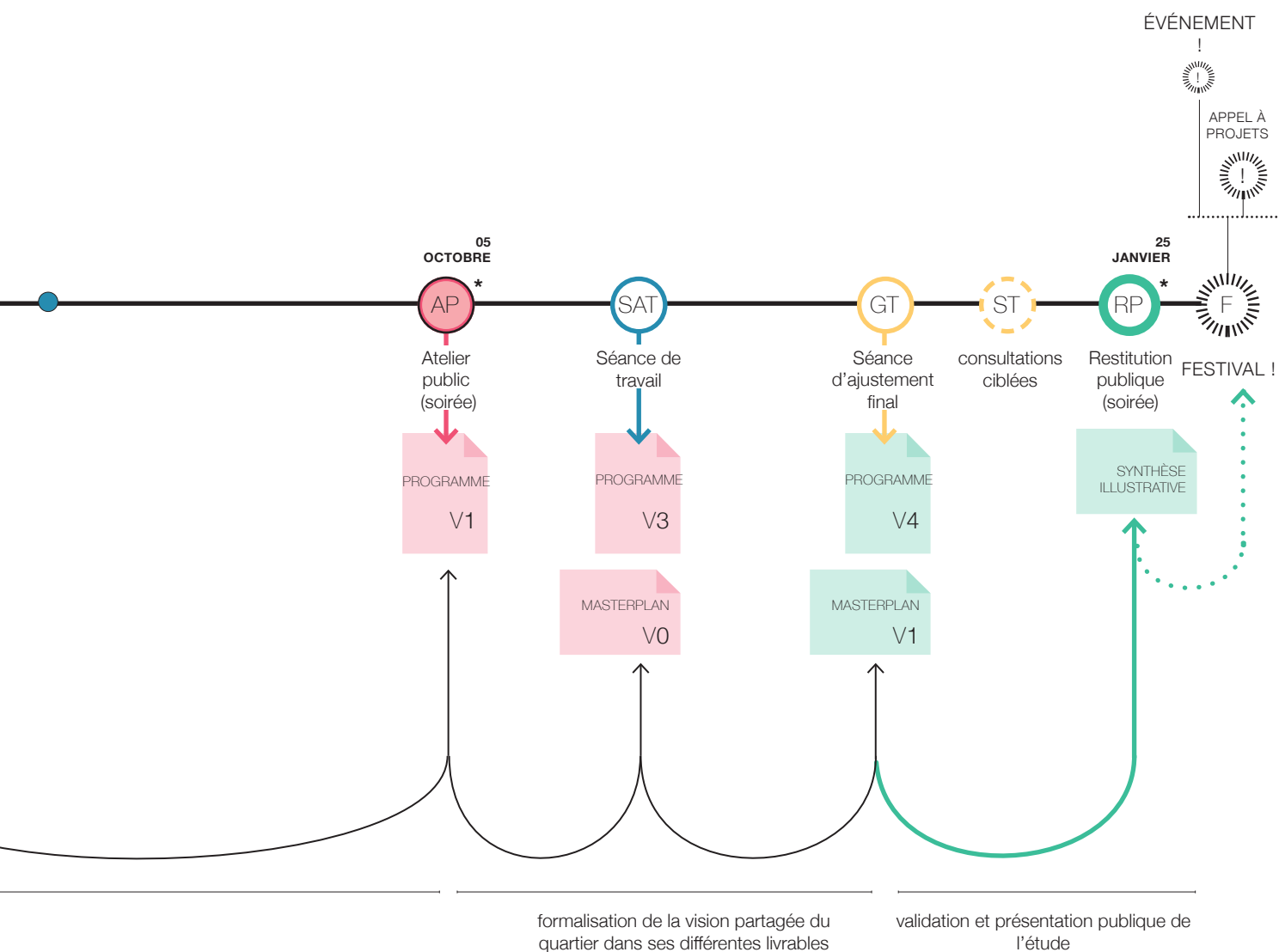
1. VALORISER ET RELEVER



2. RÉVÉLER ET FÉDÉRER

3. VALIDER ET IMPULSER

SUITE...



Atelier de travail avec les services techniques de la Commune / juin 2023


Objectifs : Travail sur l'identité et les ambitions pour le quartier, ses équipements publics et les conditions de réussite.

Présentation du premier diagnostic, exercices individuels et en équipes de 2-3 personnes, débats en plénière et restitution à chaud.



Portrait poétique du quartier : identité et ambitions




 Si le quartier de **SURVILLE** était
une chanson, il serait ...

Brise-glace (et ouverture des esprits..!)


A partir d'un portrait chinois : si Surville était un animal, il serait..? et une chanson..? et un film...?

Sélection d'images représentatives de l'identité poétique de Surville issue du brise-glace ainsi que des ambiances du futur quartier.

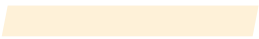
Synergie à deux échelles

Une fois les ambitions et les ambiances actuelles et futures consolidées en plénière, les participant.e.s réfléchissent aux équipements nécessaires pour construire la vie du quartier à l'échelle de son périmètre restreint et élargi. Chaque équipement proposé doit être décrit en termes de temporalité (afin d'identifier les urgences et accompagner le rythme d'accueil des nouveaux-elles habitant-es), d'état d'avancement de la réflexion, de conditions spatiales et de synergies possibles avec d'autres équipements. Une mise en commun autour d'un plan du périmètre élargi permet de spatialiser (si pertinent) les équipements et de débattre des potentiels de mutualisation.



L'annexe 1 précise sur un tableau les besoins en équipements publics ressortis durant l'atelier






SERVICE

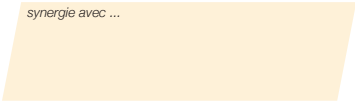
équipement 

m² et/ou conditions spatiales

RAYONNEMENT  à l'échelle du quartier/alentours
 à l'échelle communale

état d'avancement de la réflexion

TEMPORALITÉ  dès maintenant - urgent
 2028-30
 2040

synergie avec ... 



Portrait imagé et poétique du quartier

Synergie à deux échelles : besoins en équipements publics



Atelier de travail avec les représentant.e.s des propriétaires, développeurs, opérateurs / août 2023

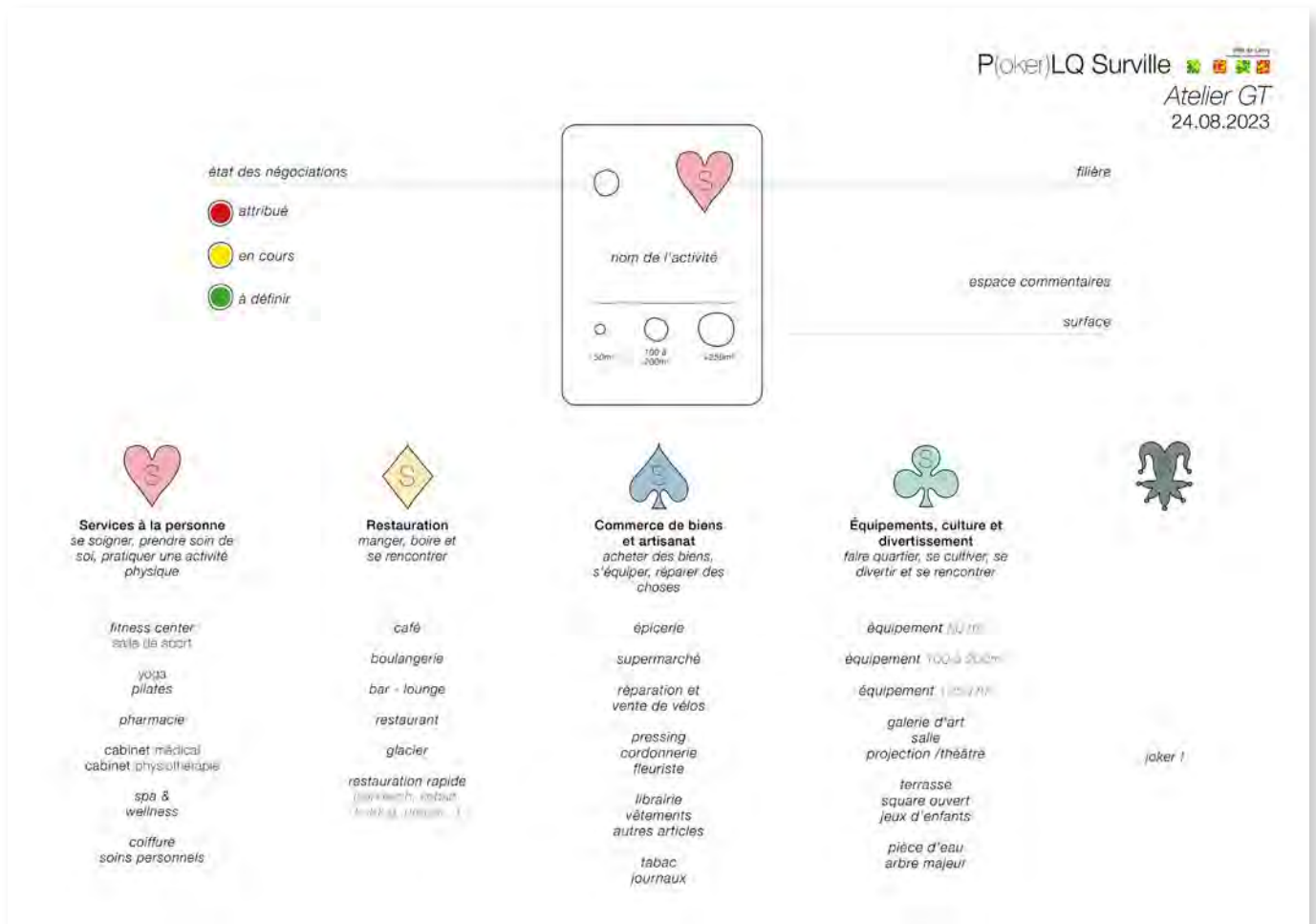
Objectifs : Présentation des réflexions en cours, échanges entre porteurs de projets sur l'état de négociations en cours, des opportunités, dans le but d'identifier les synergies, les obstacles de mise œuvre et favoriser la coordination entre acteurs.trice du quartier.

Présentation du premier diagnostic, exercice individuel et collaboratif, échanges en plénière et débat à chaud sur les conditions de réussite du quartier et les attentes de l'étude.



Un Poker collaboratif

L'échange sur les projets en cours, les négociations, les opportunités et les besoins identifiés selon la connaissance des propriétaires, développeurs et opérateurs est mené lors d'un «Poker collaboratif», ayant pour objet la programmation de Surville. Cet espace de dialogue a permis de stabiliser les programmes attribués et en cours. Il a contribué à identifier les points durs et les espaces ouverts disponibles et opportuns à l'animation du quartier. Les besoins de coordination entre maîtres d'ouvrage, leurs mandataires et les services de la Ville de Lancy ont été rappelés.



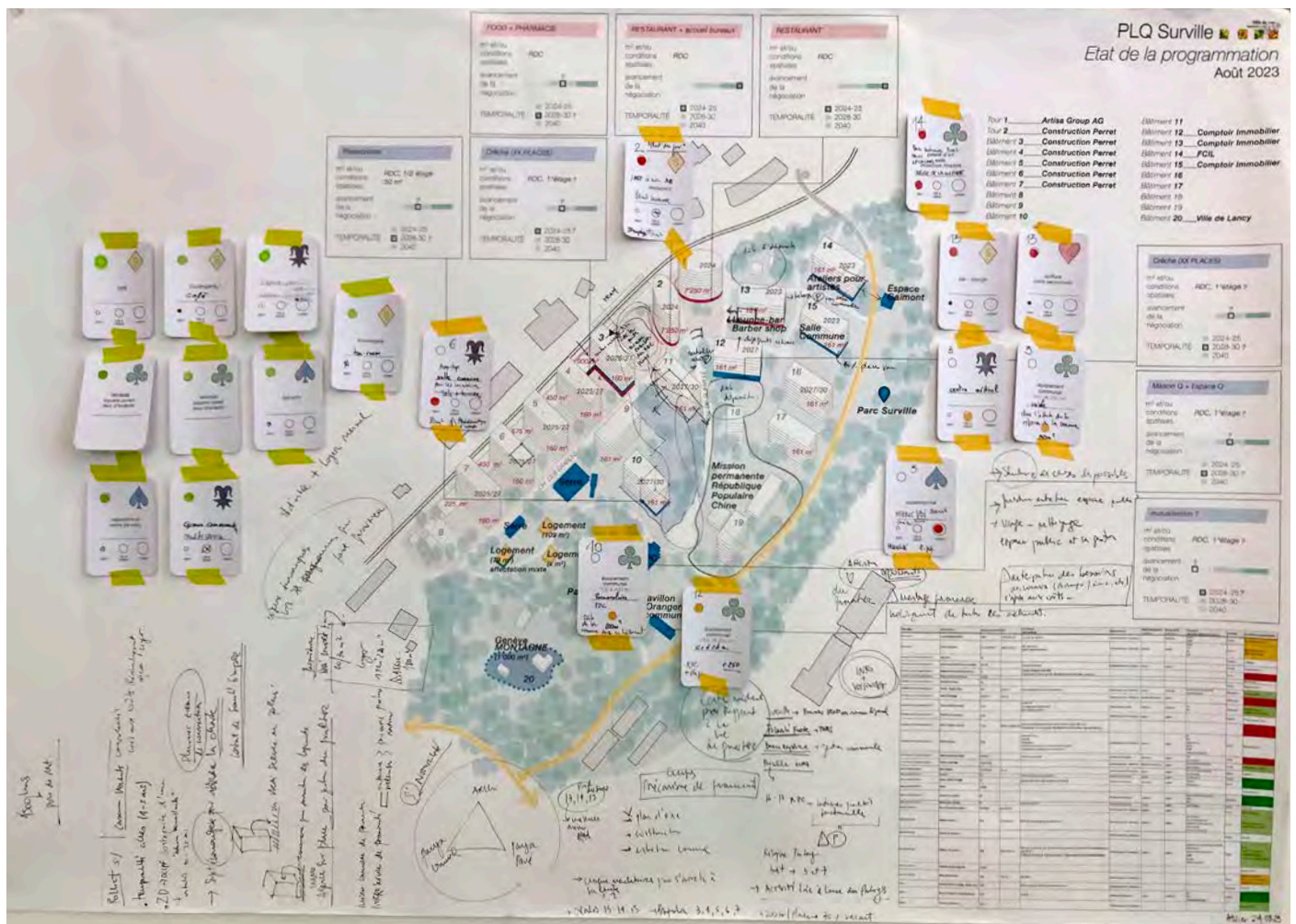
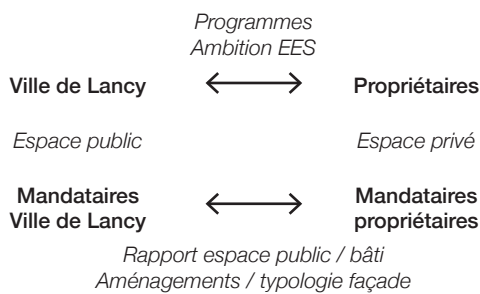
Ont été évoqué les enjeux de la **temporalité**: comment assurer la vitalité et la diversité des activités du quartier dans le temps ? Quelle place pour l'activité transitoire (dans l'attente d'un quartier fini) ? Quelle place pour les activités « pop up » ? permettre de la visibilité pour l'artisanat et les initiatives locales ! des **espaces extérieurs**: Quelles sont les marges de manœuvre sur les traitements aménagements extérieurs : lien entre espace privé et espace public ? perméabilité ? Quel degré d'ouverture au public ? Degré d'appropriation sur ces espaces ? de **l'économicité**: quelle faisabilité économique des projets proposés ?

La programmation des RDC et des espaces ouverts suppose une **vision coordonnée entre l'échelle du quartier et l'échelle des projets**: altimétrie, accès, liaison piétonne, rapport de façade, etc.

“Il n'existe (pourtant) pas d'obstacle technique ni juridique à l'animation des pieds d'immeubles au travers des processus de revitalisation urbaine ou de construction de nouveaux quartiers. Les synergies entre acteurs publics et privés devraient figurer au centre d'un processus, encore à inventer, qui sache rompre avec la routine et garantisse une diversité d'activités de plain-pied. Il faut néanmoins faire preuve de courage pour investir dans les rez-de-chaussée en visant en premier lieu un gain en terme d'urbanité. Les retombées économiques n'arriveront que lorsque l'espace public sera animé et suffisamment fréquenté.”

“Etablir une complicité entre rez-de-chaussée et rue», Leuba, J., in Collage 3/14”, (2018), p.14

Le jeu collaboratif



Atelier de travail avec les voisin.e.s, futur.e.s et actuel.le.s habitant.e.s du quartier Surville / octobre 2023

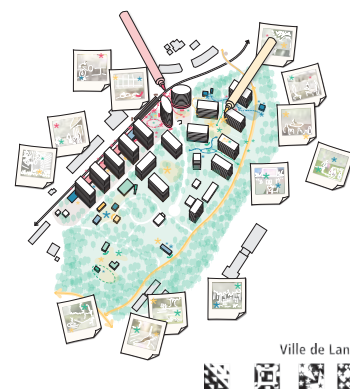
Sur invitation: environ 40 personnes présentes

Objectifs : Comprendre le vécu du quartier aujourd'hui et les ambitions pour demain.

Présentation de l'étude en cours, des ambitions pour le quartier et des composantes d'un quartier vivant, exercice «récit de quartier» aujourd'hui et demain, échanges et restitution par groupe de travail.

INVITATION

Venez insuffler de la vie
à *Surville* ...!



Récit de quartier



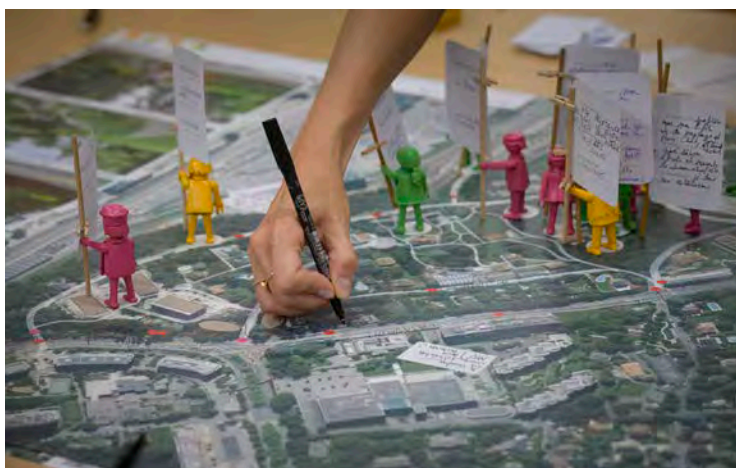
Récit de quartier, planche de travail

Aujourd'hui

«Je suis maman de 3 enfants. J'habite sur la route de Chancy. Je viens à Surville me promener dans le végétal et faire jouer les enfants, quasiment tous les jours».

Demain

«Je viendrai ici pour faire du vélo, aller au marché, pratiquer des activités sportives».



© Nicolas Dupraz

Aujourd'hui

«Je suis habitant de Surville, père d'une fille. Je vais ailleurs pour les courses, le sport, les activités quotidiennes.»

Demain

«Je serai à la retraite et habiterai toujours Surville, un quartier vivant que j'apprécierai toujours autant. J'y trouverai de la verdure, des parcs, mes loisirs, de petits magasins de proximité, une boulangerie, un tea-room.»



© Nicolas Dupraz



© Nicolas Dupraz

Aujourd'hui

«Je suis un retraité qui habite Tivoli depuis 50 ans. Je vais à Pont-Rouge pour faire mes commissions.»

Demain

«Je continuerai à me promener à Surville, avec l'envie d'y pouvoir prendre un café.»



© Nicolas Dupraz

Aujourd'hui

«J'habite Fief du Chapitre, »

Demain

«Je passerai par Surville pour boire l'apéro et le soir pour écouter des concerts durant un festival d'été.»



Bâtiment 1 et 2, route de Chancy

Diagnostic

Diagnostic

Préambule

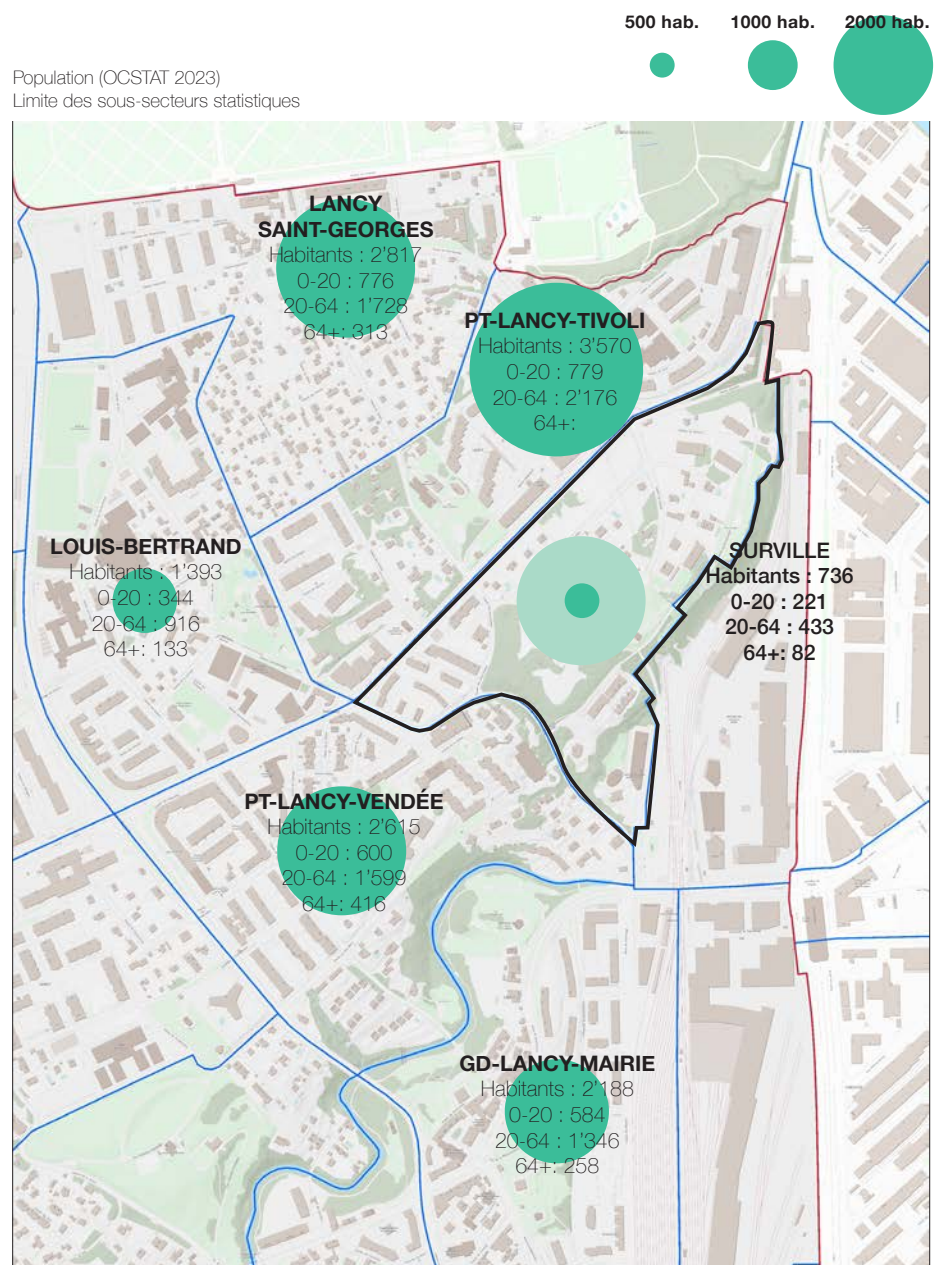
La Ville de Lancy dispose depuis avril 2024 d'un plan climat communal (PLC). Le PLC – 1ère génération – s'articule autour de deux axes : la réduction des émissions de GES (29 mesures) d'une part et l'adaptation du territoire lancéen aux défis présents et futurs du changement climatique (8 mesures) d'autre part. Parmi celles-ci, le PCL comprend également des mesures-phares qui concernent directement les services de l'administration, démontrant ainsi l'engagement de la Commune dans la voie de l'exemplarité pour développer une administration plus durable et résiliente face au changement climatique.

En parallèle, la Ville a développé depuis 2020 une série de mesures et d'actions pour aboutir à une politique d'éclairage nocturne sous forme d'un Plan Lumière. Dans ce cadre, elle a développé un plan d'actions spécifique au quartier de Surville, s'appuyant sur une marche exploratoire nocturne et des partenariats avec les acteurs privés depuis 2021.

Evolution de la population

Le périmètre du sous-secteur statistique Surville (ci-contre entouré en vert) compte en 2023 736 habitant.e.s (OCSTAT). A noter que ce périmètre dépasse les limites du PLQ Surville et inclut les habitant.e.s. du chemin des Vieux-Chênes.

Le PLQ prévoit près de 800 nouveaux logements, comptabilisant environ 1'900 habitant.e.s supplémentaires à l'horizon de la livraison de l'ensemble des logements (considérant une moyenne de 2,3 hab / logement). A terme, le quartier de Surville devrait compter ainsi près de 2'600 habitant.e.s au total, nombre comparable aux quartiers de Lancy Saint-Georges ou Petit-Lancy Vendée. L'avancement des chantiers en cours permettra de livrer près de 400 logements à l'horizon 2025-2026.



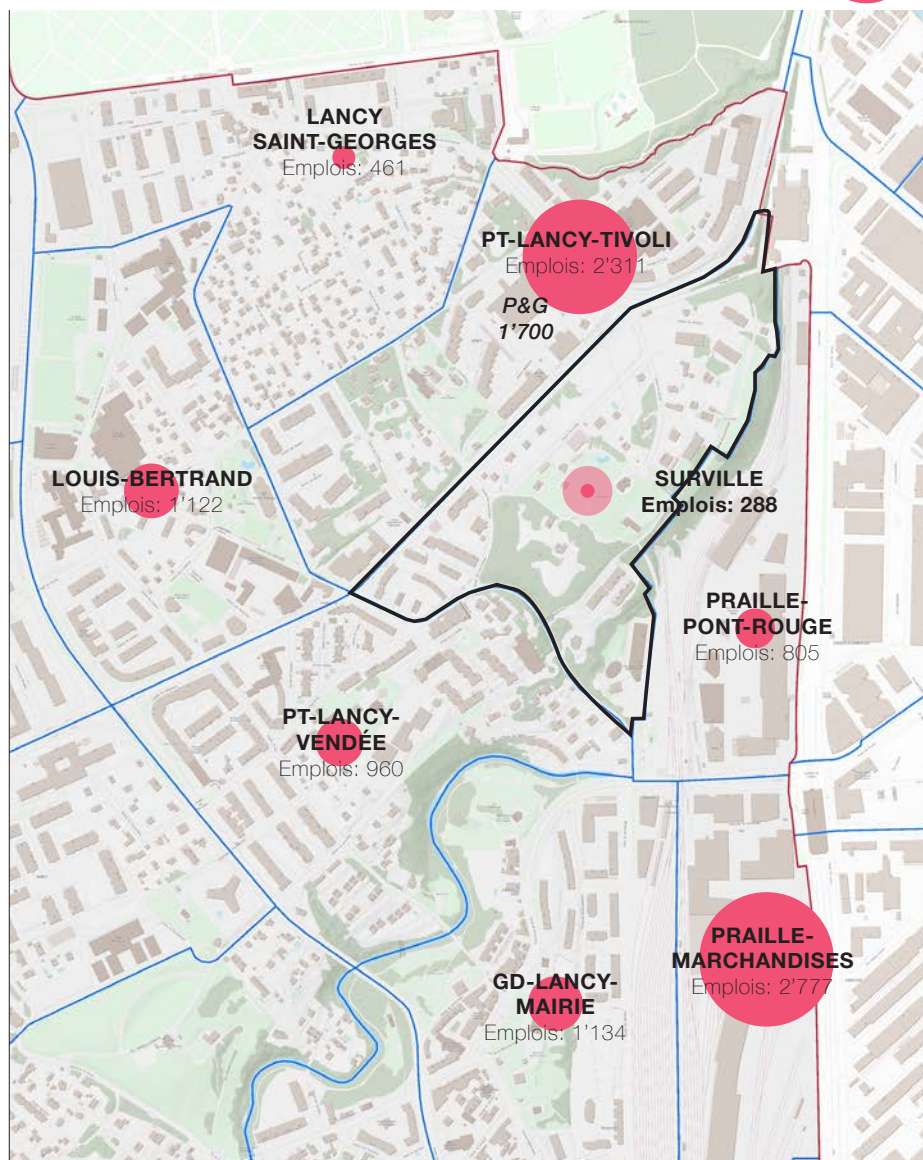
Evolution des emplois

Le périmètre du sous-secteur statistique Surville compte en 2020 288 emplois (OCSTAT). La totalité des SBP d'activités prévues dans le PLQ Surville atteint près de 20'000 m2 SBP. Les bâtiments 1 et 2 (tours ovales) ont une programmation d'activités estimée à près de 14'500 m2 SBP. Considérant une moyenne de 25 m2 par emplois, ces deux bâtiments compteront environ 580 emplois. Un solde de environ 150 à 240 emplois peuvent être anticipés considérant un ratio de 25 à 40 m2 par emplois pour les 6'000 m2 SBP restant.

Cela totaliserait entre 700 et 800 emplois supplémentaires. Les grands générateurs d'emplois à proximité du quartier sont le Canton de Genève (Ministère public) ou Procter & Gamble (P&G), qui compte à lui seul près de 1'700 emplois.

Emplois (OCSTAT 2020)
Limite des sous-secteurs statistiques

500 empl. 1000 empl. 2000 empl.



Diagnostic

Accessibilité

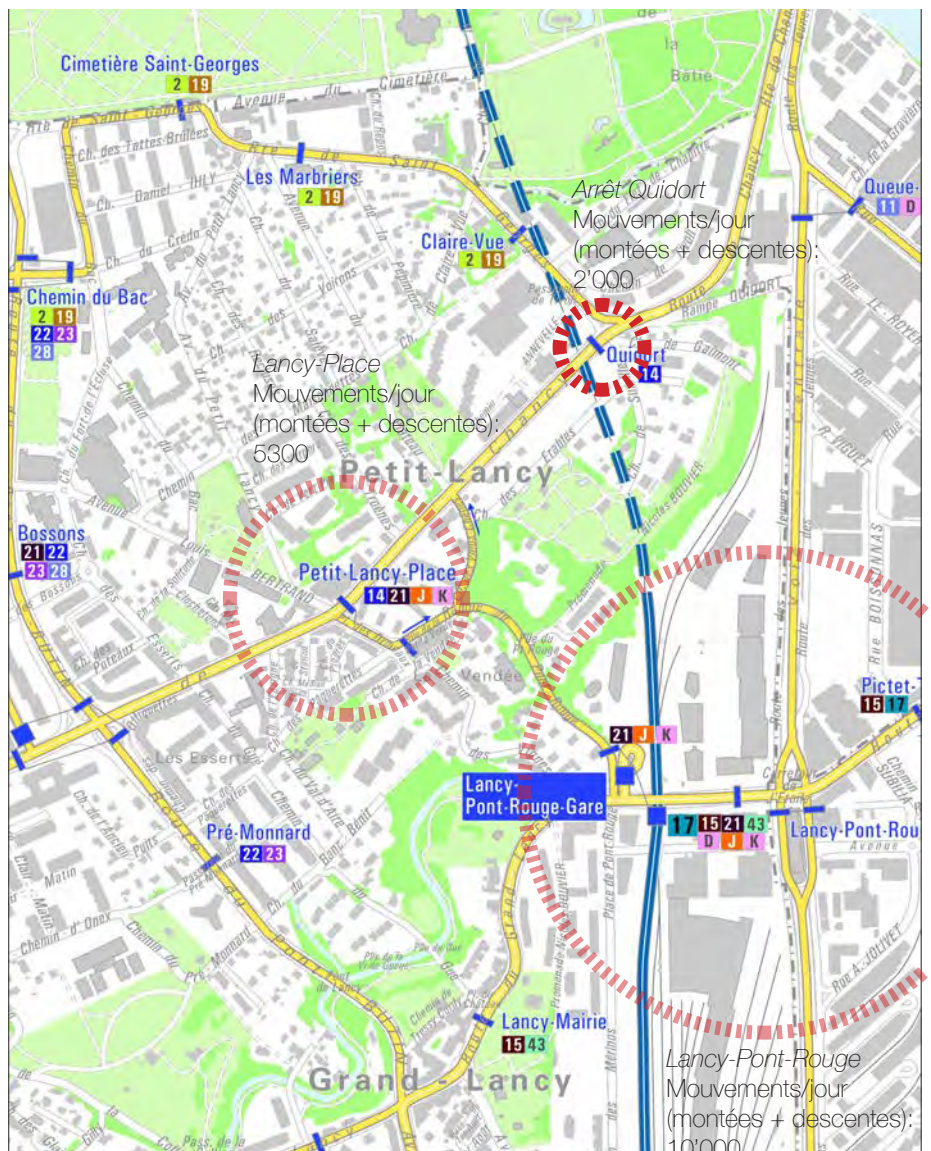
Le quartier est desservi par les lignes de transports publics du tram 14 (arrêt Quidort) et des bus 2 et 19 (arrêt Claire-Vue). L'arrêt de tram Quidort compte en 2023 un total de 2'000 mouvements (montées et descentes, source: TPG). En comparaison, les arrêts Petit-Lancy Place et Lancy-Pont-Rouge comptent respectivement 5'300 mouvements et plus de 10'000 mouvements par jour.

Surville jouit d'une très bonne accessibilité en mobilité douce. La gare Lancy-Pont-Rouge, deuxième gare du Canton, se trouve à 10 min à pied. Cette dernière est reliée par la promenade Nicolas-Bouvier, considérant un obstacle topographique important. A terme, un passage sous-voies sous la route du Grand-Lancy prolongera la promenade

jusqu'au coeur du quartier de Pont-Rouge. Dans l'autre sens, la promenade Nicolas-Bouvier relie le secteur de Tivoli via une passerelle piétonne ouverte en 2023.

Concernant les transports individuels motorisés (TIM), une rampe d'accès côté rampe Quidort dessert les nouveau bâtiment 1 et 2 (tours ovales). Le reste du PLQ est desservi par un accès TIM via le chemin des Érables, voie à double sens.

Accessibilité: arrêts, ligne, desserte (SITG, TPG, 2023)



Passerelle vers Lancy-Vendée

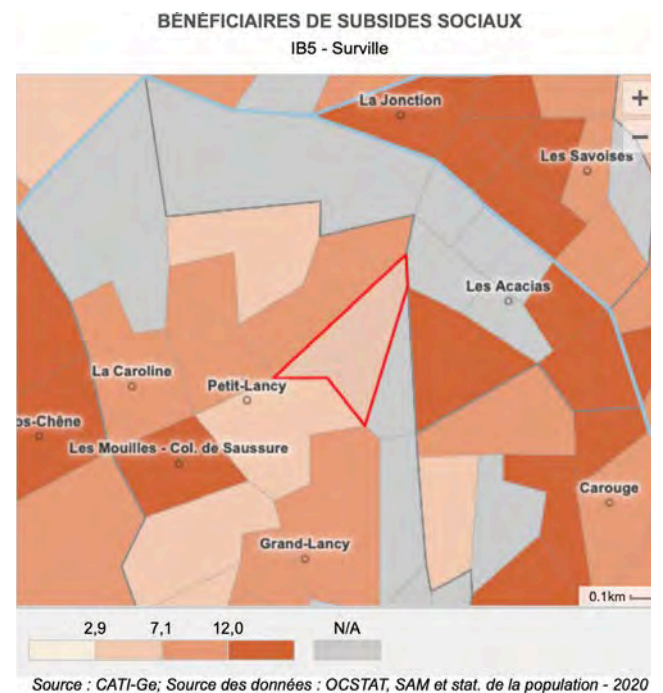
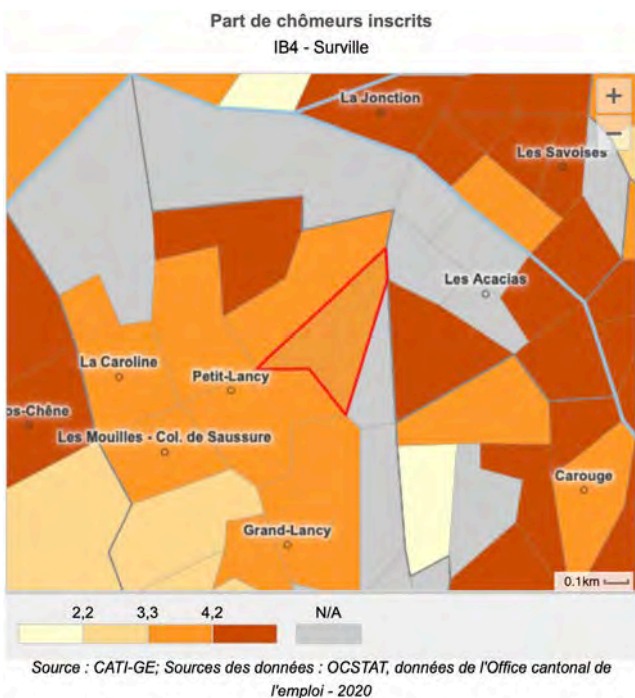
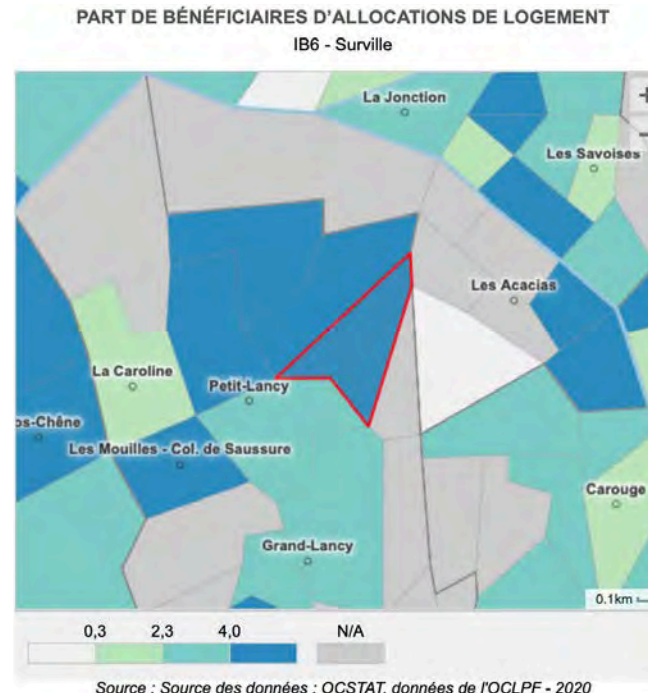
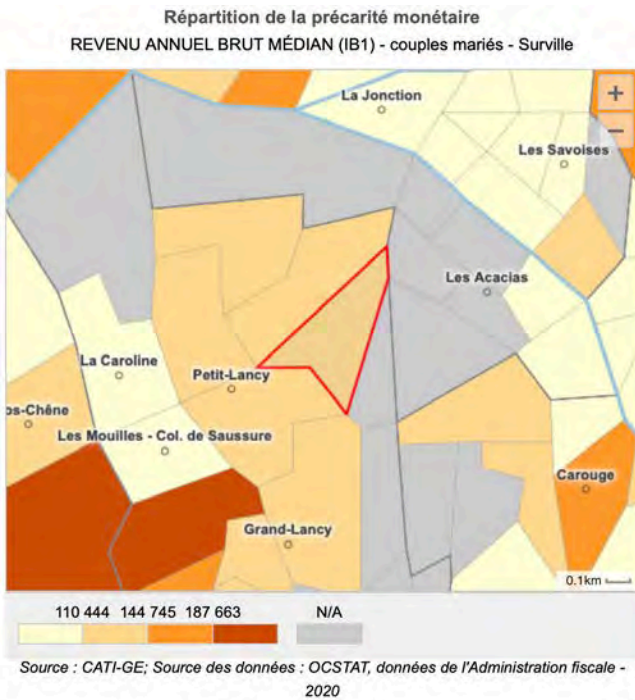


Escaliers vers Pont-rouge

Indice de précarité socio-économique de la population

L'Observatoire des inégalités du Canton de Genève analyse les indices de précarité socio-économiques des quartiers à Genève. Les données pour Surville place ce secteur dans la moyenne des quartiers lancéens, qui se distinguent des quartiers de Onex ou de la Jonction dans lesquels les indices de précarités sont plus élevés.

Précarité de la population (CATI, Observatoire des inégalités, 2020), Limite des sous-secteurs statistiques



Diagnostic

Climat

La Ville de Lancy s'est dotée en 2024 d'un Plan climat avec les objectifs suivants :

Réduction des GES:

- 2030 : réduction de 60% des gaz à effet de serre (GES) par rapport à 1990 / 2050 : neutralité carbone

Adaptation climatique :

- Prévenir et lutter contre les îlots de chaleur
- Prévenir et lutter contre le ruissellement des eaux
- Valoriser la présence de l'eau en ville

Pour se faire, de nombreuses mesure phares ont été élaborées, regroupées en différents thèmes :

- énergie (réduction des GES)
- construction durable (réduction des GES)
- mobilité (réduction des GES)
- biens de consommation (réduction des GES)
- territoire (adaptation climatique)

La Ville de Lancy doit porter toutes les mesures phares découlant du plan climat dans le développement du quartier de Surville.

Forme urbaine

La forme urbaine du quartier est défini par le PLQ n°29 885, adopté le 25 juin 2014 par le Conseil d'Etat. Il propose un ensemble de 8 bâtiments le long de la route de Chancy, caractérisé par 2 bâtiments distincts en face de l'arrêt Quidort du tram 14, et 6 bâtiments reliés par un socle commun, assurant la transition avec le niveau de la route de Chancy (en pente).

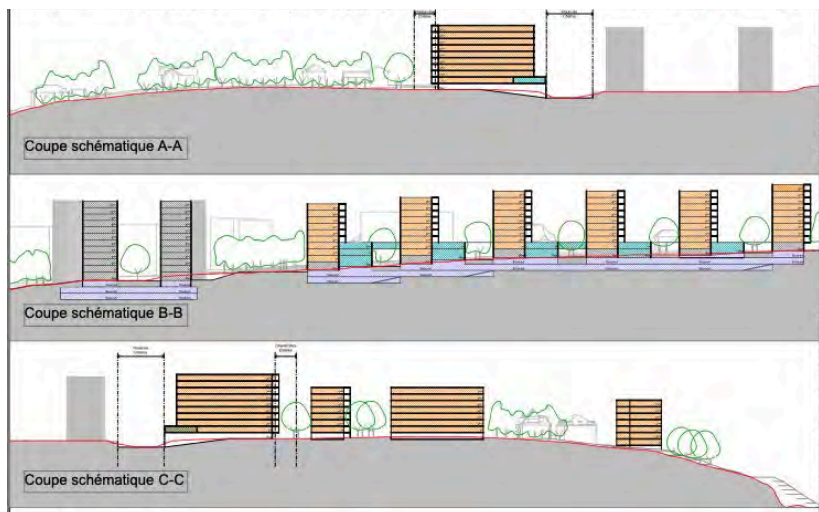
11 bâtiments sont parsemés au nord du PLQ entre le chemin des Erables et la promenade Nicolas-Bouvier, le sud étant réservés au maintien et renforcement en matière de végétalisation du Parc Chuit. L'extrême sud du périmètre est réservé à l'implantation d'un nouvel équipement (Maison de la Montagne), dans un contexte fortement boisé.

L'annexe 2 résume les données du PLQ Surville.

Horizons de développement des bâtiments

- Livré
- En chantier
- En instruction
- En projet
- Pas de projet





PLQ Surville n°29885 (adopté en 2014)

Diagnostic

Charte paysagère

Une liste des mesures paysagères relatives aux aménagements extérieurs accompagne le PLQ et représente la seule base légale en matière de prescriptions pour les aménagements extérieurs. Ce document répertorie et classe les mesures paysagères impératives à prendre pour les aménagements extérieurs. Les autorisations de construire pour chaque bâtiment doivent s'accompagner d'un plan d'aménagement paysager conforme à ces mesures.

Ces mesures se fondent sur une étude menée par un groupe pluridisciplinaire pour la réalisation de la Charte paysagère du quartier de Surville. Cette charte développe le contexte, les objectifs et les principes généraux du projet d'aménagement extérieur.

L'objectif principal de cette charte était de garantir la réalisation dans le temps d'un espace public cohérent entre les surfaces bâties et les zones de parc dont la planification découlera du rythme imposé par les aléas de la densification de ce secteur. Les mesures de conservation des arbres majeurs ainsi qu'un développement du rôle de cordon biologique joué par la zone de forêt existant est également visé par cette dernière.

Le schéma directeur de gestion des eaux fait l'objet d'un complément et est en cours d'étude par l'OCEau et la Ville de Lancy.

L'objectif est d'intégrer au développement du quartier une gestion des eaux vertueuse, permettant entre autres d'éviter autant que possible des rejets aux collecteurs, et intégrant la gestion des eaux des bien-fonds privés sur bien-fonds public.

Stratégie lumière

La Ville de Lancy a développé des fiches de recommandations et d'objectifs techniques permettant d'appliquer les principes d'un éclairage durable et respectueux de l'environnement. Ces mesures devront être appliquées autant dans l'aménagement des espaces libres, quand pour l'éclairage des vitrines des arcades en rez-de-chaussée. Les fiches techniques sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lancy. Une attention particulière doit être portée lorsque la « tâche lumineuse » s'approche d'espaces verts, comme c'est souvent le cas pour les entrées d'immeubles. Dans ce cas, le flux lumineux au sol ne doit pas déborder sur les espaces verts.



Plan de synthèse de la Charte paysagère (Oxalys, 2012)

Espaces publics

Les espaces publics du PLQ de Surville s'appuient sur la présence du parc Chuit, véritable entité paysagère structurante à l'échelle de la commune. Il fait partie d'un réseau de parcs (Marignac, parc de la Mairie, Tressy-Cordy, Bernasconi, Chuit) que la Ville de Lancy souhaite mettre en relation, par la réalisation de nouvelles infrastructures de cheminement et de franchissement (passage souterrain / passerelle). Le coteau sud-est le long de la promenade Nicolas-Bouvier, partiellement en zone de verdure, et la pointe nord du périmètre, sont des parcelles catégorisées en zone bois et forêt. Elles participent, tout comme la parcelle n° 1652 tout au sud, propriété communale, au caractère arboré du quartier. Le PLQ se décrit comme un « parc habité », les espaces de verdure sont une composante importante du projet et de l'identité du lieu.

Stationnement

L'accès des véhicules motorisés se fera principalement par le chemin des Érables. Seules quelques places de stationnement à très courte durée devraient être réalisées le long de ce dernier. Le chemin de Surville n'accueillera vraisemblablement pas de stationnement. L'étude pour l'aménagement du chemin des Érables et de Surville est en cours.

Enfin, trois parkings en souterrain sont localisés dans le PLQ: sous les bâtiment 3 à 8, sous les bâtiment 9 et 10, et sous les bâtiments 1, 13 et 15. Les accès à ces parkings souterrains sont situés à la hauteur des bâtiments 5, 9 et 2. Une rampe d'accès se situe côté rampe Quidort et une autre au bout du chemin des Érables.



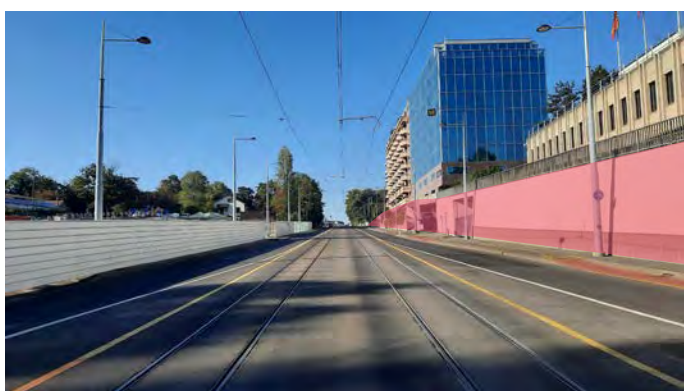
AVP des espaces publics de Surville - version provisoire (urbaplan, IDTech, 2022)

Diagnostic

Contexte urbain

Les limites nord-ouest du quartier de Surville sont caractérisées par la présence d'infrastructures routières et de transports publics et de murs hauts (en rose ci-dessous), ouvrages compensant d'importantes différences de niveaux entre la route et les quartiers voisins (Tivoli et Clair-vue). Le piéton qui chemine le long de ces murs n'a pas de contact avec le socle des bâtiments et la vie de ces quartiers. Des entrées sont possibles ponctuellement par des escaliers ou des passerelles, limitant fortement la perméabilité piétonne entre les quartiers.

Au sud-est, les limites sont caractérisées par une rupture topographique et une végétation importante le long de la promenade Nicolas-Bouvier. Elle permet des vues remarquables sur le paysage, mais reste contraignante pour les liaisons de mobilité douce et l'accessibilité universelle avec les quartiers voisins (Pont-Rouge notamment).



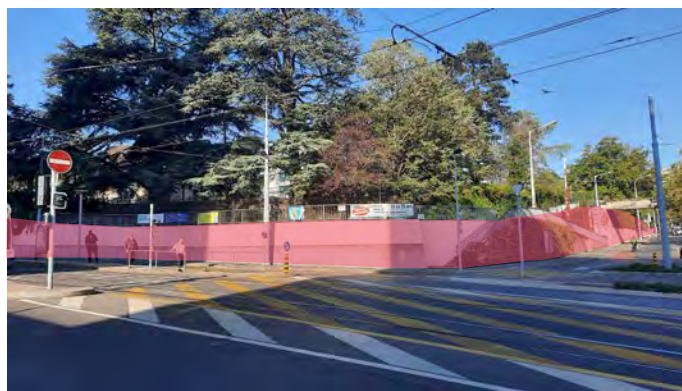
Route de Chancy (en direction de la place des Ormeaux)



Carrefour route de Chancy / route de Saint-Georges



Carrefour route de Chancy / chemin du Vieux-Chêne



Carrefour route de Chancy / route de Saint-Georges



Promenade Nicolas-Bouvier



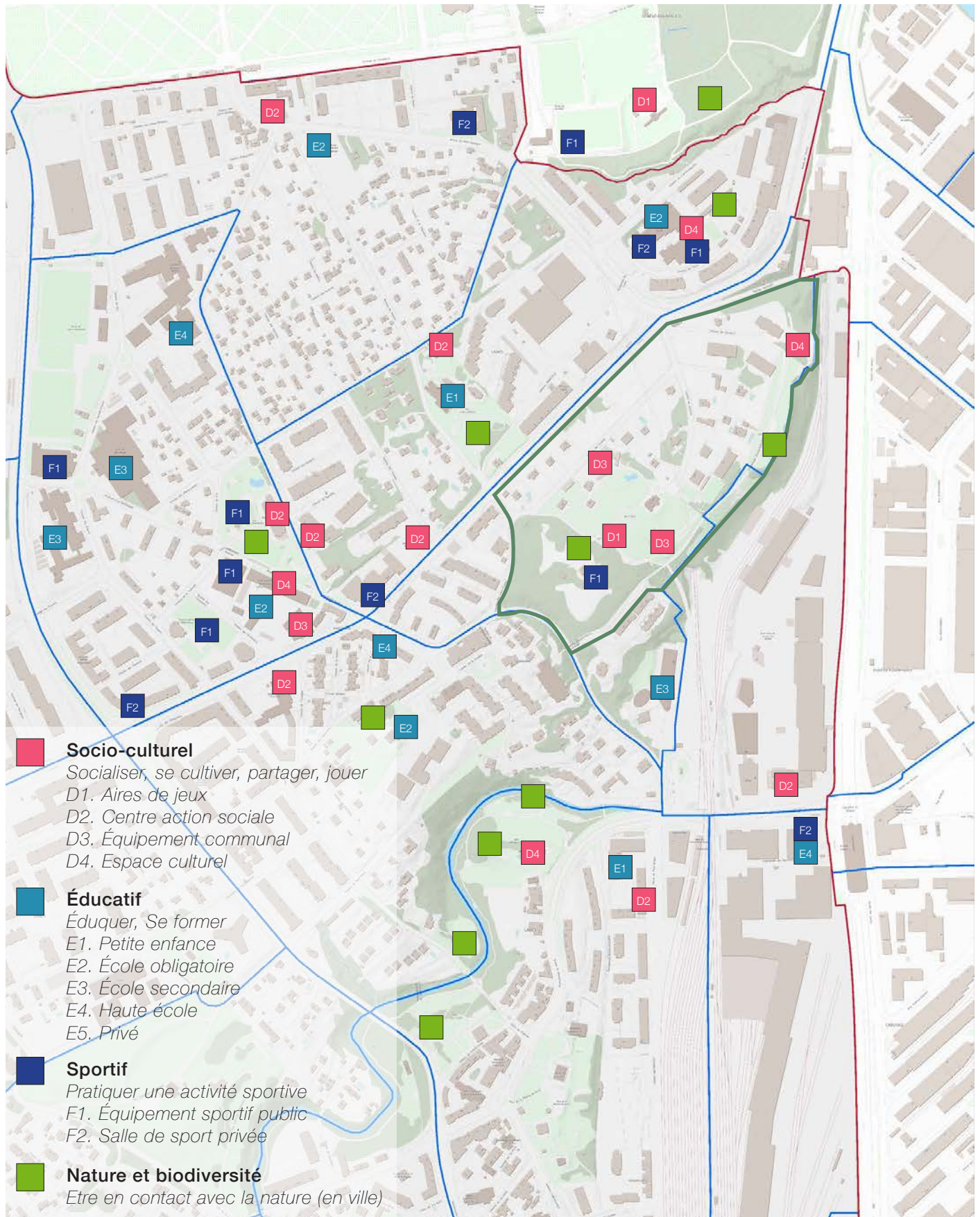
Promenade Nicolas-Bouvier



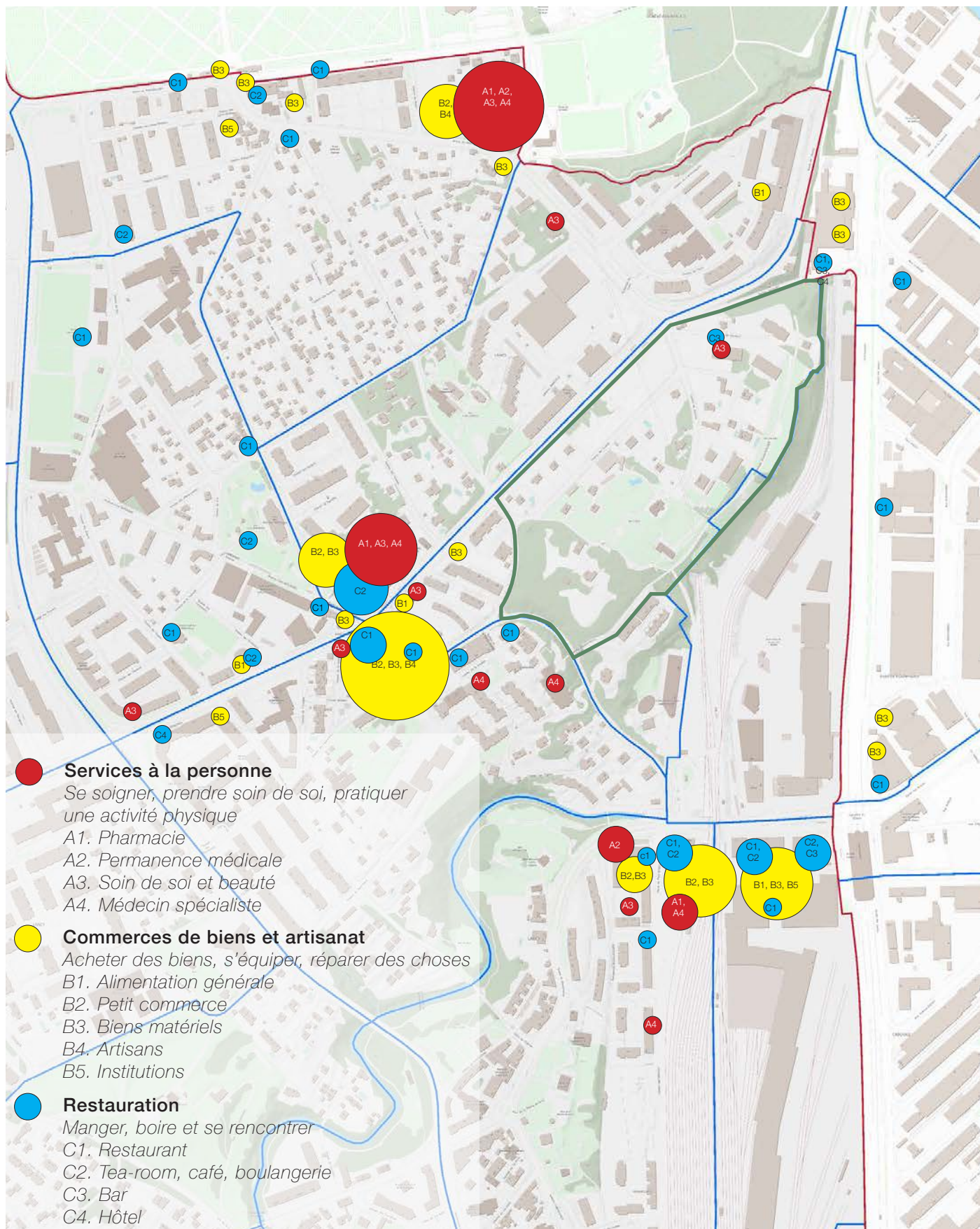
Vue sur le quartier de Pont-Rouge

Diagnostic

Équipements publics existants à l'échelle inter-quartier

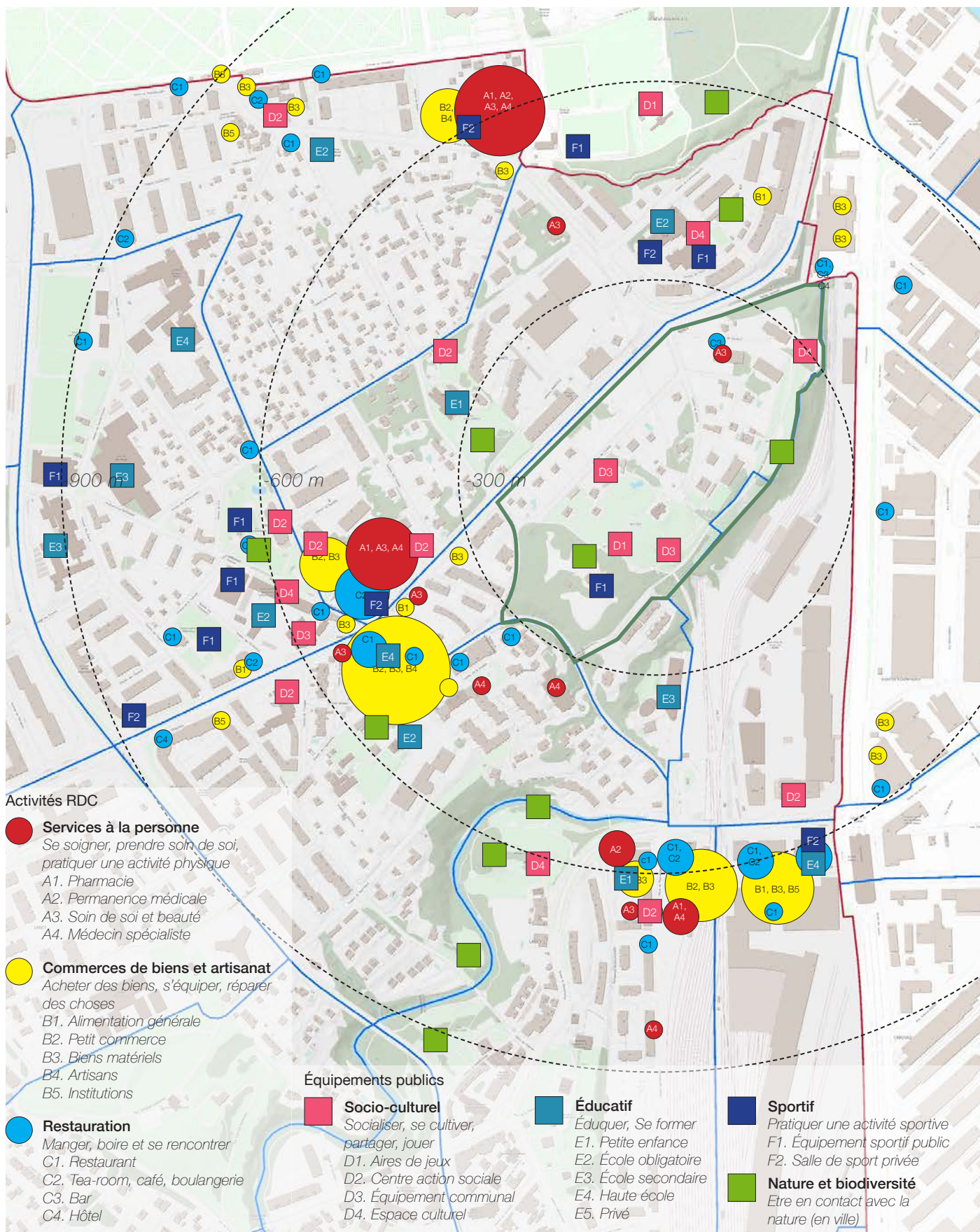


Services et commerces existants à l'échelle inter-quartier



Diagnostic

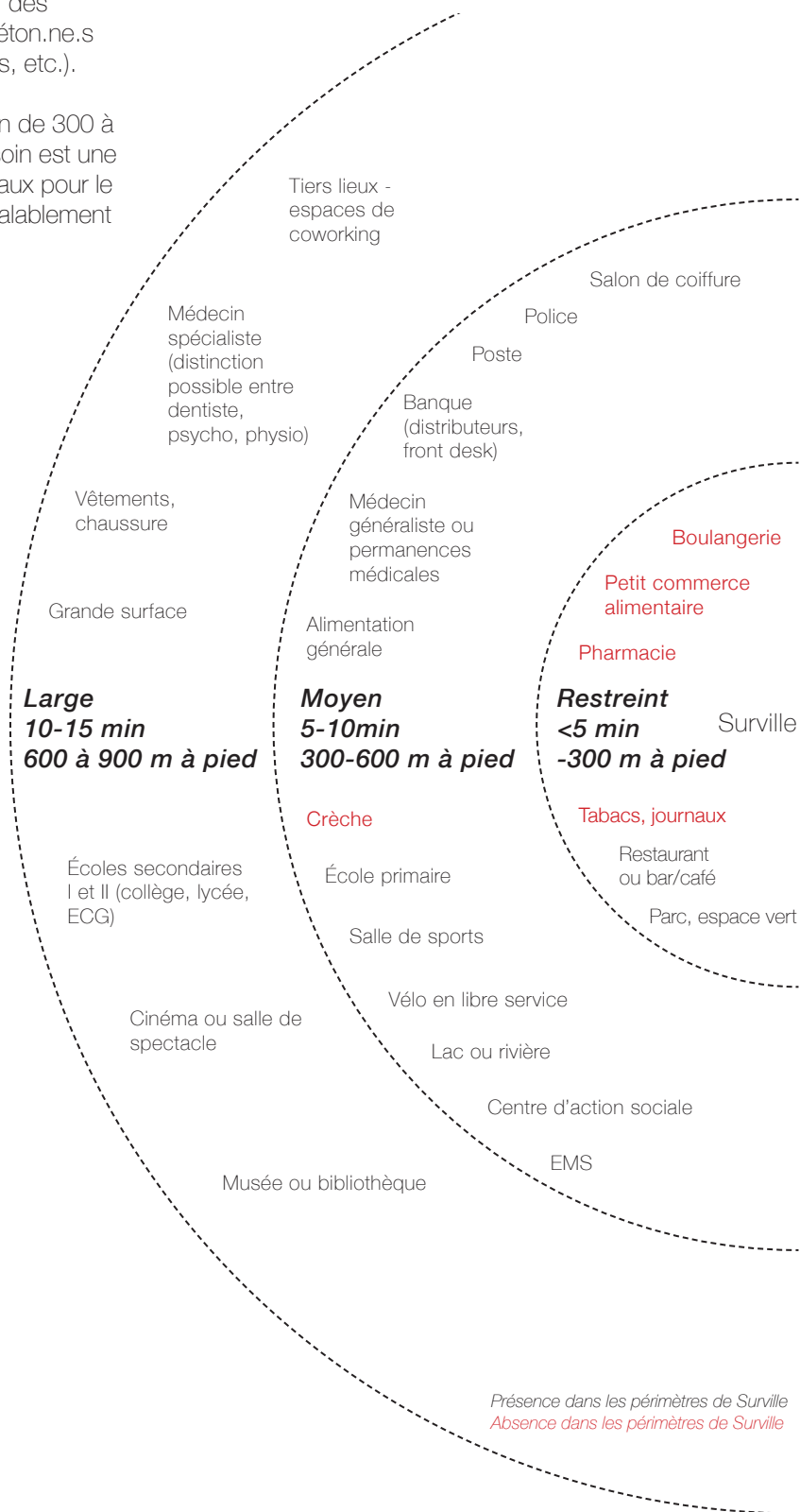
Occupation actuelle des RDC à l'échelle inter-quartier et enjeux de la ville des courtes distances



Le quartier de Surville ne dispose pas de services et d'équipements de proximité pour les besoins quotidiens des habitant.e.s et usager.e.s (petits commerces alimentaires, pharmacie, boulangerie, etc.). Dans un rayon «moyen» / 5-10 min à pied, les quartiers voisins complètent l'offre manquante dans le quartier. Elle reste toutefois accessible par des chemins avec de nombreux obstacles pour les piéton.ne.s (franchissements de routes, niveaux avec escaliers, etc.).

En matière d'équipements, le quartier, sur un rayon de 300 à 600 m à pied, ne dispose pas de crèche. Ce besoin est une priorité, en plus d'une maison de quartier, des locaux pour le parascolaire et d'un espace quartier, identifiés préalablement par la commune.

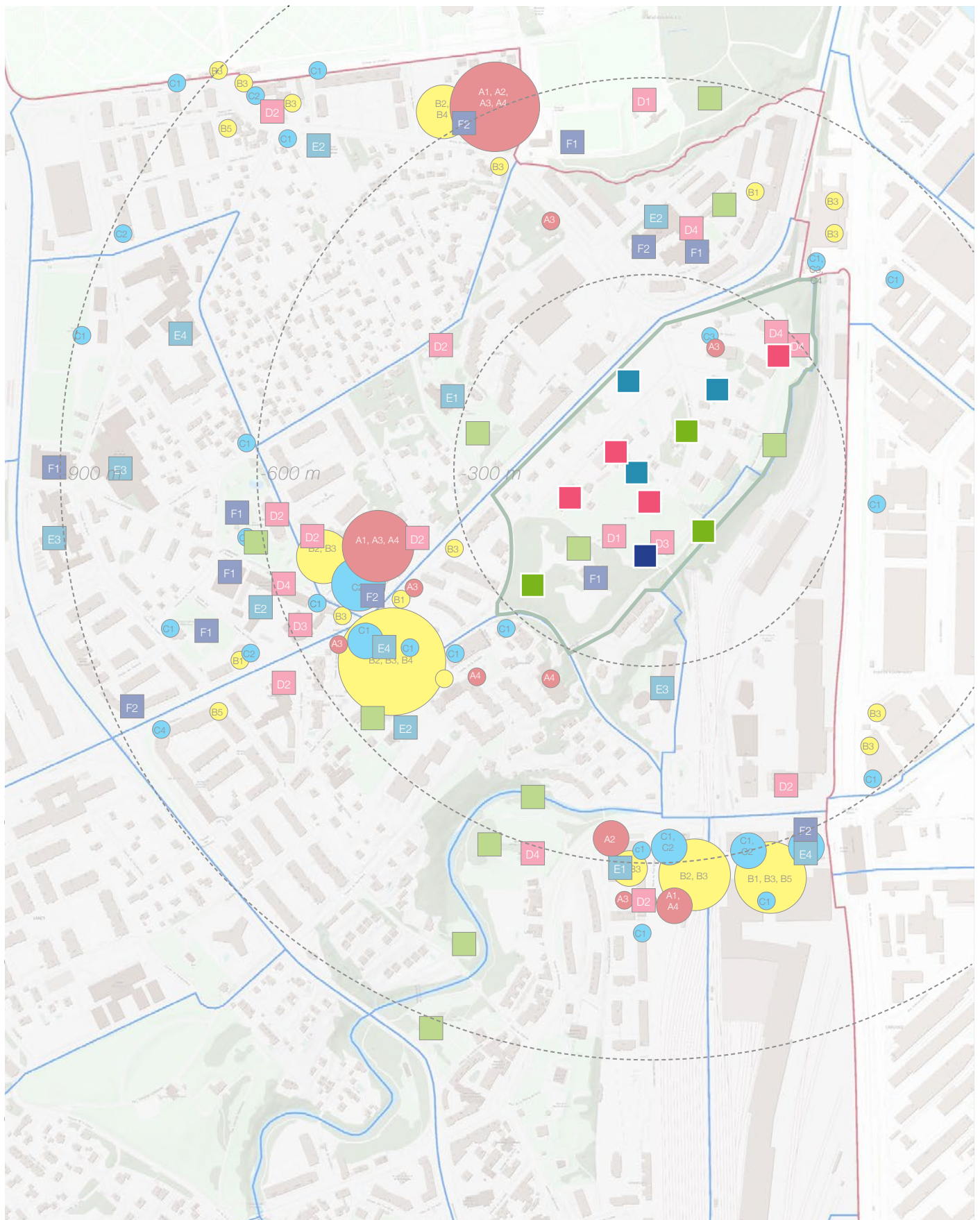
Ville des courtes distances et bassins de chalandise des équipements et services, selon *Territoire des courtes distances: Diagnostic et enjeux pour le Canton de Genève et le Grand-Genève, 2022*



Un déplacement en ville à pied est en moyenne 30% plus long que la distance à vol d'oiseau, du fait de la nécessité de contourner certains obstacles, d'emprunter les voies adaptées, de changer de niveaux, etc

Diagnostic

Besoins en équipements publics identifiés par l'administration communale



Équipements publics

Socio-culturel *Socialiser, se cultiver, partager, jouer*

Accueil parents-enfants
60-800 m²

Espace quartier (EQ)
50-100 m²

Maison de quartier MQ (pourrait intégrer l'EQ)
400-500 m²

Pavillon de la créativité (*Joker)

Salle polyvalente
200 m² / Divisible /
*Pavillon de l'Orangerie
*Logements existants

Locaux de musique

Sportif *Pratiquer une activité sportive*

Locaux intérieurs Yoga / Danse
Parcours sportifs
Terrain multisports

Éducatif *Éduquer, Se former*

Locaux parascolaires
150-300 m² / *B. 10

1-2 EVEP
800-1000 m² / *B. 3-12

Nature et biodiversité *Espaces naturels, nichoirs, etc.*

Milieu forêt protégé
Pépinière urbaine
Réseau de nichoirs

Infrastructure / mobilier extérieur

Cabinet de mobiliers de curiosité
Mobilier éphémère
Espace de rencontre extérieur (placette centrale)
Fontaine d'eau
Friche - espace libre
Hub d'échanges (réalisé)
Stationnement vélo
Voile d'ombrage

Administration Locaux administratifs

Enseignements généraux

- Des ambiances caractéristiques du quartier d'hier/d'aujourd'hui, des ambitions pour demain
- Besoins en aménagements et mobiliers pour garantir des activités extérieures
- Besoin de surfaces bâties pour l'accueil d'équipements publics urgents (crèches, MQ, Espace quartier)
- Capacité d'évolutivité des surfaces occupées et anticipation de phases transitoires
- Communication avec les habitant.e.s
- Opportunité de décentraliser les prestations de l'administration

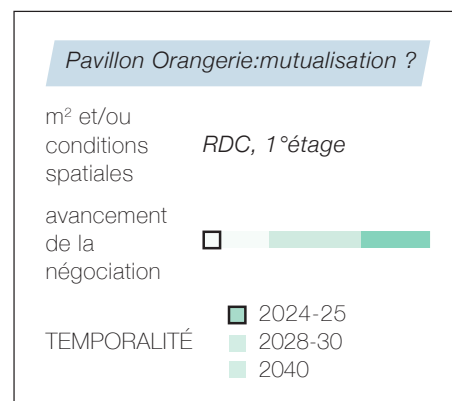
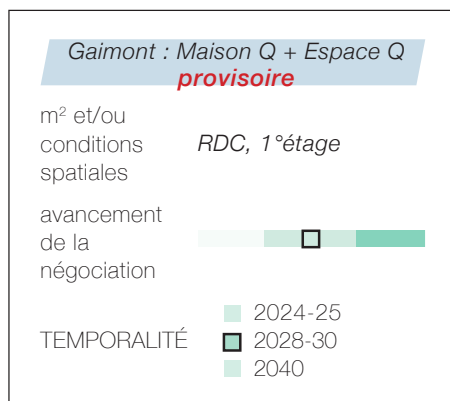
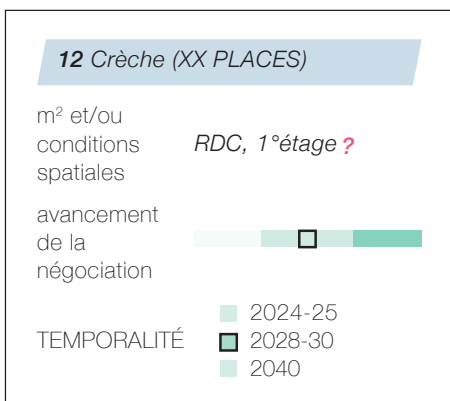
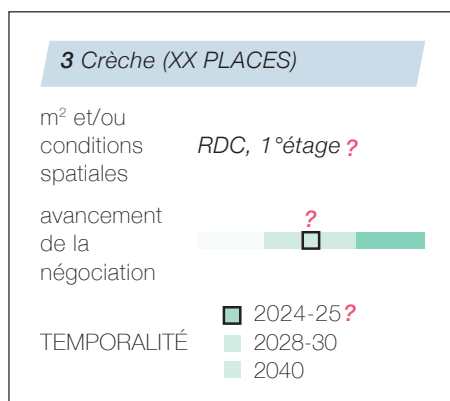
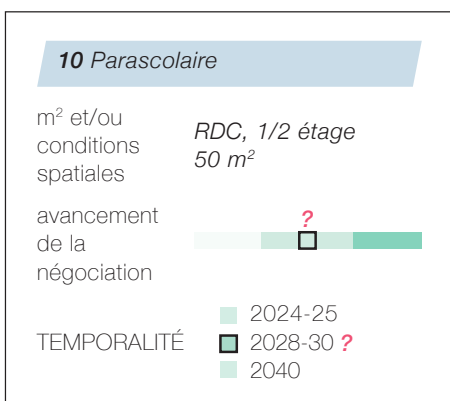
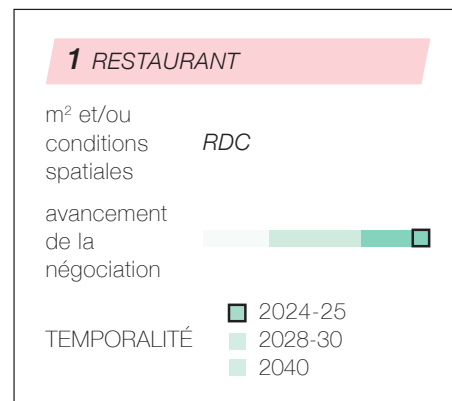
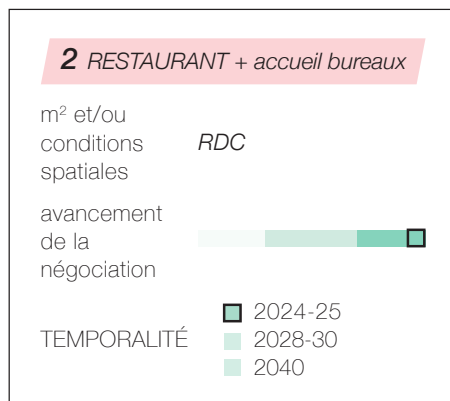
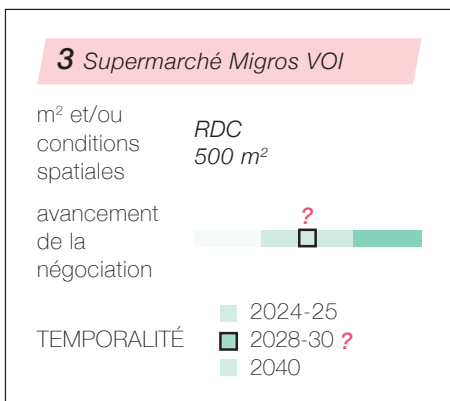
Diagnostic

Etat de la programmation en cours, discutée avec les propriétaires

- Tour 1 _____ Artisa Group AG
- Tour 2 _____ Construction Perret
- Bâtiment 3 _____ Construction Perret
- Bâtiment 4 _____ Construction Perret
- Bâtiment 5 _____ Construction Perret
- Bâtiment 6 _____ Construction Perret
- Bâtiment 7 _____ Construction Perret
- Bâtiment 8 _____
- Bâtiment 9 _____
- Bâtiment 10 _____
- Bâtiment 11 _____



- Bâtiment 12 _____ Comptoir Immobilier
- Bâtiment 13 _____ Comptoir Immobilier
- Bâtiment 14 _____ FCIL
- Bâtiment 15 _____ Comptoir Immobilier
- Bâtiment 16 _____
- Bâtiment 17 _____
- Bâtiment 18 _____
- Bâtiment 19 _____
- Bâtiment 20 _____ Ville de Lancy



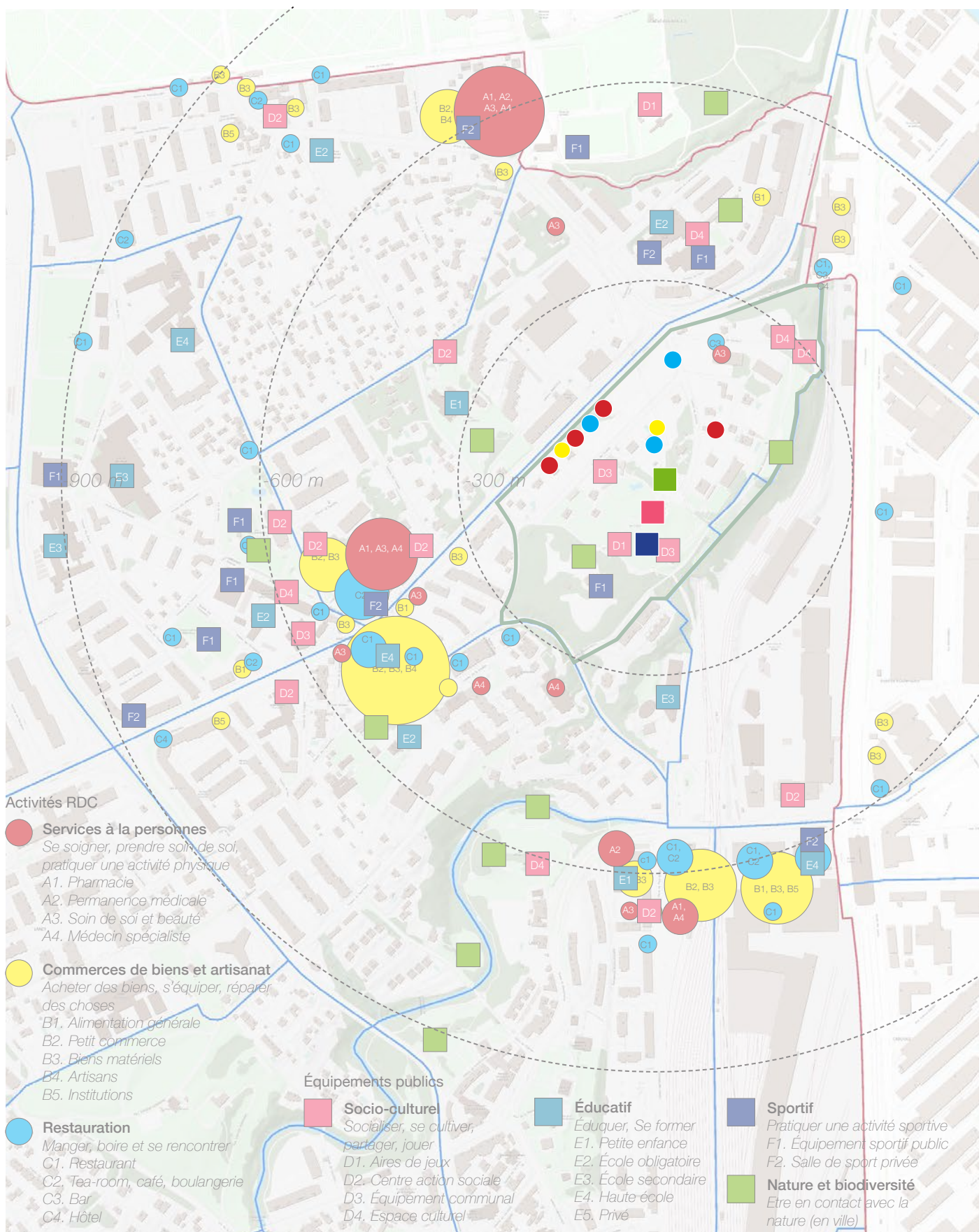
Enseignements généraux

Besoins de coordination et de communication

- Entre Ville de Lancy et propriétaires (sur les programmes)
- Entre mandataires Ville de Lancy et mandataires propriétaires (sur les rapports entre espaces extérieurs, public-privé, type d'AMEX, etc.)
- Sur la gestion et la gouvernance des RDC (attribution, transitoires, économicité)

Diagnostic

Besoins en équipements et activités (services et commerces) identifiés par la population



Équipements publics

Socio-culturel

Socialiser, se cultiver, partager, jouer

Activités culturelles +++
conserver le calme et la tranquillité

Jeu dans l'espace public +++

Activités plein-air
programmes culturels estivaux-printaniers



Sportif

Pratiquer une activité sportive

Activités sportives-bien être: Yoga / Danse ++



Nature et biodiversité

Espaces naturels, nichoirs, etc.

Cadre propice à la nature et à la biodiversité



Activités RDC

Services à la personne

Se soigner, prendre soin de soi, pratiquer une activité physique

Pharmacie
 Micro-services de soins/santé à proximité



Commerces de biens et artisanat

Acheter des biens, s'équiper, réparer des choses

Marché +++
 Épicerie ++
locale / de proximité
achat de la vie courante (première nécessité)



Restauration

Manger, boire et se rencontrer

Restaurant +++
 Boulangerie / Tea-room +++
«prendre le café»



Enseignements généraux

- Communiquer sur les transformations du quartier - *Informar, Sensibiliser, Rassurer*
- Equilibre entre intensité d'usages et préservation du cadre naturel (calme et tranquillité)
- Besoins de services de proximité pour les besoins quotidiens
- Investir les espaces extérieurs (marché, potagers, terrasses)
- Traitement du bâti sur la rte de Chancy considérant son évolution (transparence et ouverture vers le quartier)
- Maintien et renforcement de l'arborisation (...perdue)

Diagnostic

Synthèse des ambitions, identités et vocations pour le quartier

un quartier **autonome et vivant**



avec des **espaces et**
des **équipements polyvalentes**



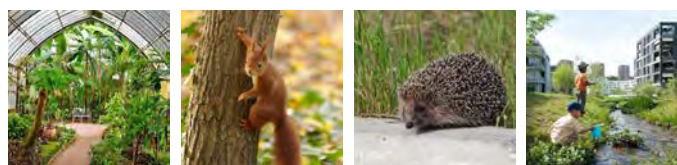
et un **rapport direct**
et **qualitatif avec la nature**

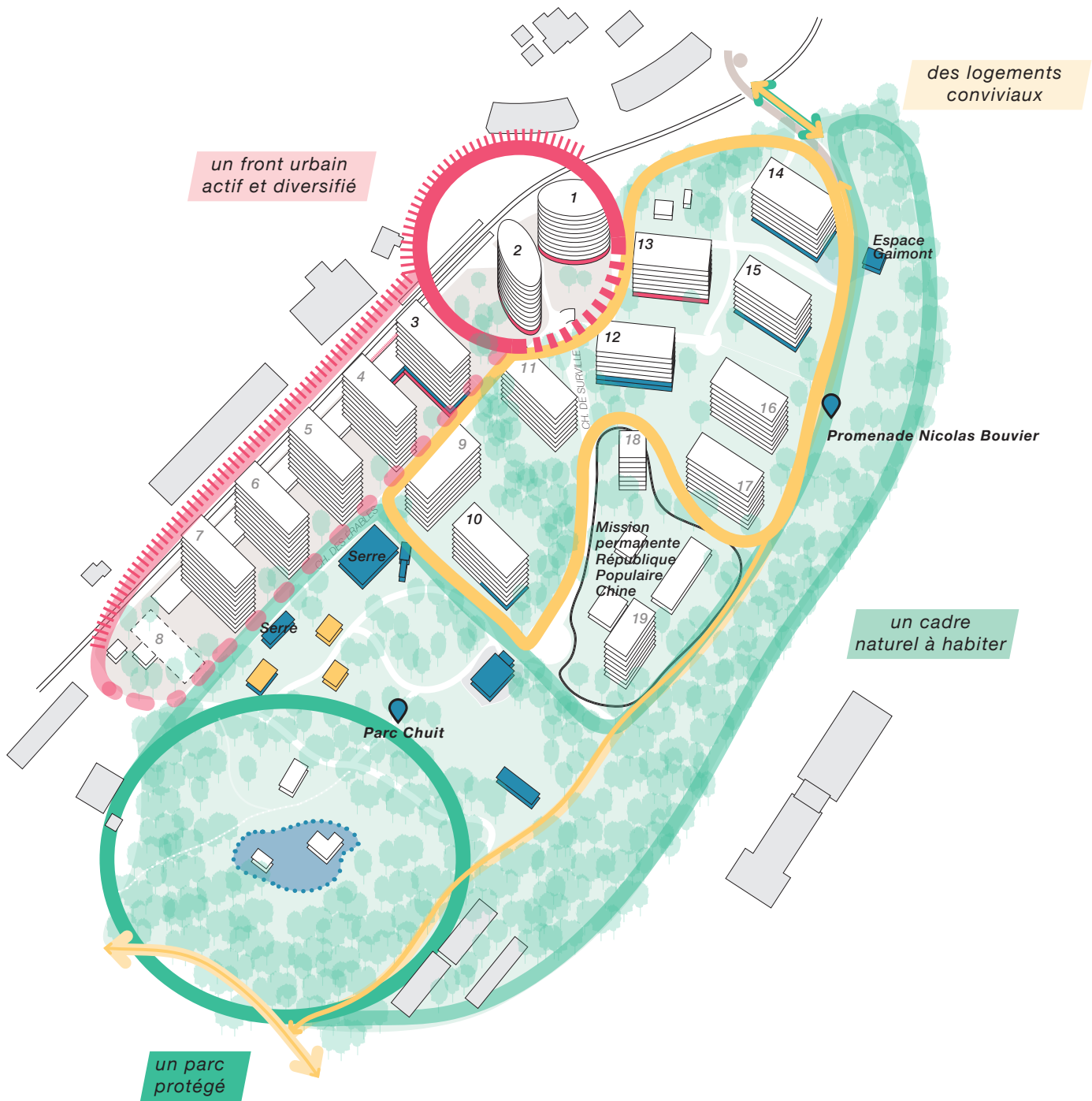


qui favorise les **rencontres** et les
activités compatibles
avec ce **cadre unique**



tout en préservant et renforçant
la **biodiversité** qui le caractérise







Quidort Lounge Bar, Sunville

Programmation

Programmation

Outil

Un guide opérationnel

Un cadre pour:

- Evaluer les opportunités avec une vision d'ensemble sur le quartier et des ambitions partagées.
- Orienter l'affectation des RDC aux objectifs d'un quartier vivant et d'espaces publics de qualité.
- Répondre aux attentes et besoins de la population par des prestations et des services adaptés.

Une gouvernance entre parties prenantes

Une *commission* composée par les privés et la ville pour évaluer et attribuer les arcades sur la base du cadre défini ensemble.

Objectifs partagés

1. Cibler l'appel-à-projets

Ce guide doit permettre de structurer au mieux les appels-à-projet des privés et de la collectivité, dans une logique de complémentarité à l'échelle du quartier et des quartiers voisins.

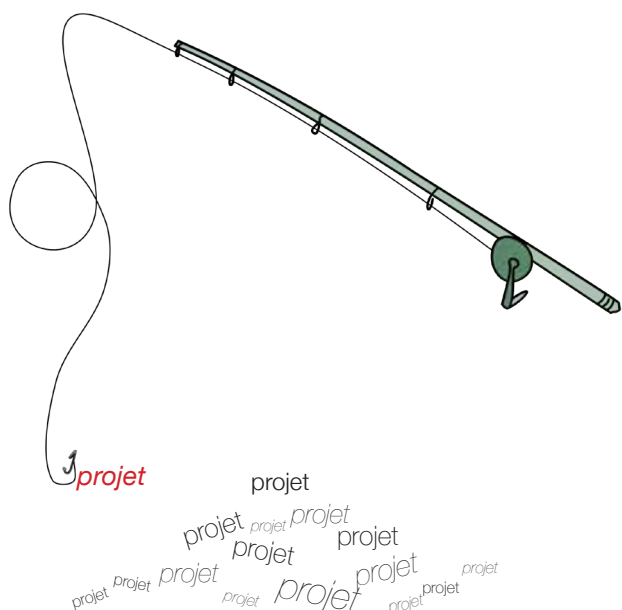
Il doit notamment être complété par *la faisabilité économique des projets* pour anticiper les négociations sur les conditions économiques avec les acteurs publics afin de garantir la faisabilité des projets et leur équilibre financier.

2. Orienter les opportunités

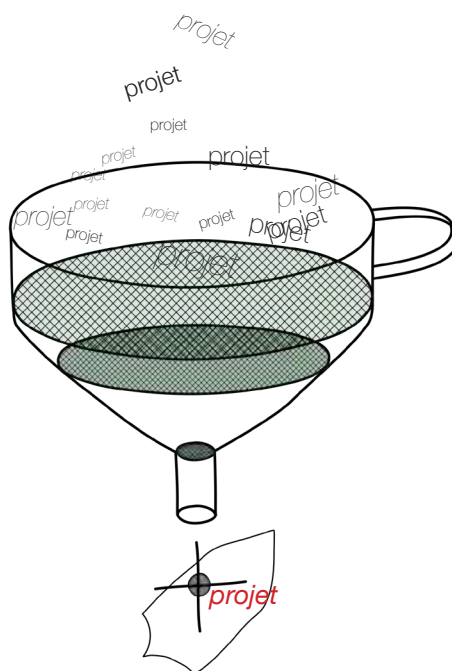
Vu le contexte, des opportunités se présenteront spontanément. Il s'agira de les orienter en utilisant les principes comme de tamis successifs, pour affiner progressivement les options et les marges de manœuvre.

Ce procédé intègre les notions d'opportunité économique et de temporalité, et il impliquera que certaines conditions précises soient établies pas la *commission* (par exemple durée du bail et/ou conditions d'accès).

1. Cibler l'appel-à-projets



2. Orienter les opportunités



Les principes (grande - moyenne et petite échelle)

A. Contribuer à un quartier vivant

L'opportunité qui se présente peut-elle compléter le quartier en fonction des attentes (population et administration) et des besoins (ville des courtes distances) ? Logique opportuniste, économique et pragmatique.

B. S'inscrire dans les différentes ambiances et caractéristiques du quartier

L'appel à projets identifiera des candidat.e.s qu'il s'agira de localiser dans le secteur le plus adapté, évaluant l'impact de son activités sur les activités voisines (diversité, complémentarité). Logique de visibilité, d'accessibilité et de relation de voisinage activités-logements.

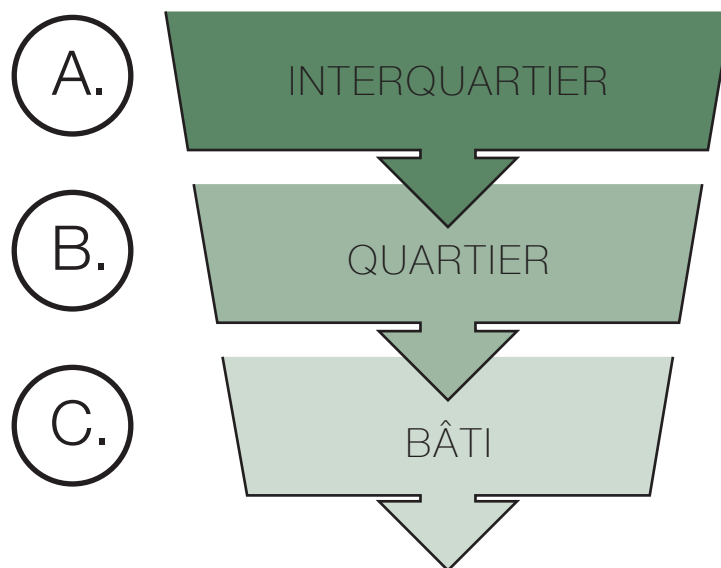
C. Établir les meilleurs rapports possibles avec les espaces extérieurs au profit de la qualité de l'espace public et de l'expérience du piéton.

Chaque secteur et séquence bénéficie de conditions particulières entre bâti et espace ouvert :

C1. S'inscrire dans la bonne séquence urbaine du secteur

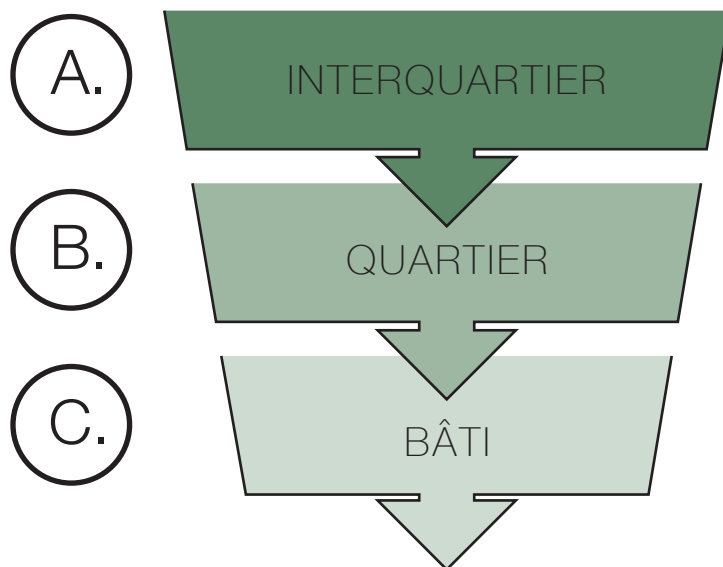
C2. S'inscrire à l'échelle du bâti et du piéton

Principes grande - moyenne et petite échelle

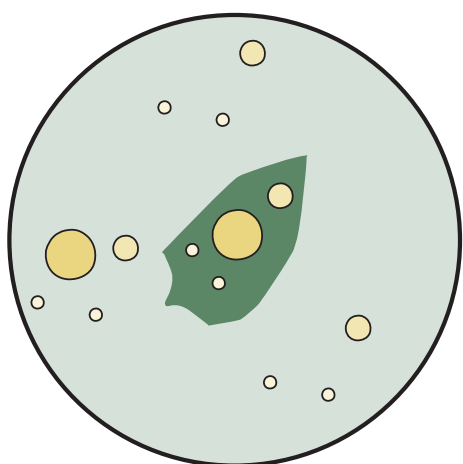


Programmation

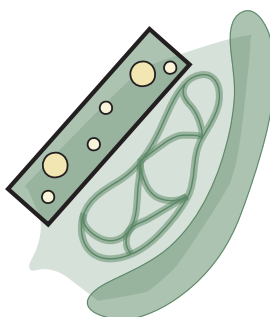
Principes généraux



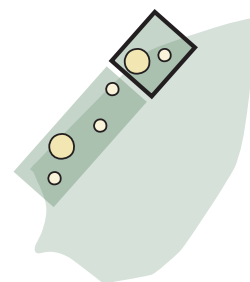
A. Les principes à l'échelle *interquartier*



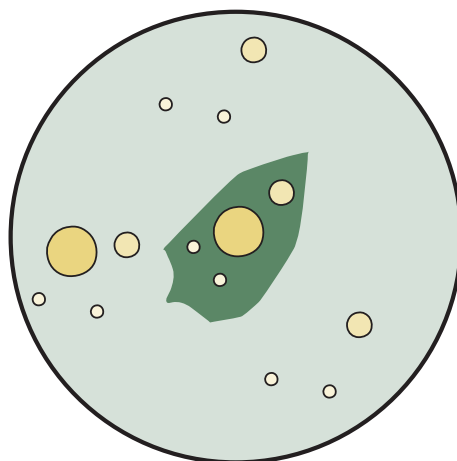
B. Les principes à l'échelle du *quartier*



C. Les principes à l'échelle du *bâti*



A. Les principes à l'échelle *interquartier*



Programmation

A. Échelle interquartier

Équipements publics



Éducatif **Éduquer, Se former**

Locaux parascolaires
150-300 m²

EVEP 1 800-1000 m²

EVEP 2 800-1000 m²



Socio-culturel **Socialiser, se cultiver, partager, jouer**

Accueil parents-enfants / 60-800 m²

Maison de quartier MQ / 400-500 m²

Espace quartier (EQ) / 100 m²

Salle polyvalente
200 m² / Divisible
*Pavillon de l'Orangerie
*Logements existants

Locaux de musique

Pavillon de la créativité (*Joker)



Sportif **Pratiquer une activité sportive**

Locaux intérieurs Yoga / Danse

Parcours sportifs

Terrain multisports

Nature et biodiversité *Infrastructure écologique*

Activités



Services à la personnes **Se soigner, prendre soin de soi, pratiquer une activité physique**

Pharmacie

Micro-services de soins/santé de proximité

- + Salle de yoga / pilates (privée) / crossfit
- + Cabinets (para-)médicaux
- + Soins personnels
- + Tiers-lieux-coworking



Commerces de biens et artisanat **Acheter des biens, réparer des choses**

Alimentation générale

Marché

Épicerie locale / de proximité

Achat de la vie courante (première nécessité)

- + Atelier artisanat
(poterie/céramique/peinture, etc.)
- + Fleuriste / librairie
Tabac / journaux



Restauration **Manger, boire et se rencontrer**

Restaurant

Boulangerie / Tea-room

Administration

Locaux administratifs

Infrastructure / mobilier extérieur

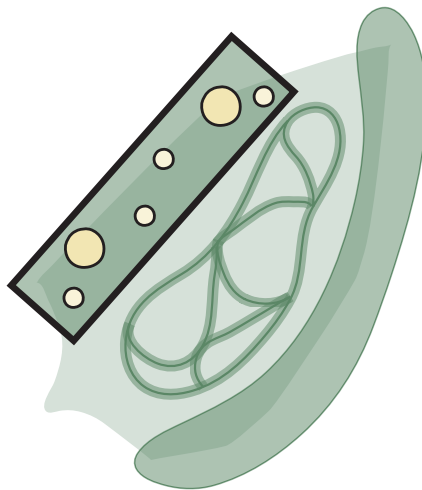
Cabinet de mobiliers de curiosité - mobilier éphémère
Espace de rencontre extérieur - «placette centrale»
Voile d'ombrage
Fontaine d'eau
Stationnement vélos (sécurisé)
Hub d'échanges (réalisé)

La liste ci-contre d'équipements et d'activités constitue une première base de programmation pour le quartier, révélée par le diagnostic et les besoins exprimés lors des ateliers avec l'administration, le groupe de travail et la population.

Ces derniers ne sont à ce stade volontairement pas stabilisés spatialement.



ⓑ. Les principes à l'échelle du *quartier*



Les ateliers de travail avec les services techniques (ST), le groupe de travail (GT) et la population (AP) ont révélé des caractères et des ambiances particulières en lien avec l'environnement naturel et bâti du quartier. Ces dernières sont caractérisées par des liens à la vie urbaine (usages, activités), au paysage urbain et naturel, et au bâti existant et projeté. Ces éléments représentent une grille de lecture pour les différents secteurs et séquences du quartier.

Grille de lecture du quartier

A. Liens à la vie urbaine

- Pendularité (activités et équipements publics)
- Desserte et accessibilité
- Équipements et services quotidiens

B. Liens au paysage urbain et naturel

- Vue et perspective
- Ambiance et qualité de la marchabilité
- Confort climatique et rapport à la nature

C. Liens au bâti

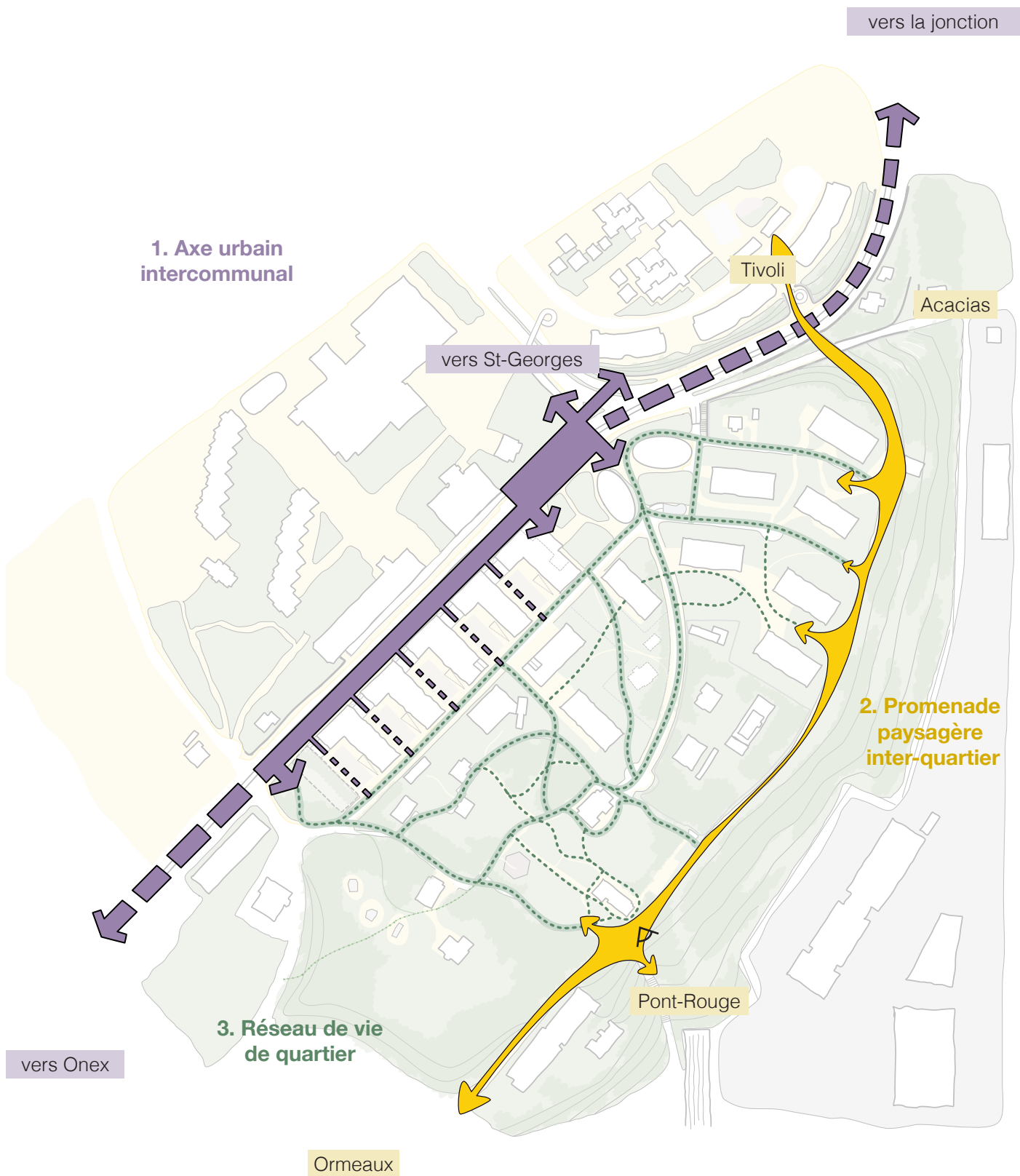
- Frontage
- Matérialité
- Relation intérieur-extérieur / public-privé

Cette grille de lecture permet de dégager trois grands secteurs pour décliner la vision programmatique du quartier:

- 1. Axe urbain intercommunal**
- 2. Promenade paysagère inter-quartier**
- 3. Réseau de vie de quartier.**

Programmation

B. Échelle du quartier



1. Axe urbain intercommunal

A. Liens à la vie urbaine

- Liaison aux pôles d'emplois et de commerces structurants
- Axe fort TP et MD direct et rapide
- Liaison aux pôles d'équipements intercommunaux

B. Liens au paysage urbain et naturel

- Infrastructure, routier, strates d'espace public piéton à l'étage
- Asymétrique: // Métrique routière // Fenêtre ouverte sur le quartier à l'échelle de la rue
- Aménagement principalement minéral et végétation ponctuelle

C. Liens au bâti

- Frontage imposant, volumétrie d'échelle urbaine
- Minéralité
- Relation directe à la façade, visibilité de la rue

2. Promenade paysagère interquartier

A. Liens à la vie urbaine

- Liaison aux quartiers communaux
- Axe paysager MD confortable et paysager
- Liaison aux pôles d'équipements et de services communaux

B. Liens au paysage urbain et naturel

- Ambiance caractérisée par les vues sur la ville-montagnes
- Asymétrique: // Ouverture, confort de la marche // Arrière du quartier, Rapport à la topographie-privacité
- Espace de fraîcheur

C. Liens au bâti

- Mise à distance / topographie
- Végétale, perméabilité, cheminement/sentier
- Espace domestique, on «suggère/invite»

3. Réseau de vie de quartier

A. Liens à la vie urbaine

- Liaison entre logements, équipements et micro-services de quartier
- Support d'espace de séjour, de détente et de jeu
- Parc habité

B. Liens au paysage urbain et naturel

- Ambiances différenciées, micro et macro
- Réseau vernaculaire, perméabilité piétonne favorisée
- Espace de fraîcheur

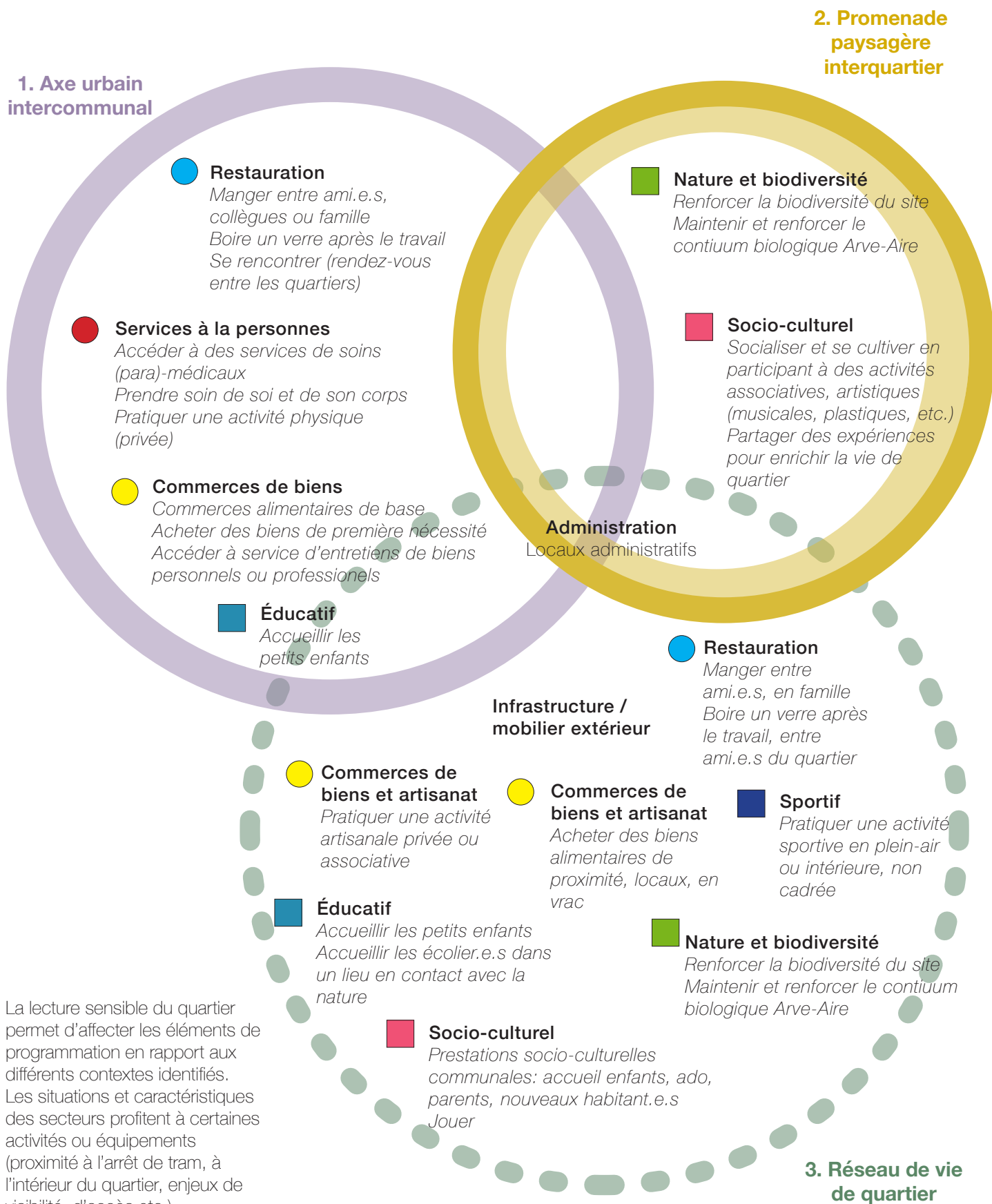
C. Liens au bâti

- Parc habité, seuil habité
- Végétale, perméabilité, cheminement/sentier
- Espace domestique et public



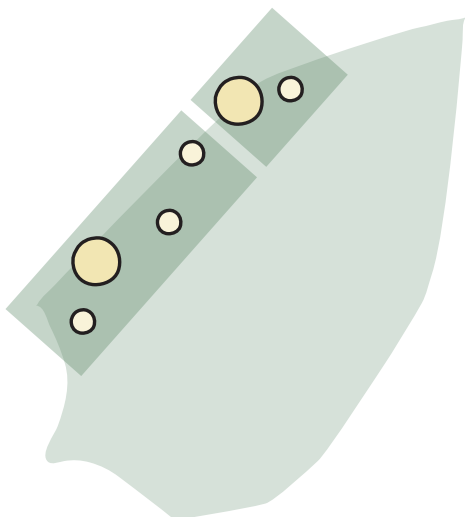
Programmation

B. Echelle du quartier



C₁

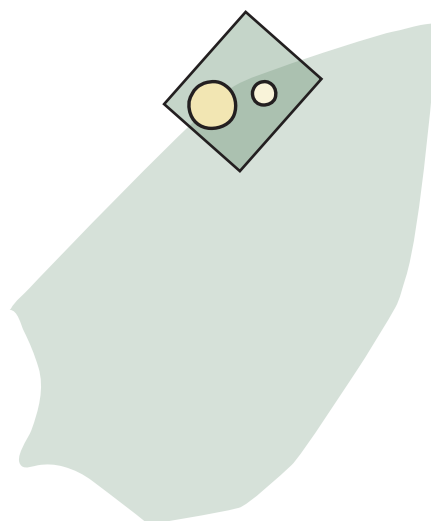
Les séquences



Principes à l'échelle du bâti

C₂

Le bâti et l'espace ouvert



Programmation

C1. Les séquences

Séquence 1: Interface tram

Particularités:	Bâti marquant. Deux tours ovales signalent l'intersection urbaine Nœud pendulaires
Ambiance:	Urbaine, qualité de l'espace public (placette)
Visibilité:	Directe, Tram / Rue
Intensité:	Forte, Jours ouvrables
Valeur d'usage/marchande:	Consommation d'opportunité Exposition, Fenêtre ouverte
Accès livraisons :	Camions / camionnettes, arrière, centralisé (limiter les nuisances)

Taille et type d'activités au RDC :

Au pied des tours (B1 et B2), des activités de taille maxi de restauration sont prévues. Au pied du B3, une grande activité de type alimentation générale est prévue. Des petites activités commerciales liées (blanchisserie, journaux, etc), nécessitent d'un flux pour fonctionner, et peuvent être accessibles depuis le commerce alimentaire. Interface de rencontre entre les deux trames de quartier par des espaces publics généreux et plantés.



Restauration

*P. ex. Restaurant (Bar)
Espace de location événementiel
Coworking*



Services à la personnes Commerces liés

P. ex. Pharmacie



Educatif

Accueillir les
petits enfants

P. ex. Crèche



Commerces de biens Commerces alimentaires de base Commerces de biens de première nécessité Service d'entretiens de biens personnels ou professionnels

*P. ex. Blanchisserie, Tabac /
journaux, Fleuriste*

Séquence 2 : Front Chancy

Particularités:	Front continu Accès indirect à l'intérieur du quartier
Ambiance:	Urbaine, périurbain, nuisances routières
Visibilité:	Directe Rue, Progressive vers le tram
Intensité:	Moyenne, Report des piétons sur ce côté
Valeur d'usage/marchande:	Consommation de destination ou d'opportunité
Accès livraisons :	Camions / camionnettes, arrière / souterrain, centralisé (limiter les nuisances)

Taille et type d'activités au RDC :

Prioriser des activités nécessitant une grande taille, car seules surfaces disponibles dans le quartier pour accueillir plus de 160 m² au rez. Accompagner de petites et moyennes activités commerciales et de service à la personnes, afin de proposer une offre complémentaire et profiter des synergies possibles. Rythmer la longueur importante de façade avec des accès et des perméabilités vers l'intérieur contrastées et qualitatives. Interface de rencontre entre les deux trames de quartier par les cours des bâtiments.



Restauration Restauration rapide

*P. ex. Sandwicherie,
Café de spécialité,
etc.*



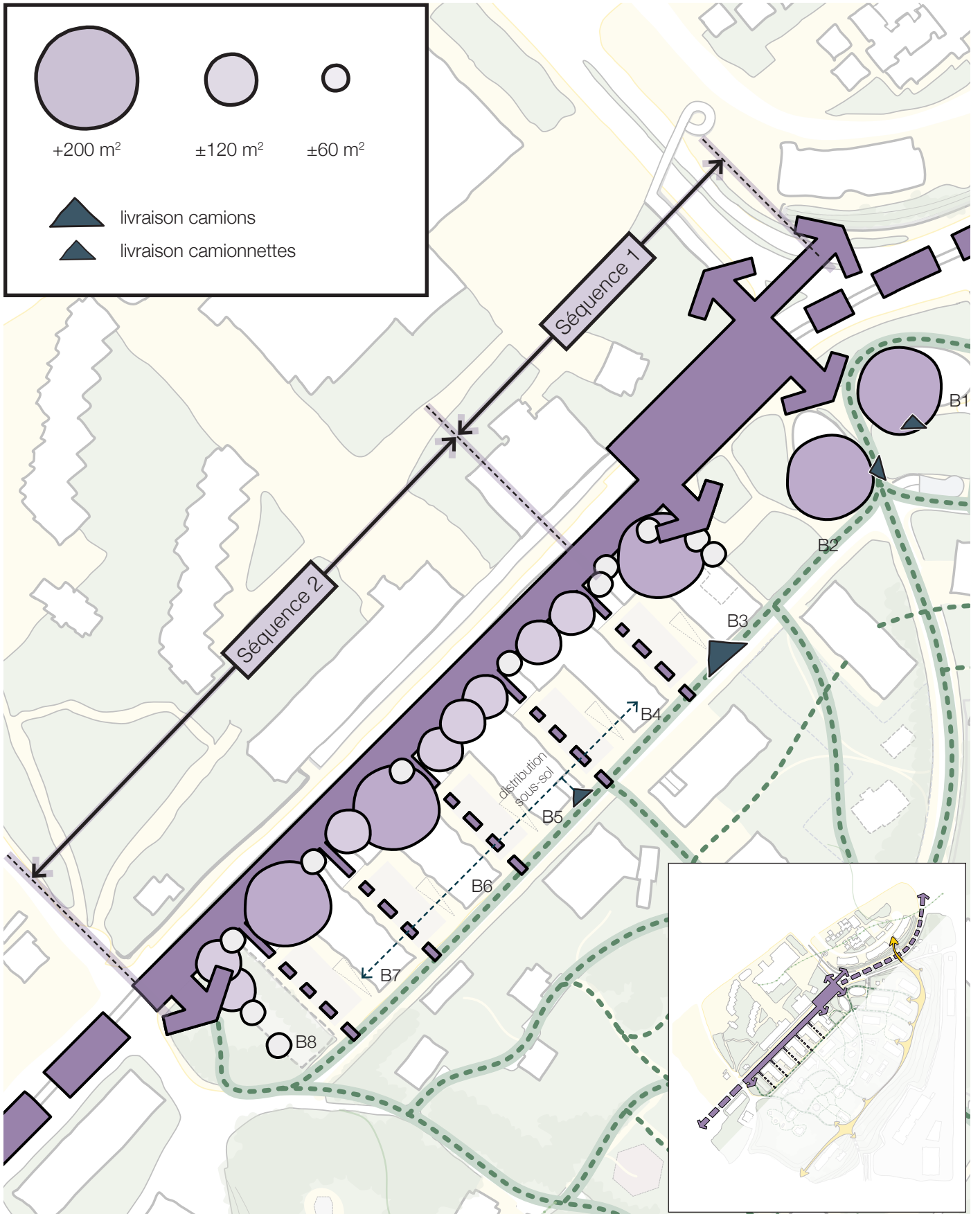
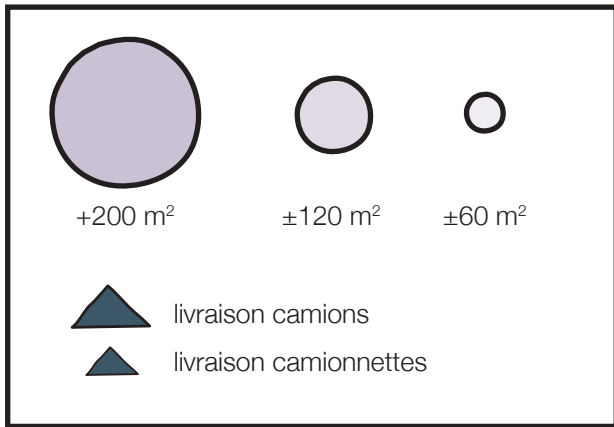
Commerces de biens Acheter des biens de première nécessité Accéder à des service d'entretiens de biens personnels ou professionnels

*P. ex. Réparation/entretien
de choses, commerces
spécialisés de destination
(imprimerie, etc.)*



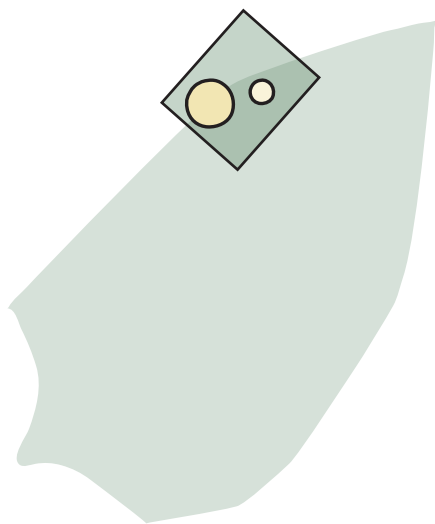
Services à la personnes Services de soins (para)- médicaux Services de soins esthétiques et corporels Pratique d'une activité physique (privée)

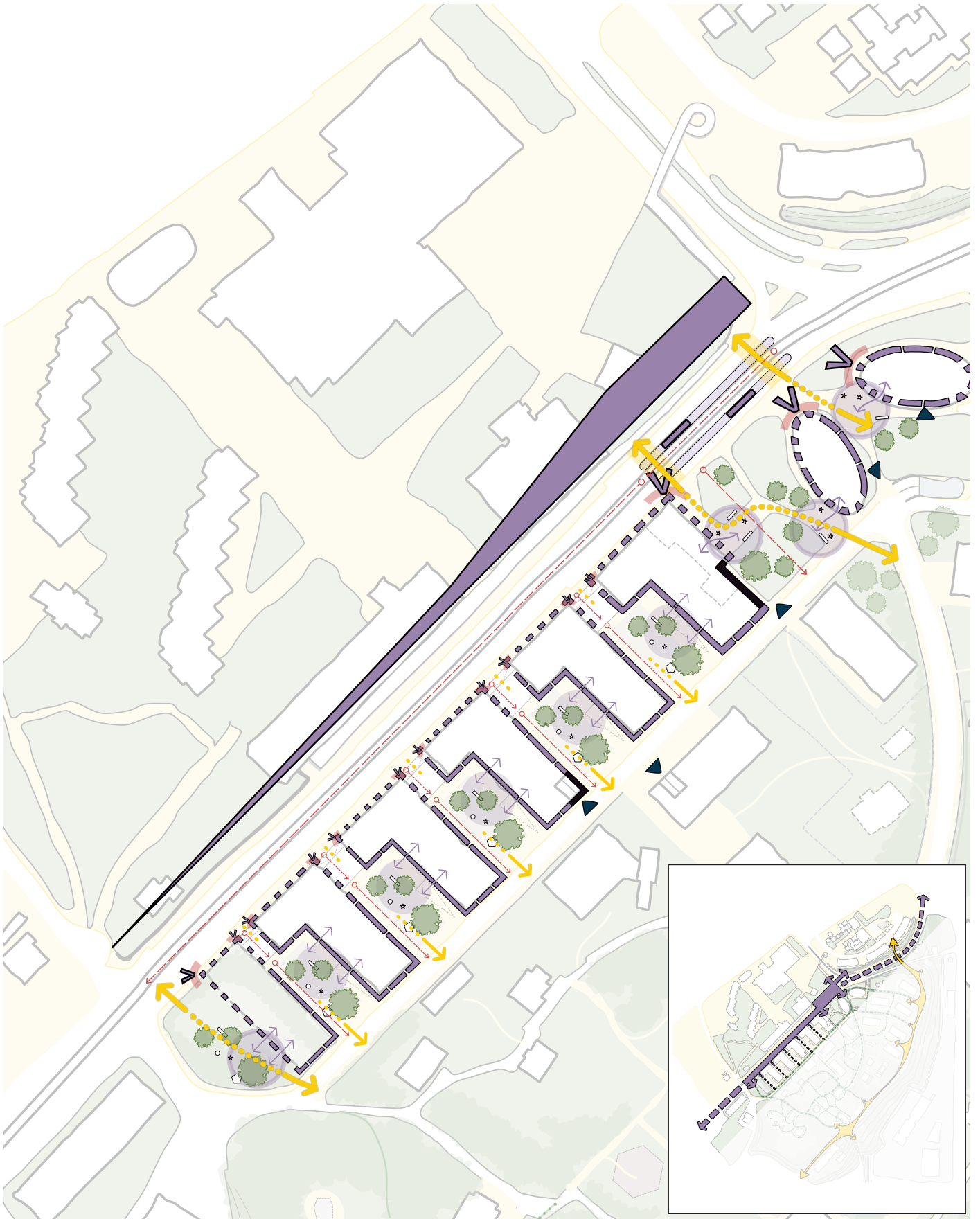
*P. ex. Pharmacie, cabinets
para-médicaux, ongles,
coiffure, salle polyvalente-
crossfit, etc.*



Programmation

C2. Le bâti et les espaces ouverts





Programmation

Principes et suggestions

Degrés d'ouverture de la façade



Façade ouverte et perméable

> Prioriser les activités qui proposent une interaction

S'y rendre, s'arrêter, faire des achats, consommer, interagir, se trouver de part et d'autre



Façade semi-perméable

> Valoriser accès aux logements et bureaux (adressage), une certaine opacité est admise

Entrer et sortir, longer, faire une pause, s'asseoir sur le cadre d'une fenêtre, se tenir dans un cadre de porte

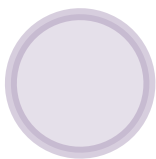


Façade de service

> Soigner le rapport d'échelle et la qualité des dispositifs architecturaux dédiés aux services (accès livraisons, parkings, etc.)

Accès / sortie de la marchandise, installations, façades qui nécessitent une opacité totale

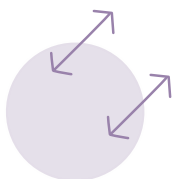
Espaces extérieurs



Espaces extérieurs à l'échelle du quartier

Usage public

> Coordination avec la Ville indispensable (entretien, aménagements nécessaires)



Espaces extérieurs communs

Usage collectif ou public

Rapport direct avec les accès, prolongement de l'espace intérieur vers l'extérieur, aménagements qui se prêtent à l'appropriation

> Coordination avec la Ville souhaitée (entretien, aménagements nécessaires)



Programmation

Principes et suggestions



Façade ouverte et perméable



Façade semi-perméable



Façade de service



Visibilité

> Primordiale pour certains commerces ou services. Soigner l'angle, la perméabilité visuelle et les interactions. Privilégier l'accès piéton principal



Intensité des flux liée au TRAM

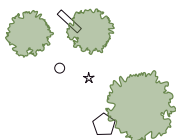
> Primordiale pour certains commerces ou services



Flux piéton principal et perméabilités visuelles majeures



Perméabilités visuelles et piétonnes



Aménagements extérieurs

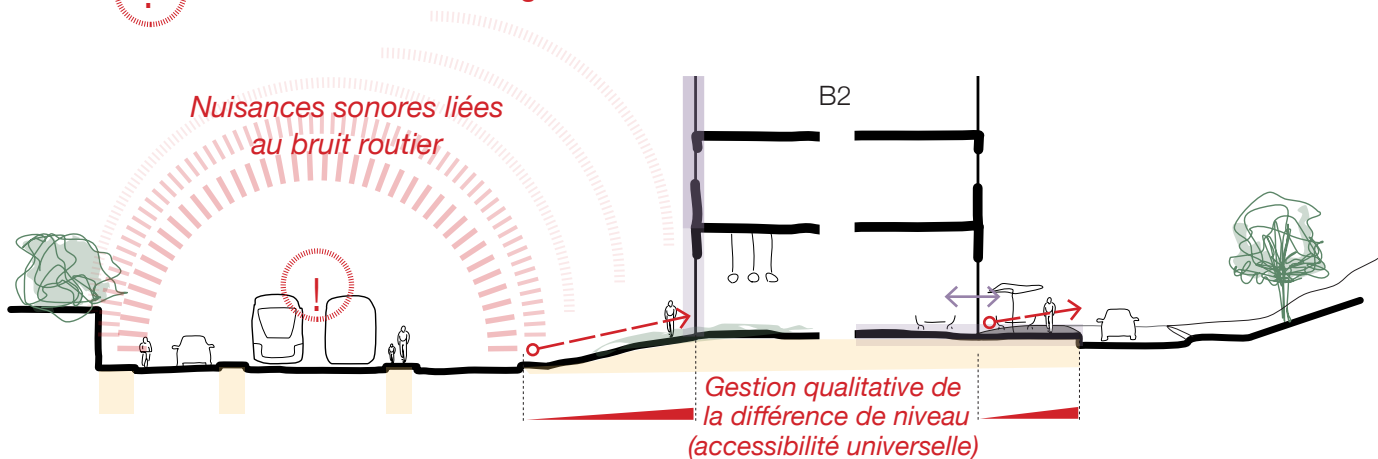
> Prioriser une végétation qui apporte du confort climatique et contribue à la qualité paysagère et biologique, soigner les choix de revêtements, le mobilier et des espaces de jeux pour les enfants (cf. charte paysagère).



Accès livraisons et parking

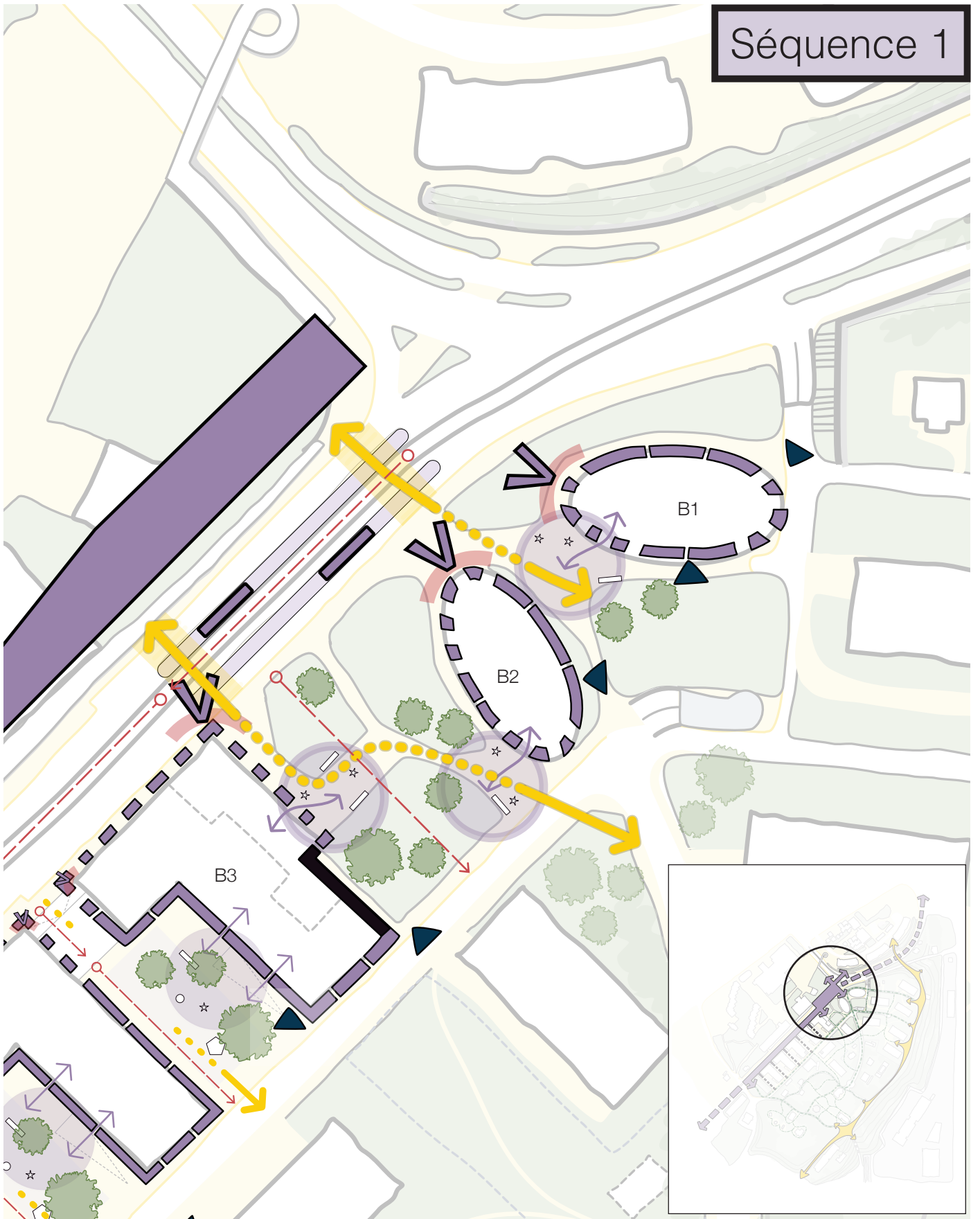


Points de vigilance





Séquence 1



Programmation

Principes et suggestions



Façade ouverte et perméable



Façade semi-perméable



Façade de service



Visibilité

> Primordiale pour certains commerces ou services. Soigner l'angle, la perméabilité visuelle et les interactions. Privilégier l'accès piéton principal



Intensité des flux liée au TRAM

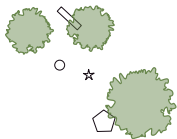
> Primordiale pour certains commerces ou services



Flux piéton principal et perméabilités visuelles majeures



Perméabilités visuelles et piétonnes



Aménagements extérieurs

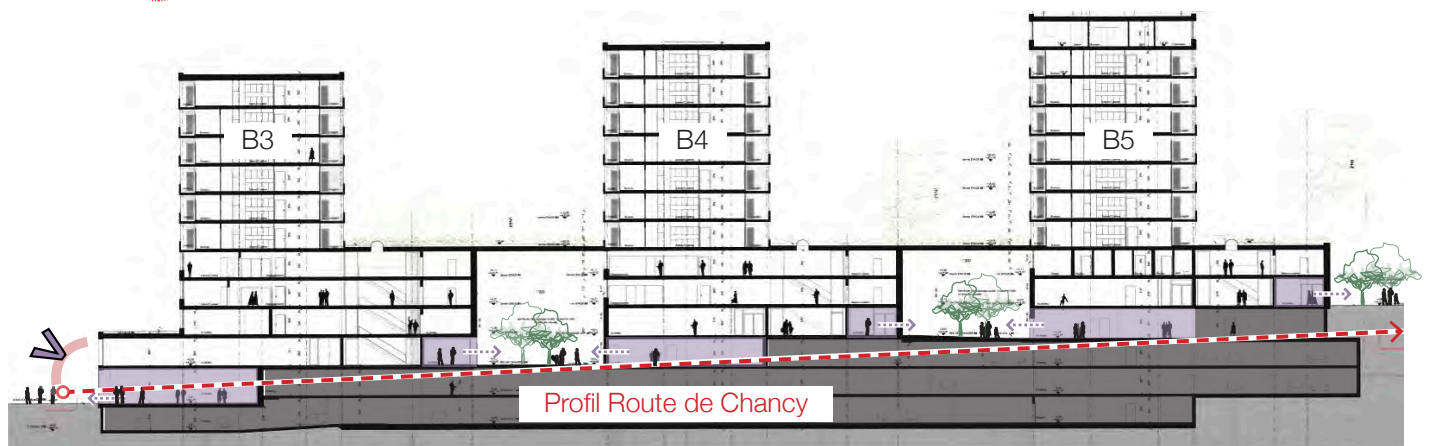
> Prioriser une végétation qui apporte du confort climatique et contribue à la qualité paysagère et biologique, soigner les choix de revêtements, le mobilier et des espaces de jeux pour les enfants (cf. charte paysagère).



Accès livraisons et parking

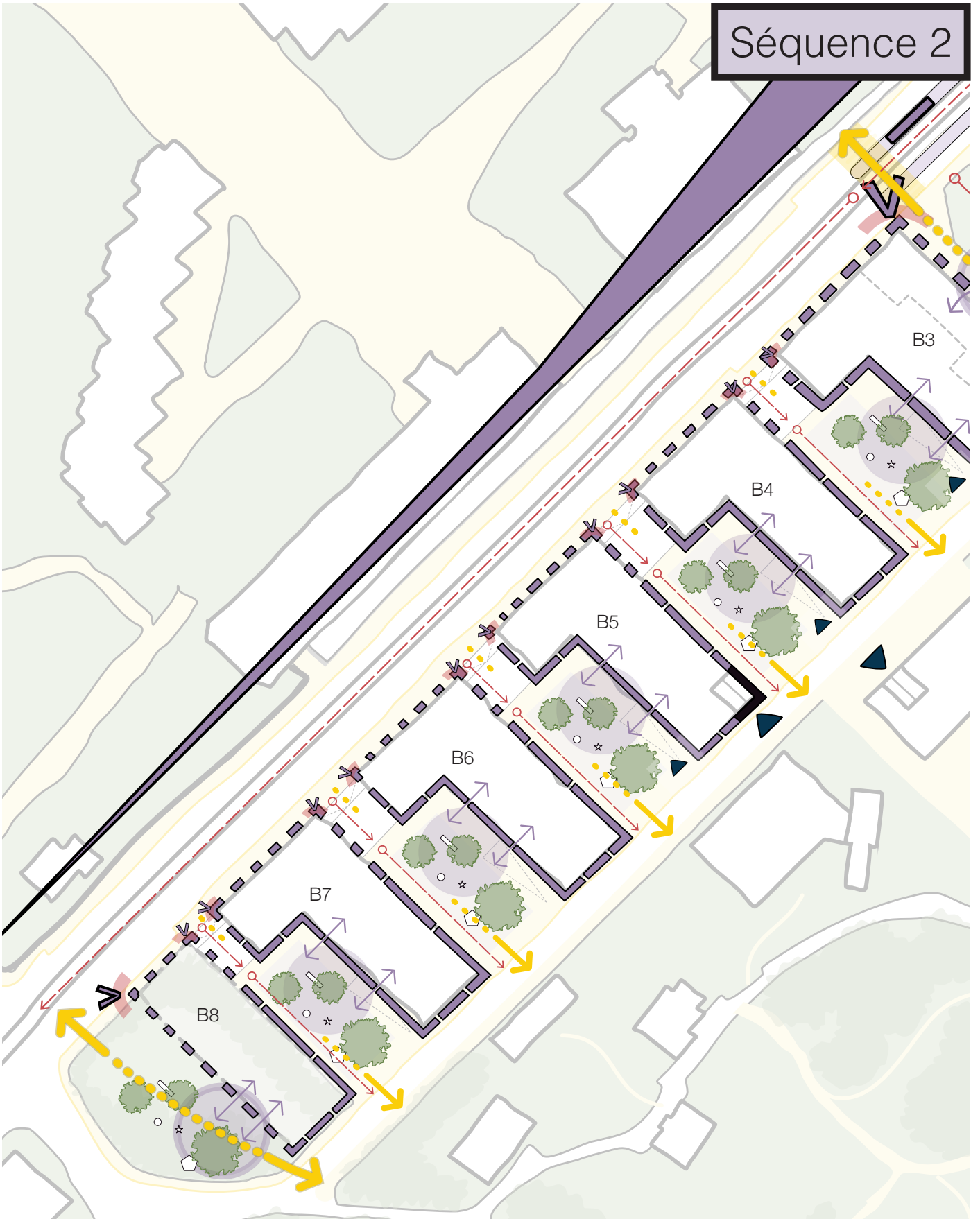


Point de vigilance : des rapports disparates entre le trottoir et les RDC





Séquence 2

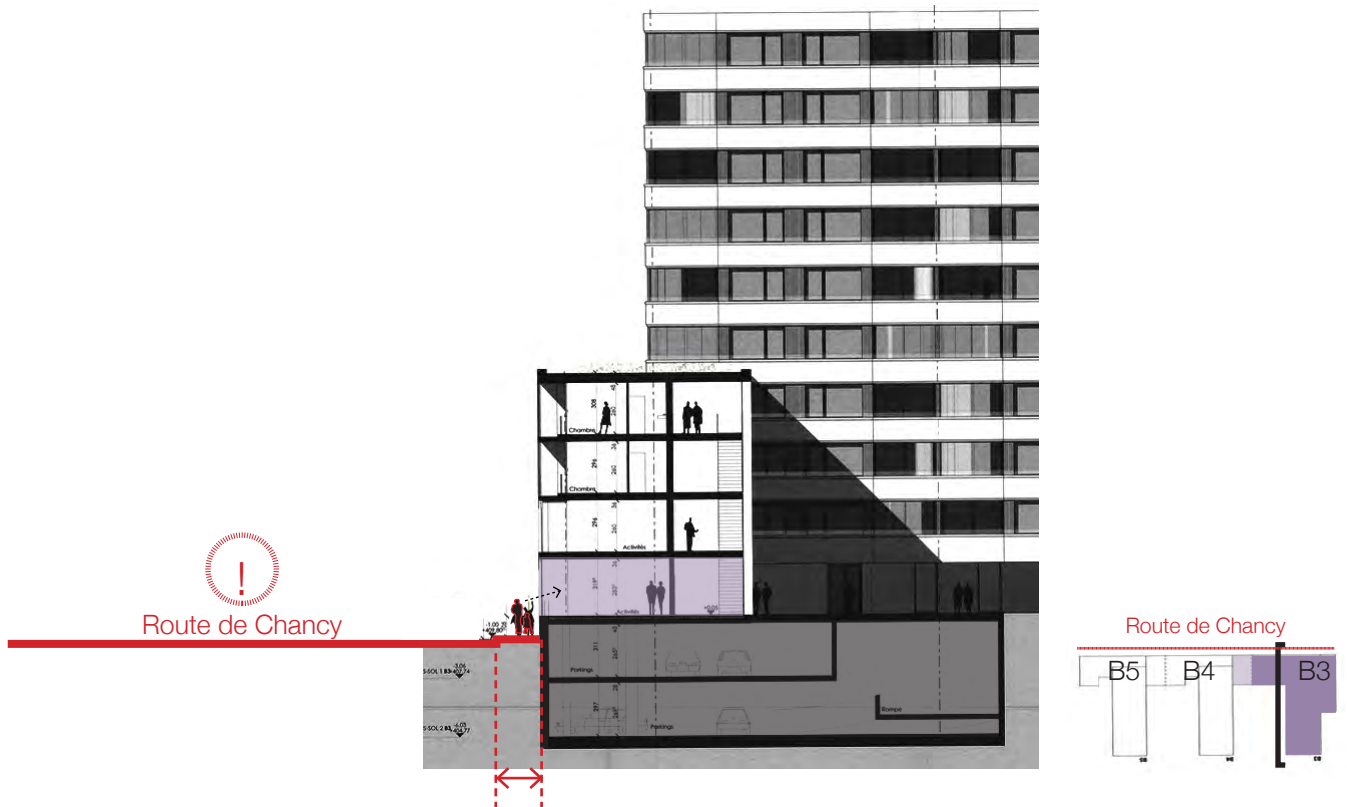
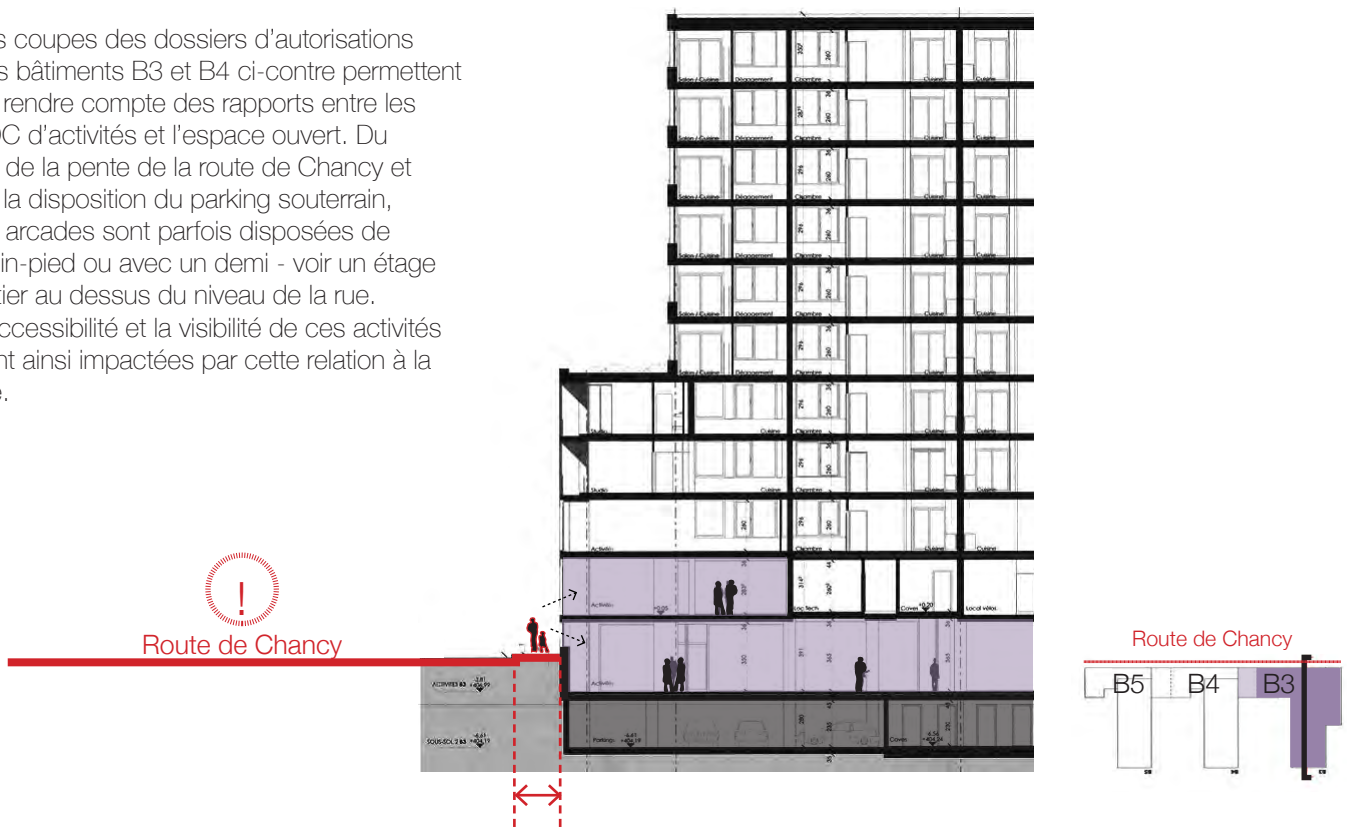


Programmation

Principes et suggestions

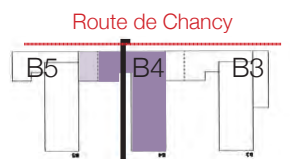
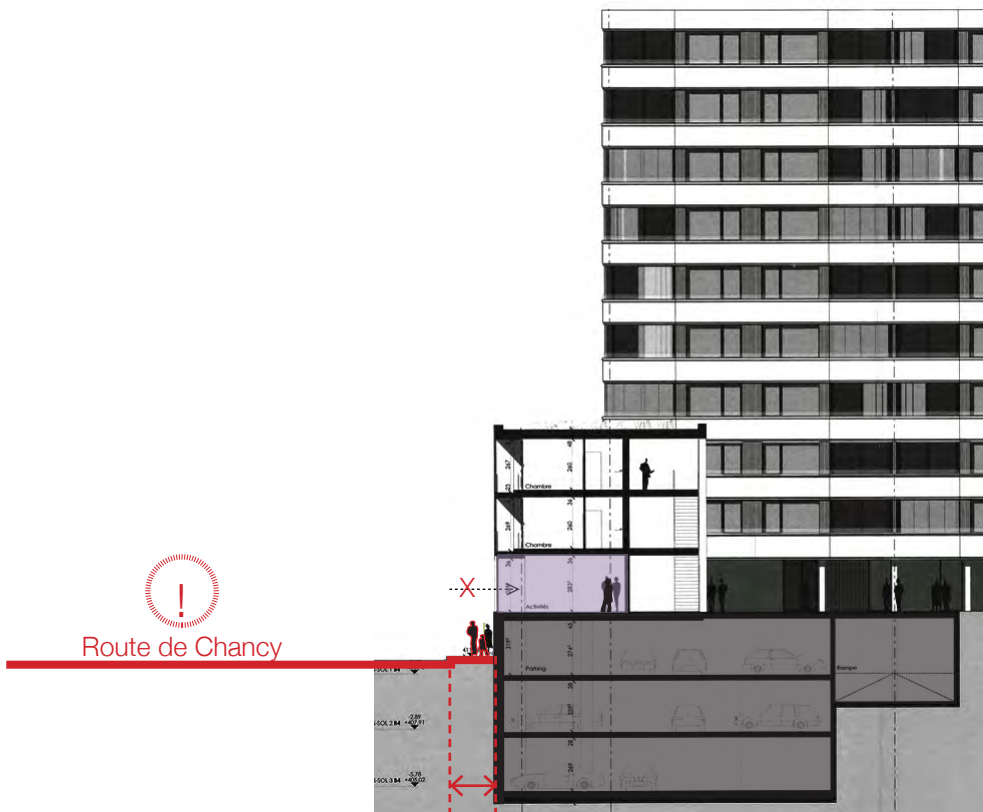
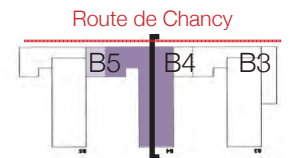
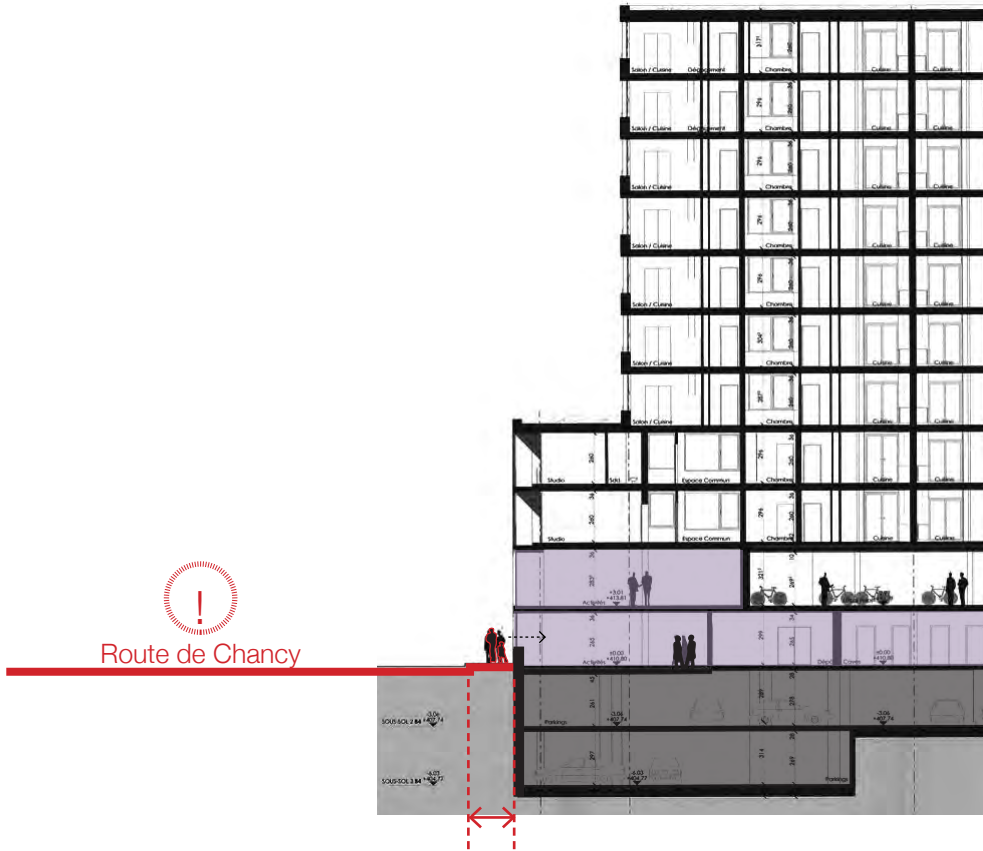
Rapport entre le trottoir de la la Route de Chancy et le RDC du Bâtiment 3

Les coupes des dossiers d'autorisations des bâtiments B3 et B4 ci-contre permettent de rendre compte des rapports entre les RDC d'activités et l'espace ouvert. Du fait de la pente de la route de Chancy et de la disposition du parking souterrain, les arcades sont parfois disposées de plein-pied ou avec un demi - voir un étage entier au dessus du niveau de la rue. L'accessibilité et la visibilité de ces activités sont ainsi impactées par cette relation à la rue.





Rapport entre le trottoir de la la Route de Chancy et le RDC du Bâtiment 4



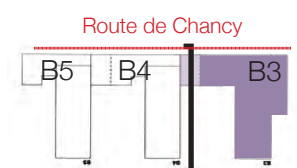
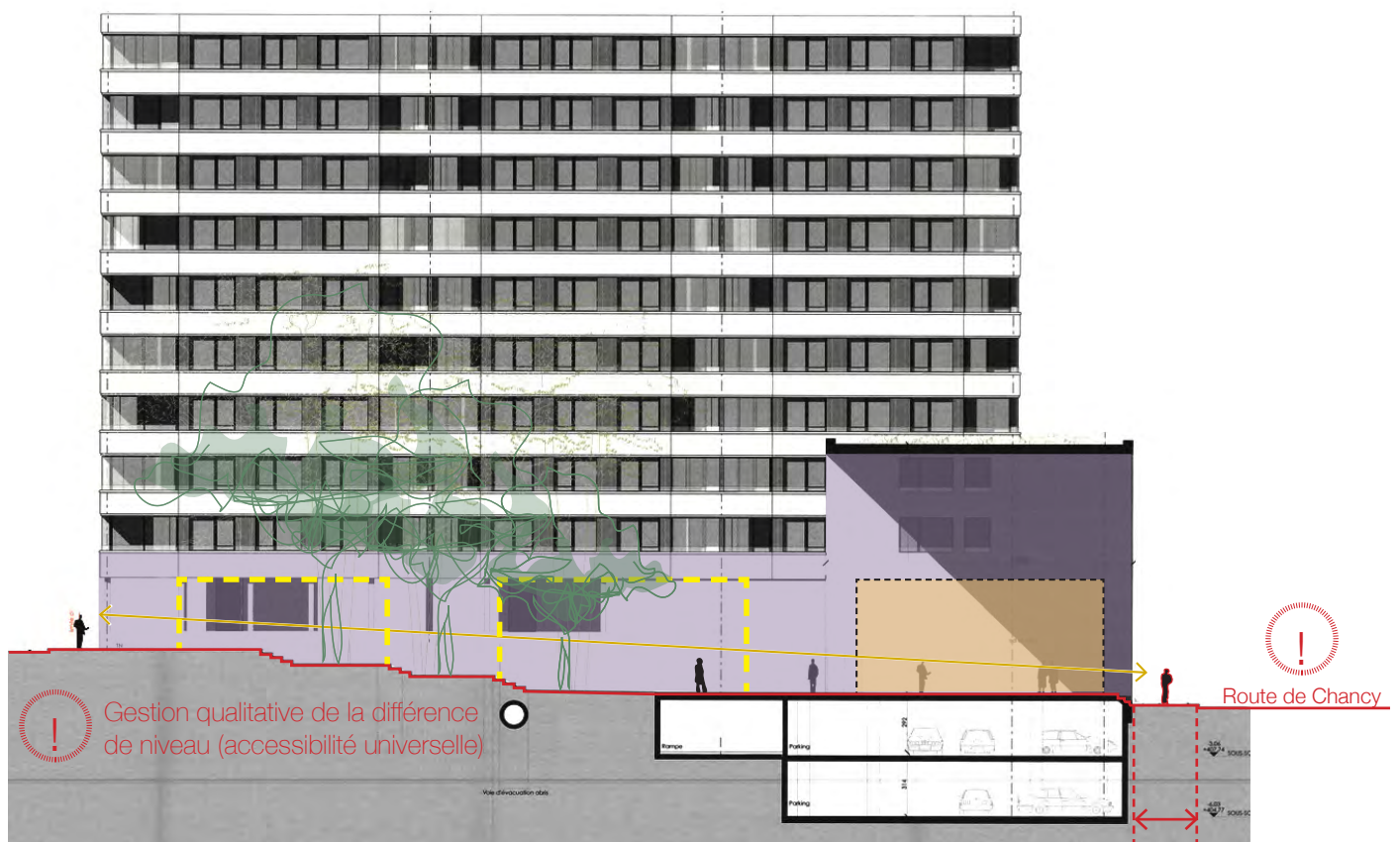
Programmation

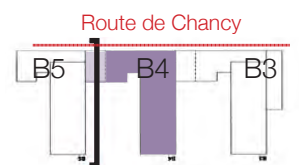
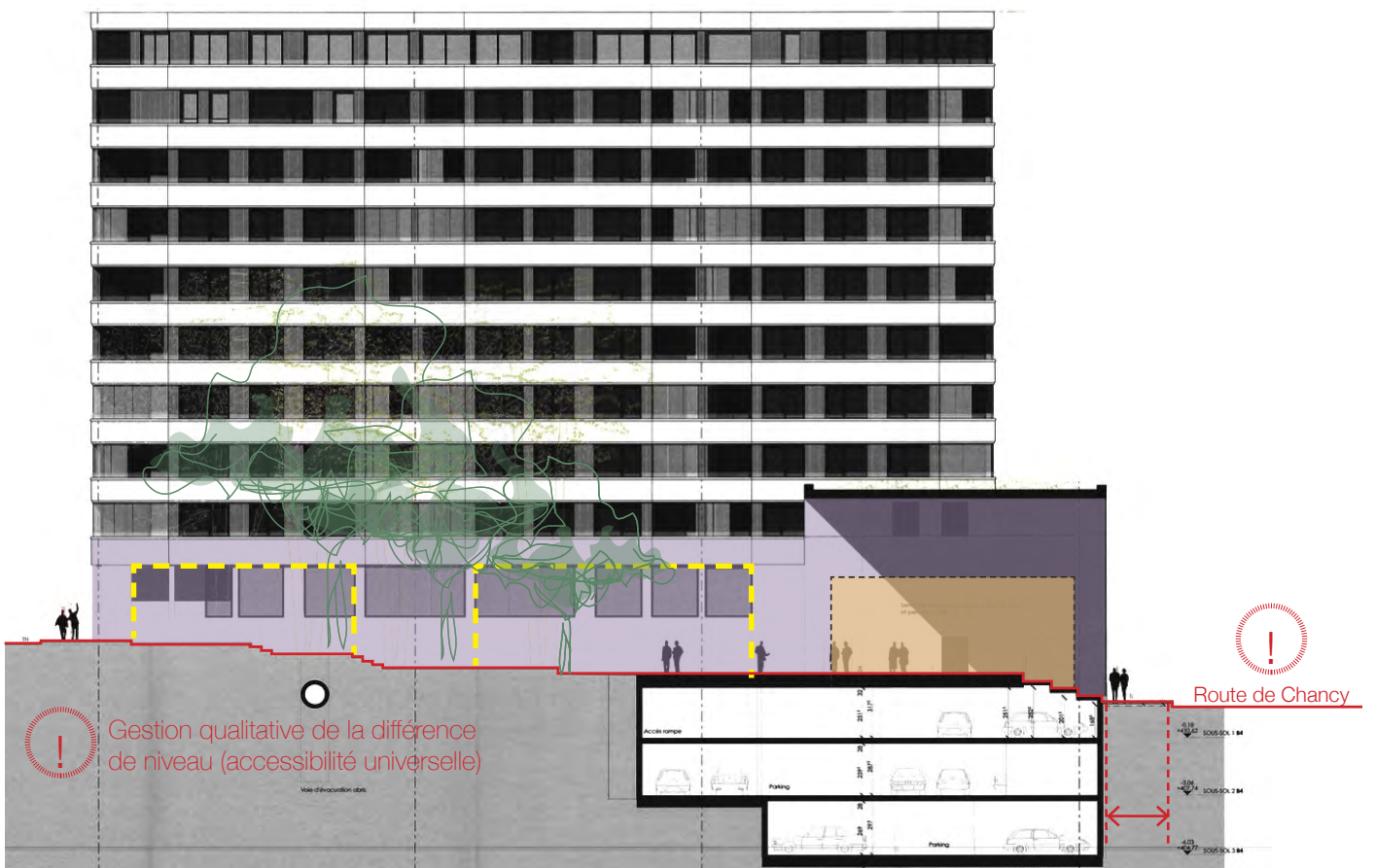
Principes et suggestions

Le rôle des cours pour améliorer l'attractivité des RDC à travers un rapport de plein-pied avec le bâti

Les coupes des passages entre les bâtiments B3 et B4 illustrent des dispositions peu heureuses pour les piétons. En effet, aucune ouverture de la façade sur le passage n'est visible sur ces coupes, provoquant des situations non qualitatives (voire hostiles) pour les usagers et l'attractivité de ces espaces.

Intervention possible, voire nécessaire, pour garantir des appels qualitatifs à entrer/sortir du quartier par ces perméabilités : ouverture vitrée sur le passage, intervention artistique, végétalisation, etc.





Programmation

C1. Les séquences

Séquence 1: Résidentielle

Particularités:	Axe de promenade Rapport direct à la nature, au paysage et logements
Ambiance:	Parc habité
Visibilité:	Indirecte depuis la promenade
Intensité:	Moyenne (heure pendulaire - weekend), faible à nul
Valeur d'usage/marchande:	Valeur d'usage, paysagère, activité artisanale ou culturelle (associative) en lien avec la vie de quartier
Accès livraisons :	Camionnettes jusqu'à un point de distribution partagé

Taille et type d'activités au RDC :

Les RDC de cette séquence sont occupés par des ateliers d'artistes (B14, face à la promenade, en contact en avec l'espace Gaimont) et des locaux pour vélo (B15). De petites activités socio-culturelles ou commerciales en lien avec l'artisanat peuvent venir animer ponctuellement cette transition avec la promenade Nicolas-Bouvier. Non génératrices de nuisances pour les logements, ces activités profitent d'une situation de visibilité depuis la promenade, dans un cadre naturel et paysager. Les équipements et activités des RDC donnant sur le réseau vie de quartier doivent être compatibles avec les logements.



Socio-culturel

Socialiser et se cultiver en participant à des activités associatives, artistiques (musicales, plastiques, etc.). Partager des expériences pour enrichir la vie de quartier.

P. ex. Atelier de céramique, poterie, peinture, etc.



Commerces de biens et artisanat

Pratiquer une activité artisanale, privée ou associative, transparente et ouverte sur le quartier

P. ex. métier en lien avec l'édition, l'architecture, le paysage, le graphisme, etc.

Séquence 2: Orangerie

Particularités:	Axe de promenade Rapport direct à la nature, au paysage et équipements
Ambiance:	Parc équipé
Visibilité:	Indirecte depuis la promenade, topographie
Intensité:	Moyenne (heure pendulaire - weekend), sinon faible à nul
Valeur d'usage/marchande:	Valeur d'usage, paysagère, activité en lien avec vie de quartier
Accès livraisons :	Camionnettes jusqu'au pavillon de l'Orangerie

Taille et type d'activités au RDC :

Le Pavillon de l'Orangerie peut accueillir des activités ponctuelles en lien avec l'animation du quartier et l'activité sportive d'intérieur (danse, yoga, pilate)

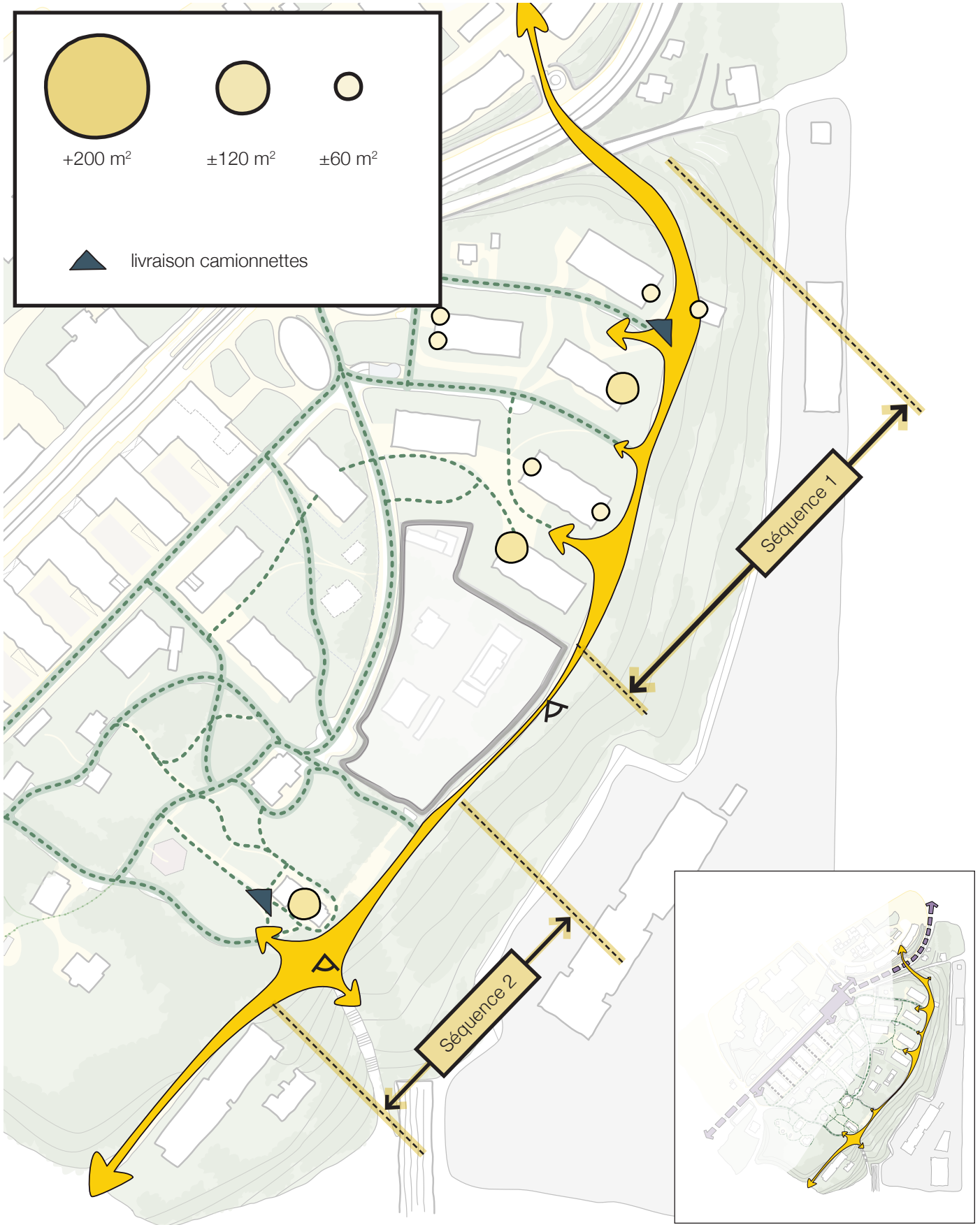


Socio-culturel

Socialiser et se cultiver en participant à des activités associatives. Partager des expériences pour enrichir la vie de quartier.

Legend for site plan:

- Large yellow circle: +200 m²
- Medium yellow circle: ±120 m²
- Small white circle: ±60 m²
- Dark blue triangle: livraison camionnettes



Programmation

C1. Les séquences

Séquence 1: Parc habité

Particularités:

Logements dans un réseau de jardin
Rapport à la route de Chancy et à la Promenade Nicolas-Bouvier
Contexte habité, seuil privatif ou d'équipements à destination du quartier

Ambiance:

Calme, végétal, vie de quartier, coulée de pin

Visibilité:

Faible, intérieur du quartier

Intensité:

Faible, Moyenne (ponctuelle en fonction d'événements), préservation des entités naturelles dans le parc habité

Valeur d'usage/marchande:

Valeur d'usage, loisirs, équipements communaux, consommation répondant aux besoins micro-serv iciels quotidiens ou pour la rencontre

Accès livraisons :

Camion depuis le chemin des Erables et le chemin de Surville

Taille et type d'activités au RDC :

Le parc habité comprend un espace dédié à la nature (infrastructure écologique, coulée de pins) et des espaces verts à diverses vocations publics. En fonction de l'intensité d'usage projetée, les aménagements seront à adapter.

- (3) Jardins communs: espace vert à vocation d'accueil (mobiliers et espace ludique)

- (4) Lieux de rencontre: - espace vert à vocation d'animation ponctuelle (mobiliers urbains et équipements de base (borne électrique))

- Espace vert naturel à vocation de détente



Commerces de biens et artisanat

Pratiquer une activité artisanale privée ou associative
Acheter des biens alimentaires de proximité, locaux, en vrac.



Socio-culturel

Prestations socio-culturelles communales: accueil enfants, ado, parents, nouveaux habitant.e.s

P. ex. Maison de quartier, Espace quartier, et espace parents-enfants



Restauration Petite restauration de quartier

P. ex. Tea-room, Boulangerie-épicerie spécialisée.



Educatif

Accueillir les petits enfants
Accueillir les écolier.e.s

P. ex. Crèche, parascolaire

Séquence 2: Parc Chuit

Particularités:

Parc public
Rapport direct une nature «jardinée»
Usage populaire (rencontre, événement)

Ambiance:

Parc arboré. calme ou animé

Visibilité:

Ouvert sur les accès, intérieur du quartier

Intensité:

Forte (weekend), faible (semaine), ponctuelle selon les événements socio-culturels prévus

Valeur d'usage/marchande:

Valeur d'usage, paysagère, de loisirs, équipements communaux

Accès livraisons :

Camion depuis le chemin des Erables, camionnettes sur le chemin jusqu'au Pavillon

Taille et type d'activités au RDC :

Les bâtiments de cette séquence sont occupés par une diversité d'activités. Le Pavillon de l'Orangerie peut diversifier son offre d'activités (mutualisation). Le bâtiment de l'OIPC peut accueillir un ou plusieurs équipements socio-culturels communaux. Les logements au chemin des Erables peuvent également être réaffectés à des équipements socio-culturels, éducatifs, voire administratifs. Prévoir une borne électrique et raccordement à l'eau pour les événements organisés dans le parc.

Afin d'anticiper l'arrivée d'un équipement socio-culturel majeure comme une MQ dans le bâtiment communal occupé par l'OIPC, une réflexion quant à un réaménagement de l'aire de jeux doit avoir lieu. Varier les jeux afin d'offrir des usages à tous les âges jusqu'à jeune adulte (0-18ans).

Au vu des enjeux du Plan Climat et de la densification du quartier (parcelle du parc Chuit a contribué à octroyer des droits à bâtir), ne pas perdre de pleine-terre. Limiter donc l'emprise de la future aire de jeux et poursuivre des réflexions sur des jeux qui n'imperméabilise pas le sol.



Sportif

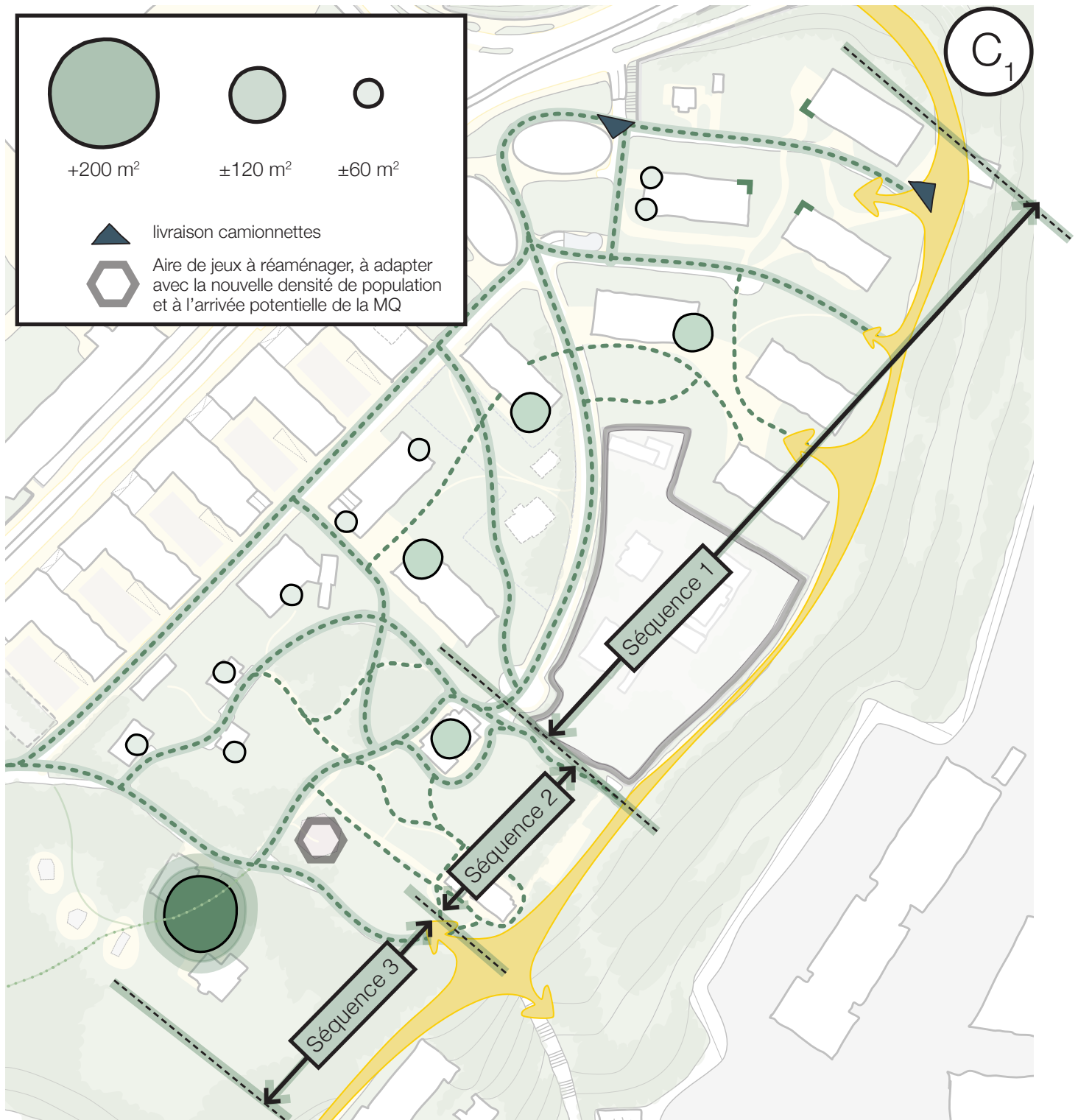
Pratiquer une activité sportive en plein-air ou intérieure, non cadrée (installation de box up)



Socio-culturel

Prestations socio-culturelles communales: accueil enfants, ado, parents, nouveaux habitant.e.s

P. ex. Maison de quartier, Espace quartier, et espace parents-enfants



Séquence 3: Maison de la Montagne

Particularités:

Ambiance:

Visibilité:

Intensité:

Valeur d'usage/marchande:

Accès livraisons :

Rapport direct à la nature

Affecté à une activité / une entité

Parc arboré, calme

Caché, Enclot arboré

Moyenne (weekend), faible (semaine), ponctuel selon les événements

Valeur d'usage, paysagère, culturelle et médiation

En lien avec un réseau (visiteur.euse.s) régional

Camionnettes jusqu'à l'entrée du site

■ Socio-culturel

Equipements et activités socio-culturelles : accueil du public, médiation, activités événementielles en lien avec la montagne

● Petite restauration de quartier

■ Sportif

Blocs d'escalade en plein-air

Programme : un musée dédié à la montagne, proposant une petite restauration, ainsi qu'une bibliothèque dédiée montagne. Une maison des associations avec des salles polyvalentes ouvertes au public.

Programmation

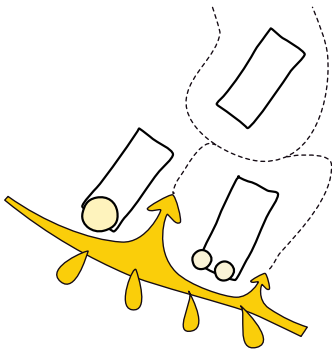
C2. Le bâti et les espaces ouverts

Trois manières de localiser le programme dans les «grappes» de bâtiments



On peut observer que certains bâtiments sont organisés en groupes de 3, des «grappes».

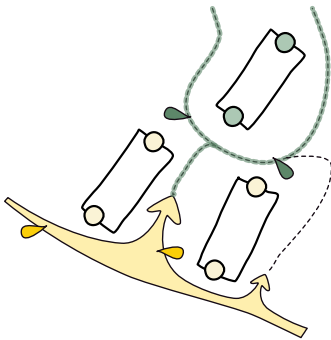
> Profiter des synergies possibles entre ces bâtiments, lus comme un ensemble, demande de la coordination au stade du projet.



Programme qui accentue la promenade interquartier

> Programmes qui demandent une certaine visibilité et un flux au-delà des habitant.e.s des logements ou de Surveillance.

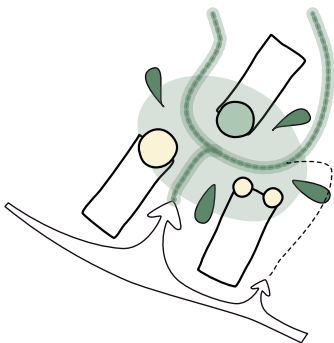
Demande une coordination entre les bâtiments au moment du projet.



Programme réparti sur la profondeur

> Programmes répartis selon opportunité dans chaque bâtiment.

Ne demande pas de coordination entre les bâtiments.



Programme qui accentue un espace extérieur type «cœur»

> Programmes qui bénéficient des synergies entre eux et l'espace extérieur, des débordements sur l'espace «commun».

Espaces extérieurs



Espaces extérieurs en rapport avec la promenade inter-quartier : Débordement et interaction pour animer un parcours et profiter du passage.

Encourager le débordement sur l'espace extérieur des activités

Différentes types d'appropriation des abords des façades

> Coordination avec la Ville nécessaire (entretien, aménagements nécessaires)



Espaces extérieurs communs : les «jardins» des grappes

Usage collectif ou public

Cœur de la «grappe» de bâtiments, des usages collectifs et des aménagements appropriables sont à prioriser. Prioriser des programmes communs qui débordent vers l'espace extérieur, et les rapports possibles entre les programmes au RDC des trois bâtiments.

> Coordination avec la Ville souhaitée (entretien, aménagements nécessaires)



Lieux de rencontre

Usage public

Espace libre et naturel, sans aménagements précis mais avec l'infrastructure nécessaire (eau, électricité, mobilier mobile, points d'ancrage, etc.) pour accueillir des événements et manifestations organisées ou spontanées respectant les principes de préservation du cadre naturel de ce site.

> Responsabilité de la Ville (entretien, aménagements nécessaires)



Programmation

Principes et suggestions



Façade ouverte et perméable



Façade semi-perméable



Façade de service



Visibilité

> Primordiale pour certains commerces ou services. Soigner l'angle, la perméabilité visuelle et les interactions. Privilégier l'accès piéton principal



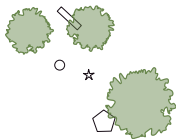
Perspectives sur la ville et le grand paysage



Prolongement des programmes au RDC vers les espaces extérieurs

Possibilité de débordement des programmes au RDC vers les lieux de rencontre

Aménagements ponctuels accompagnant les parcours (mobilier, point d'eau, etc.)



Aménagements extérieurs

> Prioriser une végétation qui apporte du confort climatique et contribue à la qualité paysagère et biologique, soigner les choix de revêtements, le mobilier et des espaces de jeux pour les enfants (cf. charte paysagère).



Accès livraisons et parking



Place de jeux



Coulée de pins



Points de vigilance

- **Grappe de bâtiments déjà construite**
- **Mission permanente de la République Populaire de Chine**
- **Genève Montagne**



Genève
Montagne



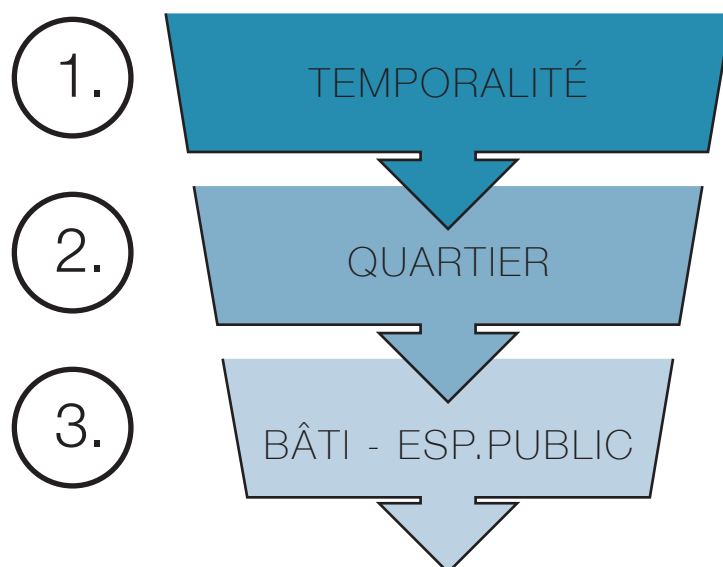
Vue sur le Pavillon de l'Orangerie, depuis la promenade Nicolas-Bouvier

Équipements publics

Equipements publics

Orientations pour les équipements publics

La marche à suivre pour la localisation des équipements se base sur les mêmes principes que pour les activités de RDC, avec des modifications liées aux conditions particulières de mise en œuvre des équipements publics (leviers, arbitrages politique et technique)



1. TEMPORALITÉ

Croisement entre l'urgence et l'opportunité

Vu le contexte de développement du quartier, l'emplacement de certains équipements est plus ou moins urgent. La proposition consiste en premier lieu de croiser les besoins des équipements publics avec les horizons de construction du bâti pour combiner les urgences avec la temporalité adéquate de développement. Le rythme de développement pourrait aussi influencer le choix d'un emplacement : par exemple, selon les conditions de bruit ou d'accessibilité nécessaires pour un certain équipement (impossibilité de cohabiter avec un chantier autour); ou aussi par la capacité d'influencer le projet architectural en fonction de l'équipement.

> P. ex: Besoin d'une maison de quartier (même temporaire) pour accueillir les nouveaux habitant.e.s. Identifier quels sont les bâtiments construits avec des RDC vacants, et quelles sont les opportunités dans les bâtiments livrés d'ici à 2 ans. Si une seule opportunité émerge, il faudra la saisir ! Si plusieurs opportunités se dégagent, on passe au tamis suivant.

Logique d'urgence, de phase de chantier, d'avancement des projets.

2. QUARTIER

Le meilleur emplacement selon la vision du quartier

Une fois les opportunités identifiées, on peut passer à un deuxième filtre : la pertinence de l'emplacement de l'équipement au sein des trois secteurs identifiées. Chaque secteur présente un rapport d'échelle particulier (intercommunal, interquartier et du quartier) et une ambiance caractéristique. Il faut orienter le programme dans le secteur qui le convient selon le degré de rayonnement cherché et le cadre propice pour l'équipement (aménagement extérieur, rapport aux logements).

> P. ex: Dans le cas de la maison de quartier, on pourrait privilégier les RDC de la Promenade interquartier ou du réseau de quartier. La réflexion pourra aussi être influencée par le prix au m2 proposé par les privés (qui différera peut-être entre un RDC sur un nouveau bâtiment et un RDC dans un bâtiment existant).

Logique de quartier, d'intérêts communaux, de faisabilité économique.

3. BÂTI - ESPACE PUBLIC

Le meilleur rapport avec l'espace extérieur et le bâti environnant

Si encore plusieurs possibilités sont ouvertes, il faut évaluer les conditions du bâti et du cadre à une échelle architecturale. Au sein des trois secteurs, chaque séquence identifiée présente des conditions de visibilité, d'accessibilité, de synergies avec d'autres programmes et vers les espaces extérieurs qui sont particulières. Si les opportunités se présentent dans le même secteur, le choix pourra être affiné selon ces conditions.

Ceci doit être accompagné par une vision d'ensemble pour favoriser les synergies entre les équipements et les programmes qui s'enracinent au fur et à mesure dans le quartier.



Synthèse illustrative

Synthèse illustrative

Vision du quartier



3 thématiques avec différents degrés pour décrire les espaces extérieurs



CONVIVIALITÉ



entre soi

voisin-es de SURVILLE

quartiers environnants
et au delà !



ANIMATION



calme

détendu

intensité ponctuelle



AMÉNAGEMENTS



nature

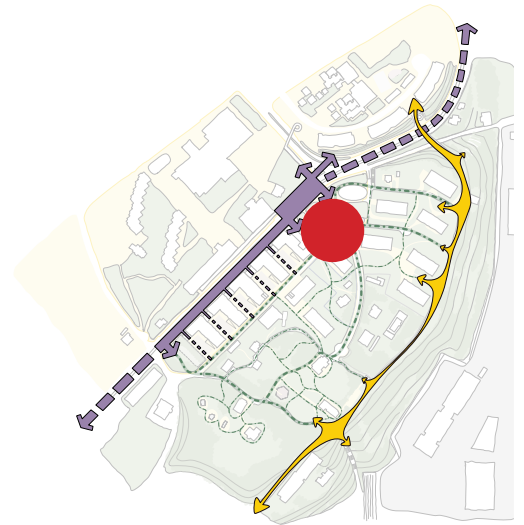
mixtes

urbains

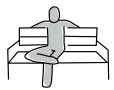




PLACES URBAINES



CONVIVIALITÉ



entre soi



voisin-es de SURVILLE



quartiers environnants

ANIMATION



calme



détendu



intensité ponctuelle

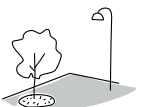
AMÉNAGEMENTS



nature



mixtes



urbains





COURS ANIMÉES



CONVIVIALITÉ



entre soi



voisin-es de SURVILLE



quartiers environnants

ANIMATION



calme



détendu



intensité ponctuelle

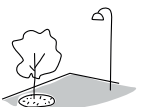
AMÉNAGEMENTS



nature



mixtes



urbains



3

JARDINS COMMUNS



CONVIVIALITÉ



entre soi



voisin-es de SURVILLE



quartiers environnants

ANIMATION



calme



détendu



intensité ponctuelle

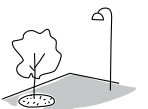
AMÉNAGEMENTS



nature



mixtes

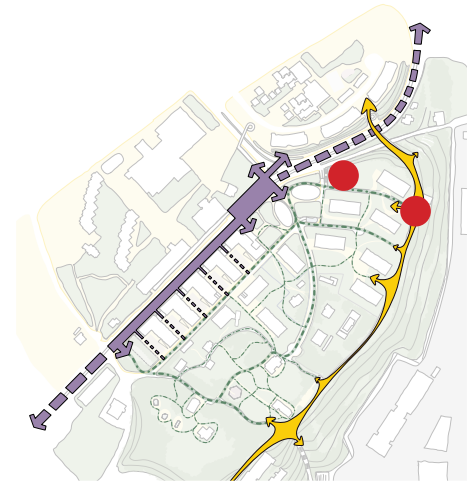


urbains



4

LIEUX DE RENCONTRE



CONVIVIALITÉ



entre soi



voisin-es de SURVILLE



quartiers environnants

ANIMATION



calme



détendu



intensité ponctuelle

AMÉNAGEMENTS



nature



mixtes

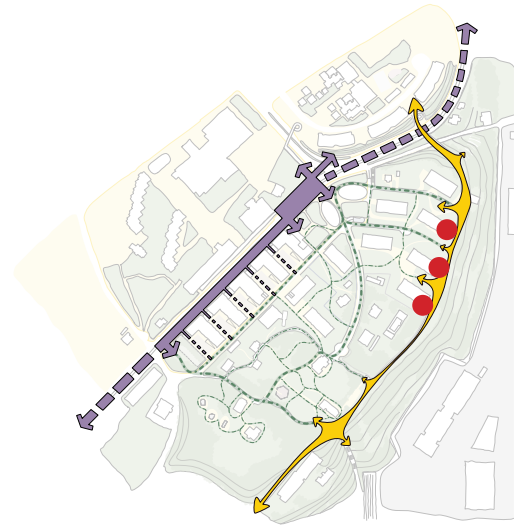


urbains





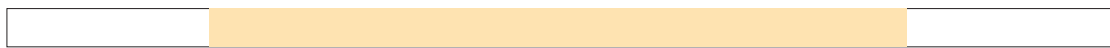
TÊTES DE PROMENADE



CONVIVIALITÉ



entre soi



voisin-es de SURVILLE



quartiers environnants

ANIMATION



calme



détendu

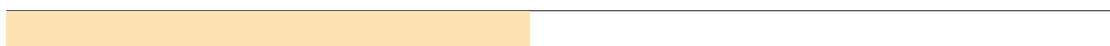


intensité ponctuelle

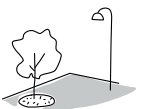
AMÉNAGEMENTS



nature



mixtes



urbains





AXE URBAIN INTER-COMMUNAL

- Liens à la vie urbaine**
- Liaison aux pôles d'emplois et de commerces structurants
 - Axe fort TP et MD direct et rapide
 - Liaison aux pôles d'équipements intercommunaux
- Liens au paysage urbain et naturel**
- Infrastructurale, routier, strates d'espace public piéton à l'étage
 - Asymétrique :
 - Métrique routière
 - Seule fenêtre ouverte sur le quartier depuis la rue
 - Aménagement principalement minéral et végétation ponctuelle
- Liens au bâti**
- Frontage imposant, volume bâti d'échelle urbaine, trottoir étroit
 - Minéralité
 - Relation directe à la façade, visibilité de la rue



AXE URBAIN INTER-COMMUNAL

- Tabac
- Restaurant
- Supermarché
- Café
- Pressing
- Cabinet médical
- Boulangerie
- Onglerie
- Pharmacie
- Fleuriste
- Imprimerie
- Petite restauration
- Spa
- Crèche
- Fitness
- Poste
- Yoga - Pilates
- Réparation d'objets
- Coiffure
- Magasin jardinage
- Fromagerie
- Agence de voyages
- Librairie
- Épicerie
- Centre culturel
- ...



PLACES URBAINES



COURS ANIMÉES



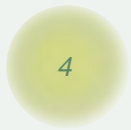
RÉSEAU DE VIE DE QUARTIER

- Liens à la vie urbaine**
- Liaison entre logements, équipements et micro-services de quartier
 - Support d'espace de séjour, de détente et de jeu
 - Parc habité
- Liens au paysage urbain et naturel**
- Ambiances différenciées
 - Réseau vernaculaire, perméabilité piétonne favorisée
 - Espace de fraîcheur
- Liens au bâti**
- Parc habité, seuil habité
 - Végétale, perméabilité, cheminement/sentier
 - Espace domestique et public



JARDINS COMMUNS

ESPACE VERT À VOCATION D'ACCUEIL



LIEUX DE RENCONTRE

ESPACE VERT À VOCATION D'ANIMATION PONCTUELLE



PROMENADE PAYSAGÈRE INTER-QUARTIER

- Liens à la vie urbaine**
- Liaison aux quartiers communaux
 - Axe paysager MD confortable et paysager
 - Liaison aux pôles d'équipements et de services communaux
- Liens au paysage urbain et naturel**
- Ambiance caractérisée par les vues sur la ville-montagnes
 - Asymétrique :
 - Ouverture, confort de la marche
 - Amière du quartier, rapport à la topographie-privacités
 - Espace de fraîcheur
- Liens au bâti**
- Mise à distance / topographie
 - Végétale, perméabilité, cheminement/sentier
 - Espace domestique, on «suggère/invite»



TÊTES DE PROMENADE



vers Onex

RÉSEAU DE VIE DE QUARTIER

- Cabinet de massage
- Maison de quartier
- Parascolaire
- Atelier couture
- Tea-room
- Crèche
- Poterie
- Salle communale
- Coiffure
- Espace quartier
- Réparation de vélo
- Studio yoga
- ...

QUARTIER SURVILLE

PROMENADE PAYSAGÈRE INTER-QUARTIER

Maison de quartier

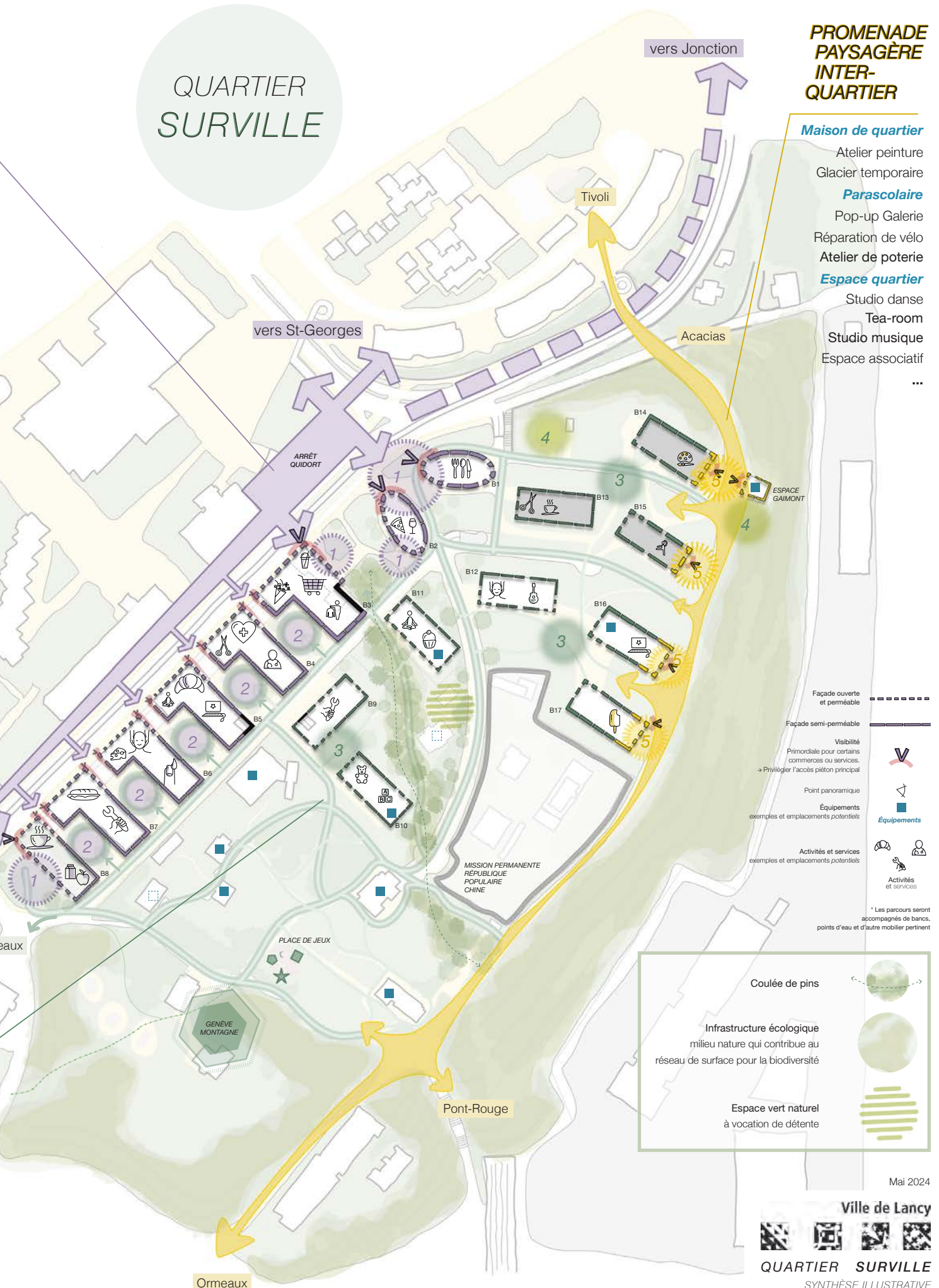
Atelier peinture
Glacier temporaire

Parascolaire

Pop-up Galerie
Réparation de vélo
Atelier de poterie

Espace quartier

Studio danse
Tea-room
Studio musique
Espace associatif
...



- Façade ouverte et perméable
 - Façade semi-perméable
 - Visibilité Primordiale pour certains commerces ou services. -> Privilégier l'accès piéton principal
 - Point panoramique
 - Équipements exemples et emplacements potentiels
 - Activités et services exemples et emplacements potentiels
- * Les parcours seront accompagnés de bancs, points d'eau et d'autre mobilier pertinent

Coulée de pins

Infrastructure écologique milieu nature qui contribue au réseau de surface pour la biodiversité

Espace vert naturel à vocation de détente

Mai 2024



Feuille de route

Urgent (1 à 2 ans)

1. Mise en place de 2 commissions d'accompagnement

- «Vie de quartier-programmation-économie» (V. Davy, O. Magnenat)
- «Aménagements extérieurs» (E. Galland): coordination entre mandataires Ville de Lancy et mandataires maîtres d'ouvrage (architectes et paysagistes)

2. Aménagement d'un Espace d'accueil

- Nouveaux.lles habitant.e.s : information
- Enfants (activités type maison de quartier)

3. Mise en oeuvre des équipements publics prioritaires

- Accueil définitif de l'Espace quartier : priorisation du site, négociation
- Etat de lieux-Stratégie pour la libération des surfaces existantes dans les logements ch. des Érables: visite - état des lieux, négociation, relocalisation, transformation
- Stratégie exploitation de l'Espace Gaimont: mutualisation, négociation, etc.

4. Programme d'activités/d'animation pour l'été 2024:

- Mobilisation des services concernés (petite enfance, cohésion sociale, manifestations,...)
- Identification d'un programme, communication, budget, mise en oeuvre

P. ex: ludobus, fête de quartier, fête de la musique, festival-marché terroir, cinéma en plein air, etc.

Court terme (3 à 5 ans)

1. Mise en oeuvre des équipements publics «coups partis»

- Crèche: input-besoins architecturaux, prescriptions aménagements extérieurs
- Parascolaire: évaluation de la compatibilité avec les logements, input-besoins architecturaux, prescriptions aménagements extérieurs

2. Accompagnement / Coordination de l'appel à projet des activités prioritaires pour la vie de quartier: Boulangerie-café, Epicerie, Alimentation de proximité, Pharmacie, etc.

3. Coordination avec l'OCAN/OCEAU sur des objectifs partagés (consolidation charte amex): canopée, compensation, gestion de l'eau, etc.

Long terme (dans les 10 ans)

Accompagnement des appels à projet des activités/équipements pour la vie de quartier selon besoins et liste d'activités et équipements pour le quartier (cf étude)

“Pour qu’il existe une complicité entre les pieds d’immeubles et l’espace public, un rapport coopératif doit s’instaurer entre aménagistes, architectes et acteurs commerciaux. Car si fixer des critères dans les règlements et les normes peut, en théorie, aider à concrétiser une certaine vision de l’espace public, le processus de négociation et l’argumentation pour fédérer tous les intérêts autour d’un projet d’espace de vie est sans doute l’élément le plus déterminant dans la mise en oeuvre..”.

“Etablir une complicité entre rez-de-chaussée et rue», Leuba, J., in Collage 3/14”, (2018), p.21

ANNEXE 1: Besoins en équipements publics exprimés lors de l'atelier avec les services techniques

Typologie	Equipement	Service concerné	m2	Conditions particulières
Education	Locaux parascolaire	SASL	150-300 m2	au cœur du quartier
Education	EVEP - Crèches	SAT/STE/SPE	800-1000 m2	RDC bâtiment besoin espace extérieur
Infrastructure / espace public	Bac à sel	SE		
Infrastructure / espace public	Cabinet de mobilier de curiosité	SAT/SE		disponible partout
Infrastructure / espace public	Espace de rencontre extérieur	SE		couvert, extérieur avec BBQ Prédiposer le lieu à organiser des événements (borne élect., eau, etc.)
Infrastructure / espace public	Espace public en toiture	JOKER		
Infrastructure / espace public	Fontaines d'eau	SE		
Infrastructure / espace public	Friche - Espace libre	SAT	300 m2	libre d'appropriation, non programmé
Infrastructure / espace public	Hub d'échange	SAT/STE	10 m2	
Infrastructure / espace public	Locaux administratifs	Tous		proche TP en étage dans les bâtiments dans l'espace quartier
Infrastructure / espace public	Mobilier éphémère	Tous		
Infrastructure / espace public	Place - Espace central	Tous	6000 à 10000 m2	place pour événement de quartier (marché, concert, fête, etc.) Prédiposer le lieu à organiser des événement (borne élect., eau, estrade, etc.)
Infrastructure / espace public	Place de jeux	SASL		adapté 0-4 ans ludique modulable dilué dans le quartier, mais ne pas les multiplier ! Attention sur la pression sur le parc Chuit
Infrastructure / espace public	Stationnements vélos	SAT/STE		autant que possible
Infrastructure / espace public	Voile d'ombrage	STE/SAT/SE		
Nature-Biodiversité	Bac à algues	STE/SAT/SE	10 m2	
Nature-Biodiversité	Ecoduc	SE		linéaire, entre les allées de Pins
Nature-Biodiversité	Milieu forêt protégé	SE		surface maximum, coordination avec le SDGE
Nature-Biodiversité	Odeur	JOKER		
Nature-Biodiversité	Pépinière urbaine	SE		
Nature-Biodiversité	Réseau de nichoirs	SE		esemble du PLQ
Socio-culturel	Accueil parents-enfants	SPE/SASL	60 à 80 m2	
Socio-culturel	Espace quartier	SASL	50 à 100 m2	RDC avec accès extérieur (habitant.e.s)
Socio-culturel	Locaux de musique			
Socio-culturel	Maison de quartier	SASL	400 à 500 m2	RDC avec accès extérieur, attention sur pression sur la biodiversité si placée dans le parc Chuit La Maison de quartier pourrait accueillir l'espace quartier et la salle polyvalente
Socio-culturel	Pavillon de la créativité	JOKER		
Socio-culturel	Salle polyvalente	SASL	200 m2	divisible
Sport	Locaux intérieur (yoga, danse, etc.)	SDSL		RDV ou sous-sol, besoin douches-vestiaires
Sport	Parcours sportif - Streetworkout	SDSL		linéaire
Sport	Terrain multisport	SDSL		

Rayonnement	Etat d'avancement A préciser	Temporalité A préciser	Synergies (services, associations, etc.)	Priorité	Localisation potentielle
échelle quartier / alentours		2028-30	Ecole GIAP	<i>Forte</i>	RDC bâtiment 10
échelle quartier / alentours	avancé	urgent	SASC SAT SE SCC	<i>Forte</i>	RDC bâtiment 12 RDC bâtiment 3
				<i>Faible</i>	A définir
échelle quartier / alentours	aucun	urgent		<i>Faible</i>	Espace public
				<i>Forte</i>	Espace public
					Bâtiments
				<i>Forte</i>	Espace public
échelle quartier / alentours	aucun	2028-30	associations de quartier espace quartier	<i>Moyenne</i>	Espace public
échelle quartier / alentours	étude préliminaire	urgent		<i>Moyenne</i>	Place central / Parc
échelle communale	prémice	2028-30	SE SG	<i>Moyenne</i>	Espace quartier Logements existants
échelle quartier / alentours	aucun	urgent		<i>Faible</i>	Place central / Parc
					Espace public
échelle quartier / alentours	avancé	urgent	SE SAT habitant.e.s EVEP GIAP Maison de quartier	<i>Forte</i>	Espace public
échelle communale	en cours	urgent	SET promoteurs	<i>Forte</i>	Proximité des accès MD
échelle quartier / alentours	étude préliminaire	urgent	services d'exploitation promoteurs	<i>Forte</i>	Place central / Parc
échelle quartier / alentours	aucun	urgent	services d'exploitation commerces	<i>Faible</i>	A définir
échelle communale	aucun	urgent	biodiversité	<i>Forte</i>	Canopée
échelle communale	en cours	urgent	Canton habitant.e.s	<i>Forte</i>	Parc Chuit
					Espace public
échelle communale	prémice	urgent	associations de quartier SASL SAT	<i>Moyenne</i>	Parc Chuit
échelle communale	aucun	urgent	promoteurs	<i>faible</i>	Toitures
échelle quartier / alentours	avancé	urgent		<i>Forte</i>	Espace quartier
échelle quartier / alentours	avancé	urgent	promoteurs primo-habitant.e.s associations de quartier commerces maison de quartier	<i>Forte</i>	Maison de quartier Logements existants
échelle quartier / alentours				<i>Faible</i>	Sous-sol
échelle quartier / alentours	avancé	urgent	partenaires institutionnels (FASE) habitant.e.s associations de quartier GIAP ecoles espace quartier	<i>Forte</i>	IOPC ? Logements existants Hypothèse: Espace Gaimont (mais pas idéal)
					Espace public
échelle quartier / alentours				<i>Forte</i>	Maison de quartier Pavillon de l'Orangerie Logements existants
échelle quartier / alentours				<i>Moyenne</i>	Sous-sol
échelle communale	aucun	2028-30	SE SAT Genève Montagne	<i>Faible</i>	Parc Chuit
échelle quartier / alentours					Espace public

Sous-secteurs spécifiques, espace public

Front urbain
le quartier dans le parc
transition habitat /parc
le parc protégé
indéfini

ANNEXE 2: Données PLQ Surveillance - état novembre 2023

Bâtiments	Propriétaire / MO	Affectations	Gabarits	SBP activités (m2)	SBP équip. publics (m2)
Tour 1	Artisa Group AG	Activités	R+11	7 250	0
Tour 2	Construction Perret	Activités	R+11	7 250	0
3	Construction Perret	Mixte	R+9	160	0
3'	Construction Perret	Mixte	R+2	900	0
4	Construction Perret	Mixte	R+9	160	0
4'	Construction Perret	Mixte	R+1	450	0
5	Construction Perret	Mixte	R+9	160	0
5'	Construction Perret	Mixte	R+1	675	0
6	Construction Perret	Mixte	R+9	160	0
6'	Construction Perret	Mixte	R+1	450	0
7	Construction Perret	Mixte	R+9	160	0
7'	Construction Perret	Mixte	Rez	225	0
8		Mixte	R+7	160	0
9		Mixte	R+7	161	0
10	Rock Token One SA + FPLC + VdL	Mixte	R+7	161	127
11		Mixte	R+7	161	0
12	Comptoir Immobilier	Mixte	R+7	161	0
13	Comptoir Immobilier	Mixte	R+7	161	0
14	FCIL	Mixte	R+7	161	0
15	Comptoir Immobilier	Mixte	R+7	161	0
16		Mixte	R+7	161	0
17		Mixte	R+7	161	0
18		Activités	R+7	1 800	0
19		Mixte	R+7	900	0
20	Ville de Lancy	Activités	Rez	0	1 000
21	Ville de Lancy	logements/activités	Rez	0	0

Programme	Nb. Logements	type logement	Livraison bâtiment	DD
Restaurant	0		2025	113909
Accueil bureau, restaurant	0		2024	113572
Crèche en PPE			2025	111863
Migros, pharmacie			2025	111863
Non défini	206	113 subv	2025	111863
Non défini		93 non subv	2025	111863
Non défini			2025	111863
Non défini			2025	111863
Non défini			2025	113960
Non défini	61	16 subv	2025	113960
Non défini		45 non subv	2025	113960
Non défini			2025	113960
Non défini			foncier non dispo.	
Non défini			foncier non dispo.	
Parascolaire au rdc			foncier non dispo. part.	
Non défini			en projet	
Crèche en PPE			en projet	
Lounge bar, local vélo, barbershop	48	48 non subv	2023	111067
Locaux pour artistes - loués via VdL	50	50 subv	2023	111069
Caves, local vélos, salle commune	47	47 non subv	2023	111068
Non défini			en projet	
Non défini			foncier non dispo.	
Non défini			inconnu	
Non défini			inconnue	
Non défini			Genève montagne	
Non défini			Existant	

Ville de Lancy

République et canton de Genève



**mille
et
une
villes**

+

aLL
atelier
des Lieux
et des Liens

Rafael Schütz
géographe-urbaniste
info@milleetunevilles.ch

Guillemina Ceci
architecte-urbaniste
guillemina@atelier-ll.ch

JEU - PLACES DE JEU LANCY

N° de projet : 2128

Maître de l'ouvrage : Ville de Lancy

Adresse projet : Chemin Gérard-De-Ternier 12, 1213 Petit-Lancy

Genève le 23/08/22

CARNET D'ÉTUDES (PROVISOIRE)

Objet : Étude des places de jeux de la Ville de Lancy



IMPRESSUM

Mandataire

VIMADE Architectes paysagistes
Rue de Lausanne, 69
1202 Genève

Auteurs

Mélina ERRICHELLI - Architecte paysagiste HES - VIMADE
Audrey HOVER - Architecte paysagiste HES - VIMADE
Tanguy VITRY - Architecte paysagiste HES - VIMADE
Lucie LEBLANC - Architecte paysagiste HES - VIMADE

Mandants

VILLE DE LANCY
Service de l'environnement et du développement durable
Chemin Gérard-De-Ternier 12
1213 Petit-Lancy

Illustrations

Sauf mention contraire, la propriété, et tous les droits réservés liés à l'ensemble des photographies, illustrations et cartographies appartiennent au bureau VIMADE Sàrl.

SOMMAIRE

Introduction	4
Chapitre 1 : Politique générale	8
Chapitre 2 : Etat des lieux	12
Chapitre 3 : Analyse prospective	66
Chapitre 4 : Planification	86

INTRODUCTION

Résumé de l'étude et enjeux

Ce document est un rapport visant à établir une politique générale et publique des places de jeu de la ville de Lancy et à définir une stratégie de planification, de gestion et d'amélioration de l'offre actuelle.

Le présent rapport s'organise selon trois chapitres, permettant d'atteindre ces buts.

Tout d'abord, un premier chapitre définissant les objectifs et la vision communale constituant les fondements de la politique générale des places de jeux de la commune.

Deuxièmement, un chapitre présentant un état des lieux de l'offre en termes d'espaces de jeux sur le territoire de la ville de Lancy.

Finalement, suite à cette analyse objective et détaillée des 31 places de jeux de la commune, la troisième partie de l'étude se concentre sur l'interprétation des données et la projection de stratégies concrètes d'amélioration.

La réalisation de cette étude permettrait, au travers de ces trois chapitres, de concrétiser les trois objectifs suivants :

- Dans un premier temps, mettre en place une vision commune qui guiderait les planifications futures et assurerait une coordination facilitée entre les différents acteurs concernés avec des objectifs clairs et partagés.
- Établir une connaissance plus approfondie des espaces de jeux de la ville de Lancy, permettant leur évaluation, leur suivi et leur mutation.
- Proposer une réflexion et une stratégie de planification à l'échelle communale permettant d'atteindre les objectifs du premier chapitre à l'aide des résultats du second.

Cette démarche trouve donc une résonance et un sens dans l'évolution des pratiques de construction et de planification des espaces de jeux d'aujourd'hui mais aussi, à une échelle plus large, dans la planification générale de la ville.



DOCUMENTATION DE RÉFÉRENCE

Études thématiques, guides et outils de planification

Ville de Berne :

Speilplatzkonzept - Guide des places de jeux 2012

Speilplatzplanung - Planning des places de jeux 2012

Ville de Bruxelles :

Le jeu dans la ville - Pour un maillage jeux à Bruxelles

Étude pour un redéploiement des aires ludiques et sportives - 2009

Ville de Genève :

Planification des places de jeux en ville de Genève - 2012

Ville de Lausanne :

Grandir à Lausanne - Guide pour la jeunesse 2017

Préavis de la municipalité - étape 1, 2, 3 et 4

Résumé de l'étude sur les places de jeux et planification - 2001

Ville de Lucerne :

B+A Erhaltungs - Directives - 2017

Ville d'Yverdon-les-Bains :

Guide des cours d'écoles - 2021

Inventaires de gestion et de planification

Ville de Fribourg :

Inventaire des places de jeux - 2014

Directives et publications d'associations et de fondations

BPA :

«Aires de jeux» - Recommandations - 2020

«Faire rimer activité physique des enfants et sécurité» - Recommandations - 2019

Denk an Mich :

«Aires de jeux pour tous» - Guide - 2013

Projuventute :

«Directives pour les espaces de jeu» - Directives - 2019

Radix - Fondation suisse pour la santé :

Guide des places de jeux et de mouvement en Suisse romande

Politique d'aménagement des espaces publics en général

Ville de Carouge :

PDCOM - Politique des espaces publics et collectifs - 2009

Ville de Bruxelles :

Inventaire des espaces verts et espaces récréatifs accessibles au public en région de Bruxelles-Capitale - 2009

Ville de Sion :

Guide des aménagements extérieurs - 2017

Communiqué de presse - Jardin public des Dailles - 2021

Communiqué de presse - Jardin public de la Blanchisserie - 2019

CHAPITRE 1

POLITIQUE GÉNÉRALE



CHAPITRE 1

POLITIQUE GÉNÉRALE

Vers une politique générale et publique des places de jeu de la ville de Lancy

La vision globale proposée dans ce chapitre met en lumière plusieurs objectifs primordiaux constituant les fondements d'une planification de qualité qui soit maîtrisée et coordonnée à l'échelle de la commune.

DES ESPACES DURABLES

Atteindre un objectif d'**exemplarité**, pour les espaces de jeux de la ville, en termes de **durabilité**, de respect de l'**environnement** et d'**écologie**.

- Réflexions sur des matériaux durables, responsables et locaux.
- Sensibilisation des usagers sur les questions environnementales et écologiques (signalétique didactique, expériences sensorielles, contact avec la nature, etc.).
- Évaluation et prise en considération de l'intégration paysagère et de l'impact sur l'environnement des aménagements.
- Durée de vie des matériaux et des aménagements.

DES ESPACES SÉCURISÉS

Garantir des places de jeux **sécurisée** d'un point de vue des **normes** et du **ressenti**.

- Respect strict des normes SN EN 1176 et SN EN 1177.
- Respect de la loi fédérale sur la sécurité des produits (LSPro).
- Respect des recommandations du BPA.
- Attention particulière pour l'éclairage de l'espace.
- Rapport au contexte (voies de circulation TIM, habitations, plans d'eau...)
- Sécurisation du parcours jusqu'à la place de jeu (chemin d'écolier).

DES ESPACES LUDIQUES

Garder un objectif de priorisation de la **fonction ludique** des espaces de jeux.

- Jeux à thèmes divers et avec un sens, une histoire.
- Laisser place à l'imaginaire.
- Intégration des attentes des enfants (participatifs)
- Ambiances des places de jeux diverses et identitaires en relation avec les lieux dans lesquels elles s'insèrent.
- Acquisition grâce au jeu, d'autonomie, d'indépendance et de responsabilisation de l'enfant.
- Espaces de jeux appropriables et modulables.

DES ESPACES ACCESSIBLES

Faire en sorte que les espaces de jeux et les espaces publics associés puissent être **accessibles pour tous** et garantir le droit et la possibilité de jouer pour tout le monde.

- Pas d'obstacles et d'éléments perturbant la bonne circulation sur les chemins et les parcours desservant la place de jeux.
- Accessibilité PMR des espaces de jeux et des modules.
- Accessibilité PMR des espaces publics réservés aux accompagnants.
- Mise en place de modules ou aménagements ludiques adaptés aux enfants à mobilité réduite.

DES ESPACES INTERCONNECTÉS

Mettre en **réseau** et interconnecter des places de jeux dans le but de **créer un maillage** cohérent et offrant une proximité et une disponibilité pour tous.

- Réflexions prenant en considération les places de jeux comme des entités complémentaires et liées.
- Mise en relation conceptuelle des espaces de jeux (mise en place de thèmes ou ambiances communes liés au contexte historique, territorial ou socio-culturel).
- Mise en relation physique des espaces de jeux (promenades, réseaux de parcs, etc.).

DES ESPACES INCLUSIFS

Proposer des espaces de jeux qui assurent une **inclusivité** maximale.

- Diversité de l'offre pour toutes les tranches d'âges.
- Jeux adaptés aux personnes à handicaps.
- Jeux non genrés, non discriminants.
- Espaces favorisant la participation des accompagnants et des parents dans le processus de jeux et de divertissement ou contribuant à la création d'interactions.

DES ESPACES AGRÉABLES

Concevoir des espaces de jeux offrant une **expérience d'usage** particulièrement **qualitative**.

- Créer des espaces attrayants, intégrés à leur contexte et offrant des plus-values paysagères et sociales.
- Favoriser la convivialité et la rencontre inter-générationnelle par l'installation de mobilier et d'aménagements qui incitent au partage (bancs, tables de pique-nique, ombre, etc.).
- Concevoir des places de jeux ne produisant pas de nuisances (bruit, dégradations, usages inappropriés, etc.).

DES ESPACES DIVERSIFIÉS

Mettre en place une offre **diversifiée** de places de jeux dans le but de **répondre aux besoins variés** et divers des usagers.

- Variété des équipements et des types de jeux proposés au sein d'une place de jeu.
- Diversité des places de jeux et de ce qu'elles offrent aux usagers à l'échelle communale.
- Conception permettant des utilisations variées d'un même aménagement/espace.
- Jeux «évolutifs» pouvant être utilisé/interprétés différemment selon l'âge de l'enfant.

DES ESPACES CRÉATIFS

Concevoir des espaces uniques, créatifs, originaux et novateurs qui s'articulent autour d'un concept global et répondent à des critères variés liés au **contexte** historique, paysager et socio-culturel du **site**.

- Prévoir une réflexion projectuelle et créative dès le début de la conception de la place de jeux (architectes paysagistes).
- Prévoir ensuite la collaboration avec un spécialiste du jeu pour intégrer et compléter les questions spécifiques (sécurité, développement de l'enfant, etc.).

CHAPITRE 2

ETAT DES LIEUX



1 - ÉCOLE BACHET

CHEMIN DES PONTETS 19

Informations générales :

Année de construction	2008				
Surface	180 m ²				
Nombre de modules de jeux	3				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	Plaques EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Bateau	Husson JMA 0500	2008	1
Chateau	Husson JMA	2008	1
Train	Husson JMA 0505	2008	1



Moyenne générale de l'aire

2.1

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	2	Moyen jeu de 2 à 6 ans
Date des jeux	2	Moyen, installés en 2008
Etat global des revêtements	2	Moyen, écartement des plaques et boses
Variété des jeux	2	Moyen, catégorie de jeu similaire
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayant, bonne valeur d'usage
Usage universel	3	Bon, jeux non genrés et en partie accessibles pour les PMR
Créativité	3	Bon, jeux thématiques stimulant l'imaginaire
Moyenne critères "Jeux"	2.4	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	3	Bon, espace ouvert au public, stationnement voiture à proximité
Equipements et mobiliers	2	Moyen, poubelles présentes sur site, grand banc béton peu confortable et très chaud au soleil
Utilisation	3	Bon, lieu bien fréquenté et jeux bien utilisés
Emplacement des jeux	2	Moyen, représente quelques nuisances pour le voisinage assez proche, contexte moyen
Niveau de sécurité	2	Moyen, à proximité d'un parking sans barrières
Moyenne critères "Usagers"	2.4	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	1	Mauvais, pas de connexion avec son environnement, n'apporte pas de réelle plus-value au site
Climat urbain	1	Mauvais, revêtements très sombres, pas de végétation proche des jeux et pas d'eau
Transformation matériaux	2	Moyen, matériaux composité et métal
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.3	

Moyenne générale de l'aire **2.1**

2 - ÉCOLE CAROLINE

RUE DES BOSSONS 74

Informations générales :

Année de construction	2006				
Surface	205 m ²				
Nombre de modules de jeux	7				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Jeux à bascule	Kompan ELE 400022	2006	1
Jeux à bascule	Hags Rocky 121580	2006	1
Jeux à bascule	Hags 8000955	2006	1
Structure	Hags 608424	2006	1
Toboggan		2006	1



Moyenne générale de l'aire

2.5

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	3	Bon,
Date des jeux	2	Moyen, installés en 2006
Etat global des revêtements	3	Bon
Variété des jeux	4	Très bon, plusieurs catégories de jeux
Qualité des jeux	2	Moyen, jeux peu attrayants
Usage universel	2	Moyen, jeux non genrés mais difficile d'appropriation pour PMR
Créativité	3	Bon, imaginaire stimulé et ambiance originale
Moyenne critères "Jeux"	2.7	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	3	Bon,
Equipements et mobiliers	2	Moyen, peu de mobilier
Utilisation	3	Bon, espace de jeux bien fréquenté
Emplacement des jeux	3	Bon
Niveau de sécurité	4	Très bon, sentiment de sécurité élevé
Moyenne critères "Usagers"	3.0	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen
Climat urbain	2	Moyen, peu d'ombre et albedo faible
Transformation matériaux	1	Mauvaise, jeux en métal et bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.7	

Moyenne générale de l'aire	2.5
-----------------------------------	------------

3 - ÉCOLE CÉRÉSOLE

CH. DE LA VENDÉE 31

Informations générales :

Année de construction	2007				
Surface	130 m ²				
Nombre de modules de jeux	1				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Structure	HAGS 0070625-1	2007	1



Moyenne générale de l'aire

2.5

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	2	Moyen
Date des jeux	2	Moyen, jeux installés en 2007
Etat global des revêtements	3	Bon
Variété des jeux	2	Moyen, peu de catégories de jeux
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayants
Usage universel	3	Bon
Créativité	3	Bon, ambiance originale, imaginaire stimulé
Moyenne critères "Jeux"	2.6	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, espace ouvert au public, stationnement voiture et vélo à proximité de l'aire de jeux
Equipements et mobiliers	3	Bon, équipements et mobiliers adaptés
Utilisation	3	Bon, bonne fréquentation et utilisation
Emplacement des jeux	2	Moyen, proche d'habitations
Niveau de sécurité	3	Bon, jeux à distance des voies de circulation
Moyenne critères "Usagers"	3.0	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, nouvelles plantations animant l'espace
Climat urbain	2	Moyen, peu d'ombre et albedo faible
Transformation matériaux	1	Mauvais, jeux en bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.0	

Moyenne générale de l'aire **2.5**

4 - ÉCOLE EN SAUVY

AV. CURÉ-BAUD 40

Informations générales :

Année de construction	2008				
Surface	260 m ²				
Nombre de modules de jeux	8				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Structure	PROLUDIC J45202B	2010	1
Jeux à ressort	HAGS 8049865	2005	1
Jeux à ressort	HAGS 8050108	2005	1
Jeux à bascule	HAGS 8000952	2005	1
Jeux à bascule	HAGS 8049595	2005	2
Jeux à bascule	HAGS 8000956	2005	1



Moyenne générale de l'aire

2.4

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	3	Bon, jeux pour plusieurs tranches d'âges différentes
Date des jeux	2	Moyen, installés en 2005
Etat global des revêtements	4	Très bon
Variété des jeux	4	Très bon, plusieurs catégories différentes de jeux, bonne diversité
Qualité des jeux	2	Moyen, jeux peu attrayants
Usage universel	3	Bon, jeux non genrés et accessible aux PMR
Créativité	2	Bon, jeux classiques mais étendu permettant une certaine liberté d'imagination
Moyenne critères "Jeux"	2.9	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, espace ouvert au public, stationnement voiture et vélo à proximité
Equipements et mobiliers	2	Moyen, faible quantité de mobilier
Utilisation	2	Moyen, l'ensemble des jeux sont peu utilisés
Emplacement des jeux	3	Bon, peu de nuisances et bon emplacement
Niveau de sécurité	3	Bon, éloignés des voies de circulation sauf sur accès nord
Moyenne critères "Usagers"	2.8	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen, peu de connexion avec son environnement
Climat urbain	2	Moyen, peu d'ombre et albedo faible
Transformation matériaux	1	Mauvais, jeux en métal et bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.7	

Moyenne générale de l'aire

2.4

5 - ÉCOLE MORGINES

AV. DES MORGINES 17B

Informations générales :

Année de construction	2005				
Surface	140 m ²				
Nombre de modules de jeux	5				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	PGSS				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Jeux à bascule	Hags Rocky 121 580	2005	1
Jeux à bascule	Hags Milton 121 560	2005	1
Structure	Hags Unimini spécial	2005	1
Jeux à ressort	Zig Zag 400022	2005	1
Jeux à ressort	Mosses 121 692	2005	1



Moyenne générale de l'aire

2.4

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	3	Bon
Date des jeux	2	Moyen, jeux installés en 2005
Etat global des revêtements	2	Moyen, revêtements vieillissants
Variété des jeux	2	Moyen, peu de diversité de jeux
Qualité des jeux	2	Moyen, peu attrayants mais bonne valeur de jeux
Usage universel	3	Très bon, jeux non genrés
Créativité	2	Moyen, jeux très classiques mais stucture pouvant laissé libre à l'imagination
Moyenne critères "Jeux"	2.3	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, espace ouvert au public, stationnement voiture et vélo à proximité
Equipements et mobiliers	2	Moyen, très peu d'équipement et mobiliers présents sur site
Utilisation	4	Très bon, utilisation intense en période de récréation
Emplacement des jeux	3	Bon, peu de nuisances et contexte standard
Niveau de sécurité	3	Bon, éloignés des voies de circulation, Attention à l'accès nord
Moyenne critères "Usagers"	3.2	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen, Plantation surelever mais intégration de 2 pins
Climat urbain	2	Moyen, albedo faible et mais peu d'ombre
Transformation matériaux	1	Jeux en bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.7	

Moyenne générale de l'aire **2.4**

6A - ÉCOLE PALETTES

AV DES COMMUNES-RÉUNIES 60

Informations générales :

Année de construction	2021				
Surface	85 m ²				
Nombre de modules de jeux	1				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	Safebond				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Bateau	C115-2019-T01-A	2021	1



Moyenne générale de l'aire

3.1

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon
Date des jeux	4	Très bon, jeux installés en 2021
Etat global des revêtements	4	Très bon, les revêtements sont en bon état
Variété des jeux	3	Bon, l'espace offre une bonne diversité d'utilisation du jeu
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayants et ludiques
Usage universel	4	Très bon, accessibles pour tous
Créativité	4	Très bon, ambiance originale et bonne stimulation de l'imaginaire
Moyenne critères "Jeux"	3.7	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, espace ouvert au public, piste cyclable et piétonne sur le long de l'aire de jeux
Equipements et mobiliers	1	Mauvais, aucune assise à proximité
Utilisation	4	Très bon, l'utilisation est intense
Emplacement des jeux	4	Très bon, espace de jeux à l'écart des habitations
Niveau de sécurité	3	Bon, éloignés des voies de circulation
Moyenne critères "Usagers"	3.2	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, l'aire de jeux est reliée au parc et à la promenade. La végétation permet de créer une intimité au niveau des jeux.
Climat urbain	3	Bon, albedo moyen et ombre partielle
Transformation matériaux	1	Jeux en bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.3	
Moyenne générale de l'aire	3.1	

6B - ÉCOLE PALETTES

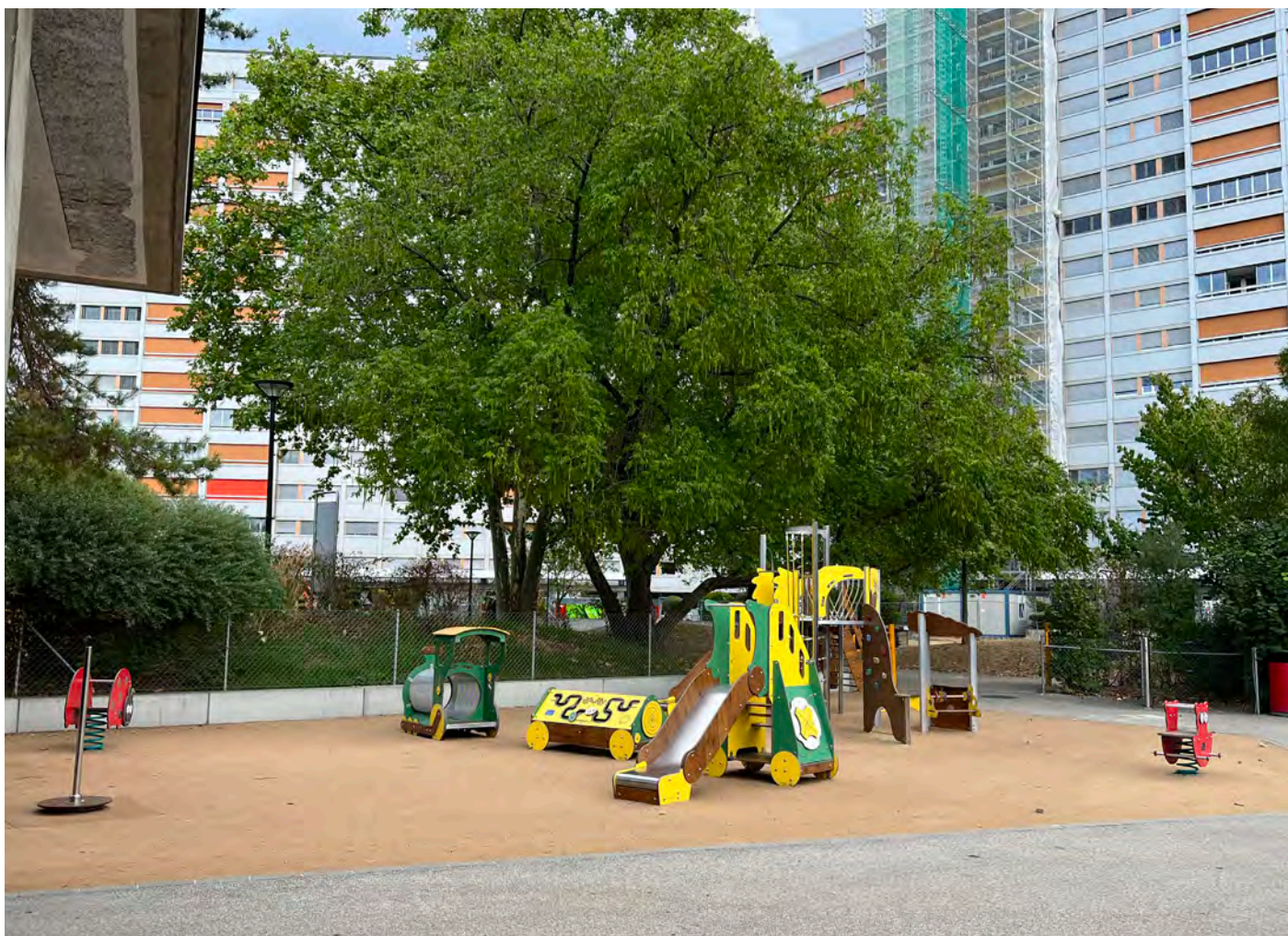
AV DES COMMUNES-RÉUNIES 60

Informations générales :

Année de construction	2016				
Surface	140 m ²				
Nombre de modules de jeux	7				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	PGSS				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Jeux à ressort	QUALI-CITE RE 241	2016	1
Jeux à ressort	QUALI-CITE RE 287	2016	1
Structure toboggan	QUALI-CITE-EX-15	2016	1
Tourniquet			1
Train	QUALI-CITE CI 663	2016	1
Toboggan	QUALI-CITE CI 667	2016	1
City vehicule	QUALI-CITE CI 666	2016	1



Moyenne générale de l'aire

2.9

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	4	Très bon
Date des jeux	3	Bon, jeux installés en 2016
Etat global des revêtements	2	Moyen, le revêtement présente quelques traces d'usures
Variété des jeux	3	Bon, l'espace offre une bonne diversité d'utilisation
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayants et ludiques
Usage universel	3	Bon, accessibles pour tous
Créativité	3	Bon, jeux originaux avec utilisation plus classique mais stimulant l'imaginaire
Moyenne critères "Jeux"	3.0	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, espace ouvert au public, piste cyclable et piétonne sur le long de l'aire de jeux
Equipements et mobiliers	2	Moyen, assise à proximité mais peu confortable
Utilisation	4	Très bon, l'utilisation est intense
Emplacement des jeux	4	Très bon, espace de jeux à l'écart des habitations
Niveau de sécurité	4	Très Bon, éloignés des voies de circulation
Moyenne critères "Usagers"	3.6	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, l'aire de jeux est reliée au parc et à la promenade. La végétation permet de créer une intimité au niveau des jeux.
Climat urbain	2	Moyen, albedo moyen et peu d'ombre
Transformation matériaux	1	Jeux en bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.0	

Moyenne générale de l'aire **2.9**

7 - ÉCOLE PETIT LANCY

AV. LOUIS-BERTRAND 7

Informations générales :

Année de construction	2006				
Surface	930 m ²				
Nombre de modules de jeux	6				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Structure escalade	Hags S200608002	2006	1
Structure	Hags S200608001	2006	1
Parcours	Hags Agito	2006	1
Jeux à ressort	Hags	2006	1
Jeux à ressort	Hags Turtle 8050108	2006	1
Jeux à ressort	Hags	2006	1



Moyenne générale de l'aire

2.6

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon, jeux incluant différentes tranches d'âges
Date des jeux	2	Moyen, jeux installés en 2006
Etat global des revêtements	2	Moyen, Traces d'usure et de découpe
Variété des jeux	4	Très bon, bonne diversité de jeux présente sur site
Qualité des jeux	3	Bon, jeux altrayants
Usage universel	2	Moyen, jeux à utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	3	Bon, ambiance peu originale mais stimulante de l'imaginaire
Moyenne critères "Jeux"	2.9	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	3	Bon, espace ouvert au public, stationnement voiture à proximité
Equipements et mobiliers	2	Bon, bonne quantité d'équipements présents sur site
Utilisation	3	Bon, jeux bien fréquentés et bien utilisés
Emplacement des jeux	3	Bon, contexte standard et peu de nuisances, séparation entre eux
Niveau de sécurité	4	Très bon, éloignés des voies de circulation, et protection
Moyenne critères "Usagers"	3.0	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen, peu intégrés à l'ensemble de la cour, pas de plus-value paysagère apportée
Climat urbain	2	Moyen, peu d'ombre et albedo faible, pas d'eau sur site
Transformation matériaux	2	Moyen, jeux en bois composite et métal
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.0	

Moyenne générale de l'aire

2.6

8 - ÉCOLE TIVOLI

CH, FIEF-DE-CHAPITRE 15

Informations générales :

Année de construction	2006				
Surface	610 m²				
Nombre de modules de jeux	4				
Type d'aires de jeux	Ecole				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	Plaques EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Bateau	Hags 121 161	2009	1
Toboggan	Bimbo BD 012 L	2009	1
Jeux à ressort	Hags Rocky 121 580	2009	1
Jeux à ressort	Hags Klimp	2009	1



Moyenne générale de l'aire

2.1

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	3	Bon, plusieurs tranches d'âges touchées par les jeux
Date des jeux	2	Moyen, jeux installés en 2006
État global des revêtements	2	Moyen, beaucoup de traces d'usures
Variété des jeux	3	Bon, bonne diversité présente avec plusieurs catégories de jeux
Qualité des jeux	2	Moyen, jeux moyennement attrayants et valeur de jeux moyenne
Usage universel	2	Moyen, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, jeux très classiques, mais structure et bateau pouvant laisser place à l'imagination
Moyenne critères "Jeux"	2.3	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, espace ouvert au public, stationnement voiture et vélo à proximité
Equipements et mobiliers	2	Moyen, très peu de bancs présents sur la place de jeux
Utilisation	3	Bon, utilisation lors des récréation
Emplacement des jeux	2	Moyen, jeux proches d'habitations et jeux très espacés
Niveau de sécurité	3	Bon, éloignés des voies de circulation
Moyenne critères "Usagers"	2.8	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	1	Mauvaise, aucune interaction et connexion avec le contexte, pas de végétation
Climat urbain	1	Mauvais, albedo très faible, revêtements sombres, pas d'ombre
Transformation matériaux	2	Mauvais, jeux en bois composite, métal et plastique mais structure bois
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.3	

Moyenne générale de l'aire

2.1

15 - PARC CÉRÉSOLE

CH. DE LA VENDÉE 31

Informations générales :

Année de construction	2007				
Surface	65 m ²				
Nombre de modules de jeux	2				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Balançoire	HAGS 120403	2007	1
Jeux à bascule	HAGS 121005	2007	1



Moyenne générale de l'aire

1.9

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon
Date des jeux	3	Bon, jeux installés en 2007
Etat global des revêtements	4	Très bon, les revêtements sont en bon état
Variété des jeux	1	Mauvais, jeux sans aucune diversité
Qualité des jeux	2	Moyen, jeux moyennement attrayants à faible valeur
Usage universel	2	Moyen, jeux non accessibles pour tous
Créativité	1	Mauvais, jeux classiques qui ne laissent peu de place à l'imagination
Moyenne critères "Jeux"	2.4	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous
Equipements et mobiliers	2	Moyen, équipements et mobiliers présents en très faible quantité
Utilisation	2	Moyen, jeux peu utilisés et peu fréquentés
Emplacement des jeux	2	Moyen, proximité directe avec les habitations
Niveau de sécurité	2	Moyen, proximité avec la route et le parking de l'immeuble
Moyenne critères "Usagers"	2.4	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	1	Mauvais,, pas de connexion avec son environnement (végétation, chemin)
Climat urbain	1	Mauvais, peu de présence végétale, albedo faible
Transformation matériaux	1	Mauvais, jeux en bois composite et métal
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.0	

Moyenne générale de l'aire

1.9

16 - PARC CHUIT

CH DES ERABLES 17

Informations générales :

Année de construction	2004				
Surface	120 m ²				
Nombre de modules de jeux	7				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Structure équilibre	HAGS 4086212	2004	1
Structure Toboggan	HAGS 408660	2004	1
Jeux à ressort	HAGS 8050108	2004	4
Jeux à bascule	HAGS 150020	2004	1



Moyenne générale de l'aire

2.8

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	3	Bon, jeux qui d'adressent à plusieurs tranches d'âges différentes
Date des jeux	2	Moyen, jeux installés en 2004
Etat global des revêtements	4	Très bon, les revêtements sont en bon état malgré quelques traces d'usure:
Variété des jeux	3	Bon, variété et de différentes catégories de jeux
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayants et bonne valeur de jeux
Usage universel	2	Moyen, utilisation compliquée pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, ambiance peu originale
Moyenne critères "Jeux"	2.7	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous, également pour les PMR
Equipements et mobiliers	4	Très bon, les équipements et le mobilier sont présents en quantité suffisante
Utilisation	3	Bon, bonne utilisation
Emplacement des jeux	4	Très bon, jeux éloignés des habitations
Niveau de sécurité	3	Bon, espace sécurisé par une barriere
Moyenne critères "Usagers"	3.6	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen, Peu d'intégration avec la végétation du site mais vue panoramique sur Genève
Climat urbain	2	Moyen, peu d'ombre l'après-midi mais présence d'un point d'eau
Transformation matériaux	2	Moyen, jeux en bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.0	

Moyenne générale de l'aire **2.8**

17 - SQUARE CLAIR MATIN

SQUARE CLAIR-MATIN

Informations générales :

Année de construction	2018				
Surface	295 m ²				
Nombre de modules de jeux	5				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	PGSS				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Balançoire	Husson JJM 17300 300	2018	1
Jeux à bascule	Husson JIN 0530	2018	1
Jeux à bascule	Husson JIN 0531	2018	1
Structure	Husson JCX 0017 00 F	2018	1
Toile araignée	Husson JMA 0732 00	2018	1



Moyenne générale de l'aire

2.3

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	4	Très bon, jeux qui s'adressent à plusieurs tranches d'âges différentes
Date des jeux	4	Très bon, jeux installés à 2018
Etat global des revêtements	4	Très bon, les revêtements sont dans un bon état global
Variété des jeux	3	Bon, les catégories de jeux sont variées
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayants, bonne valeur de jeux
Usage universel	2	Moyen, jeux difficile d'accès pour tous
Créativité	1	Mauvais, pas d'ambiance et jeux classiques qui ne laissent pas de place à l'imagination
Moyenne critères "Jeux"	3.0	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous
Equipements et mobiliers	2	Moyen, manque d'équipements et de mobiliers présents en faible quantité
Utilisation	2	Moyen, jeux peu fréquentés
Emplacement des jeux	2	Moyen, à proximité des habitations
Niveau de sécurité	4	Très bon, éloignés des voies de circulation
Moyenne critères "Usagers"	2.8	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	1	Mauvaise, n'apporte pas de valeur ajoutée au site très minéral. Pas de connexion avec la végétation existante.
Climat urbain	1	Mauvais, pas d'arbres, albedo très faible
Transformation matériaux	1	Mauvais, jeux en bois composite et métal
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.0	

Moyenne générale de l'aire

2.3

18 - PARC EMILE DUPONT

AV. DU PLATEAU

Informations générales :

Année de construction	2009				
Surface	565 m ²				
Nombre de modules de jeux	11				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Structure escalade	Hags Agito S/200907051	2009	1
Structure toboggan	Kompan ELE 4000050RE	2009	1
Parcours	Hags Wiggler 142644	2009	1
Equilibre	Hags Agito S/200907052	2009	1
Balançoire	Kompan KSW90010	2009	1
Jeux à ressort	Kompan ELE 400021	2009	1
Jeux à ressort	KompanELE 40002001E	2009	2
Voilier	Kompan ELE 400007	2009	1



Moyenne générale de l'aire

3.1

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	4	Très bon
Date des jeux	2	Moyen, jeux installés en 2009
Etat global des revêtements	3	Bon, les revêtements sont en bon état global
Variété des jeux	4	Très bon, de nombreuses catégories de jeux variées
Qualité des jeux	4	Très bon, jeux intemporels et modernes
Usage universel	2	Moyen, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	3	Bon, imagination stimulée avec une ambiance originale
Moyenne critères "Jeux"	3.1	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous et également pour les PMR
Equipements et mobiliers	3	Bon
Utilisation	4	Très bon, jeux très bien fréquentés avec une utilisation intense
Emplacement des jeux	4	Très bon
Niveau de sécurité	3	Bon, sentiment de sécurité présent, mais vérifier que les enfants ne sorte pas du parc
Moyenne critères "Usagers"	3.6	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	4	Très bon, présence de végétation qualitative
Climat urbain	3	Bien, revêtements sombres mais présence d'ombre
Transformation matériaux	1	Mauvais, jeux en bois composite, métal et en plastique
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.7	

Moyenne générale de l'aire	3.1
-----------------------------------	------------

20 - PARC FRAISIER

CH. DES FRAISIERS 15

Informations générales :

Année de construction	2006				
Surface	400 m ²				
Nombre de modules de jeux	6				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
toboggan	HAGS 154 211	2006	1
balancoire	HAGS 120203	2006	1
jeux bascule	KOMPAN ELE 40022	2006	1
parcour	HAGS 408612	2005	1
escalade	HAGS 408601	2006	1
jeux ressort	HAGS 121692	2006	1



Moyenne générale de l'aire

2.8

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon
Date des jeux	2	Jeux installés entre 2005 et 2006
Etat global des revêtements	3	Bon, les revêtements offrent une bonne protection malgré quelques traces d'usures
Variété des jeux	4	Très bon, jeux variés et originaux.
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayants
Usage universel	3	Bon, accessible
Créativité	2	Moyen, ambiance peu originale
Moyenne critères "Jeux"	3.0	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous
Equipements et mobiliers	3	Bon, en quantité suffisante
Utilisation	3	Bon
Emplacement des jeux	3	Bon, jeux à l'écart des habitations et dans un cadre qualitatif
Niveau de sécurité	4	Très bon, éloigné de la route et des sources de danger
Moyenne critères "Usagers"	3.4	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyenne
Climat urbain	2	Moyen, arborisation alentour mais peu d'ombre
Transformation matériaux	2	Bois, métal et bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.0	

Moyenne générale de l'aire **2.8**

21 - PARC MAIRIE

RTE DU GRAND-LANCY 41

Informations générales :

Année de construction	2006				
Surface	190 m ²				
Nombre de modules de jeux	5				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
balancoire	HAGS 4086212	2006	1
jeux bascule	HAGS 408660	2006	1
jeux ressort	HAGS 8050108	2006	1
sstructure toboggan	HAGS 150020	2006	1
jeux ressort	HAGS 121692	2006	1



Moyenne générale de l'aire

2.7

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	très bon
Date des jeux	2	Jeux installés en 2006
Etat global des revêtements	3	Bon, les revêtements offrent une bonne protection malgré quelques traces d'usures
Variété des jeux	3	Bon
Qualité des jeux	2	Moyen, moyennement attrayant
Usage universel	3	Bon, jeux pas accessibles à tous
Créativité	2	Moyen, ambiance peu originale
Moyenne critères "Jeux"	2.7	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	3	Bon, accessible pour tous mais accès pentu (attention PMR)
Equipements et mobiliers	3	Bon, équipements et mobiliers adaptés
Utilisation	3	Bon
Emplacement des jeux	3	Bon, jeux à l'écart des habitations et ombragé
Niveau de sécurité	4	Très bon,
Moyenne critères "Usagers"	3.2	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyenne
Climat urbain	3	Bon, arbres à proximité, ombre cependant sol foncés
Transformation matériaux	2	Moyen, bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.3	

Moyenne générale de l'aire **2.7**

22 - PARC MARIGNAC

AV. EUGÈNE-LANCY 30

Informations générales :

Année de construction	2008				
Surface	170 m ²				
Nombre de modules de jeux	2				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
toboggan	Husson JCA 08279-100	2008	1
structure escalade	Husson Jve 08279-100	2008	1



Moyenne générale de l'aire

2.4

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon
Date des jeux	2	Jeux installés en 2008
Etat global des revêtements	3	Bon
Variété des jeux	2	Moyen
Qualité des jeux	3	Bon, grande structure attrayante
Usage universel	2	Moyen, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	3	Bon, jeux permettant l'imagination
Moyenne critères "Jeux"	2.7	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous
Equipements et mobiliers	3	Bon, équipements et mobiliers adaptés
Utilisation	2	Moyen, utilisation faible
Emplacement des jeux	3	Bon, jeux à l'écart des habitations et adossés à un mur
Niveau de sécurité	4	Très bon, éloigné de la route et partiellement fermé par un mur
Moyenne critères "Usagers"	3.2	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen, revêtement peu adapté, pas d'effort d'intégration avec le contexte (mur, parc, etc.)
Climat urbain	1	Mauvais, très peu d'ombre, revêtements foncé à faible albedo
Transformation matériaux	1	Métal et plastique
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.3	

Moyenne générale de l'aire

2.4

23 - PARC PRALIE

CH. DES PONTETS 7

Informations générales :

Année de construction	2004				
Surface	620 m ²				
Nombre de modules de jeux	6				
Type d'aires de jeux	Quartier				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Balanoire	HAGS 120203	2004	1
chapitiaux	HAGS Nannig 408521	2004	1
jeux a ressort	HAGS Turtle 8050108	2004	3
toboggan	HAGS 8066785	2004	1



Moyenne générale de l'aire

2.9

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon,
Date des jeux	2	Jeux installés en 2004
Etat global des revêtements	2	Moyen, les revêtements montrent des traces d'usures (flotant à certains endroits)
Variété des jeux	3	Bon, jeux variés
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayant avec une bonne valeur ludique
Usage universel	2	Moyen, peu discriminant, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, ambiance peu originale mais imaginaire stimulé
Moyenne critères "Jeux"	2.6	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous
Equipements et mobiliers	4	Très bon, équipements particulièrement qualitatifs
Utilisation	3	Bon, espace bien fréquenté et bonne utilisation des jeux
Emplacement des jeux	3	Bon, jeux à l'écart des habitations
Niveau de sécurité	3	Bon, éloigné de la route
Moyenne critères "Usagers"	3.4	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen
Climat urbain	4	Très bon, présence d'arbre, ombre et point d'eau
Transformation matériaux	2	Moyen
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.7	

Moyenne générale de l'aire **2.9**

24 - SQUARE RAMBOSSONS

AV. EUGÈNE-LANCY 46

Informations générales :

Année de construction	2004				
Surface	350 m ²				
Nombre de modules de jeux	5				
Type d'aires de jeux	Quartier				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM et copeaux agglomérés				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Balancoire	HAGS120203	2004	1
chapitiaux	HAGS UNIPLAY	2004	1
jeux a ressort	HAGS 8050108	2004	1
jeux a ressort	HAGS 8057428	2004	1
jeux bascule	HAGS 150020	2004	1



Moyenne générale de l'aire

2.8

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	3	Bon
Date des jeux	2	Jeux installés en 2004
État global des revêtements	1	Mauvais, les revêtements se décollent en plusieurs endroits
Variété des jeux	3	Bon
Qualité des jeux	2	Moyen, jeux moyennement attrayant
Usage universel	2	Moyen, peu discriminant, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, ambiance classique mais place pour l'imagination des enfants
Moyenne critères "Jeux"	2.1	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon
Équipements et mobiliers	2	Moyen, équipements faisant dos aux jeux
Utilisation	3	Bon, espace bien fréquenté avec une bonne utilisation des jeux
Emplacement des jeux	3	Bon, jeux à l'écart des habitations dans un cadre qualitatif
Niveau de sécurité	4	Très bon
Moyenne critères "Usagers"	3.2	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, les jeux sont placés au centre du parc entouré par la végétation, pins qui participent à l'animation et l'intégration de l'aire.
Climat urbain	4	Très bon
Transformation matériaux	2	Bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	3.0	

Moyenne générale de l'aire	2.8
-----------------------------------	------------

25 - PARC SAINT-MARC

AV. BOIS DE LA CHAPELLE 19

Informations générales :

Année de construction	2004				
Surface	240 m ²				
Nombre de modules de jeux	6				
Type d'aires de jeux	Quartier				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Structure Toboggan	HAGS 408514	2004	1
Balanoire	HAGS 125101	2004	1
Jeux à ressort	HAGS 8057428	2004	1
Jeux à ressort	HAGS 8050108	2004	1
Structure 2 parties	HAGS 20111122	2011	1



Moyenne générale de l'aire

2.5

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	3	Bon
Date des jeux	2	Jeux installés en 2009
Etat global des revêtements	2	Moyen, les revêtements montrent des traces d'usures
Variété des jeux	3	Bon
Qualité des jeux	2	Moyen, jeux moyennement attrayant
Usage universel	3	Bon
Créativité	3	Bon, jeux classiques mais stimulant l'imagination
Moyenne critères "Jeux"	2.6	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, accessible pour tous
Equipements et mobiliers	3	Bon, équipements et mobiliers adaptés
Utilisation	3	Bien, jeux fréquentés régulièrement
Emplacement des jeux	2	Moyen, forte proximité avec une nouvelle bar d'immeuble
Niveau de sécurité	3	Bon, barrière de sécurité
Moyenne critères "Usagers"	3.0	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	2	Moyen
Climat urbain	3	Bon, jeux à proximité de la végétation, ombre partielle
Transformation matériaux	1	Bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.0	

Moyenne générale de l'aire	2.5
-----------------------------------	------------

26 - PARC SEMAILLES

CH. DES SEMAILLES 5

Informations générales :

Année de construction	2004				
Surface	335 m ²				
Nombre de modules de jeux	8				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
toboggan	HAGS 120222	2005	1
balancoire	HAGS 154212	2005	2
structure toboggan	HAGS UNIPLAY	2004	1
tourniquet	HAGS 8057315	2004	1
jeux ressort	HAGS 8050108	2004	2
jeux bascule	HAGS 150030	2004	1



Moyenne générale de l'aire

2.0

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon
Date des jeux	2	Jeux installés entre 2004 et 2005
Etat global des revêtements	2	Moyen, les revêtements montrent des traces d'usures
Variété des jeux	3	Bon, jeux classiques et variés
Qualité des jeux	2	Moyen
Usage universel	3	Bon
Créativité	2	Moyen, ambiance peu originale
Moyenne critères "Jeux"	2.6	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, accessible pour tous
Equipements et mobiliers	2	Moyen, peu d'équipements présents sur site
Utilisation	2	Moyen, espace bien fréquenté avec une bonne utilisation des jeux
Emplacement des jeux	1	Mauvais, près d'une route et devant poubelles de tri
Niveau de sécurité	3	Bon, place encadré par barrières
Moyenne critères "Usagers"	2.4	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	1	Mauvais
Climat urbain	1	Mauvais, Pas d'ombre, odeur des poubelles
Transformation matériaux	1	Mauvais, bois composite, métal
Moyenne critères "Nature et paysage"	1.0	

Moyenne générale de l'aire 2.0

27 - PARC TIVOLI

CH. DU FIEF-DE-CHAPITRE 15

Informations générales :

Année de construction	2016				
Surface	170 m ²				
Nombre de modules de jeux	4				
Type d'aires de jeux	Quartier				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	PGSS				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
balancoire	Quali-Cité PO711 18	2016	1
toboggan	Quali-Cité EX15 2001 P99	2016	1
jeux ressort	Quali-Cité RE241 03	2016	1
jeux ressort	Quali-Cité RE211 01	2016	1



Moyenne générale de l'aire

2.7

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon
Date des jeux	4	Jeux installé en 2016
Etat global des revêtements	3	Bon
Variété des jeux	3	Bon, jeux variés
Qualité des jeux	2	Moyen, moyennement attrayant, valeur de jeux moyenne
Usage universel	2	Moyen, peu discriminant, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, pas d'ambiance particulière, mais jeux pouvant laisser place à l'imagination
Moyenne critères "Jeux"	2.9	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous
Equipements et mobiliers	3	Bon, équipements et mobiliers adaptés
Utilisation	2	Moyen, utilisation faible
Emplacement des jeux	3	Bon, jeux à l'écart des habitations, contexte bon
Niveau de sécurité	3	Bon, pas de danger
Moyenne critères "Usagers"	3.0	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bonne
Climat urbain	2	Moyen, peu d'ombre, albedo faible, peu d'arbres
Transformation matériaux	2	Moyen
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.3	

Moyenne générale de l'aire **2.7**

28 - SQUARE VENDÉE

CH. DE LA VENDÉE 24

Informations générales :

Année de construction	2004				
Surface	40 m ²				
Nombre de modules de jeux	4				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	Plaque EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
toboggan	HAGS 8001172	2004	1
jeux ressort	HAGS 8046143	2004	2
maison	HAGS 8047320	2004	1



Moyenne générale de l'aire

2.2

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	2	Moyen
Date des jeux	2	Jeux installés en 2004
Etat global des revêtements	2	Moyen
Variété des jeux	3	Bon
Qualité des jeux	2	Moyen, moyennement attrayant, valeur de jeux moyenne
Usage universel	2	Moyen, peu discriminant, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	1	Mauvais, Usage laissant peu de place à la créativité et l'imagination
Moyenne critères "Jeux"	2.0	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	3	Bon, place de vélo et voiture à proximité, attention, revêtement et système de gestion des eaux rendant difficile l'accès PMR
Equipements et mobiliers	3	Bon, mobilier sur toute la place
Utilisation	2	Moyen, utilisation faible
Emplacement des jeux	1	Mauvais, jeux trop espacés les uns de autres
Niveau de sécurité	3	Bon, à proximité de la route mais espace délimité
Moyenne critères "Usagers"	2.4	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, jeux plutôt bien intégrés au site
Climat urbain	3	Bon, ombre partielle, albedo moyen, arbres
Transformation matériaux	1	Bois composite
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.3	

Moyenne générale de l'aire **2.2**

29 - PARC VOIRETS

CH. DES SEMAILLES 50

Informations générales :

Année de construction	2004				
Surface	265 m ²				
Nombre de modules de jeux	6				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
structure toboggan	HAGS UNIPLAY spécial	2004	1
balancoire	HAGS 120202	2004	1
jeux ressort	HAGS 8057428	2004	1
jeux ressort	HAGS 8050108	2004	1
jeux ressort	HAGS	2004	1
jeux bascule	HAGS 150202	2004	1



Moyenne générale de l'aire

3.0

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'ages représenté	4	Très bon
Date des jeux	2	Jeux installés en 2004
Etat global des revêtements	3	Bon
Variété des jeux	3	Bon
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayants
Usage universel	2	Moyen, peu discriminant, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, ambiance peu originale
Moyenne critères "Jeux"	2.7	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous
Equipements et mobiliers	3	Bon, équipements et mobiliers adaptés
Utilisation	4	Très bon, forte utilisation en raison de l'ombre en été
Emplacement des jeux	4	Très bon, aucune nuisance, contexte particulièrement qualitatif
Niveau de sécurité	2	Moyen, attention au talus qu'il faut protéger
Moyenne critères "Usagers"	3.4	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, s'intègre bien au cadre
Climat urbain	4	Très bon, ombragé, présence végétale, albedo moyen
Transformation matériaux	2	Moyen
Moyenne critères "Nature et paysage"	3.0	

Moyenne générale de l'aire	3.0
-----------------------------------	------------

30 - ESPACE PALETTES

AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 73

Informations générales :

Année de construction	2017				
Surface	180m ²				
Nombre de modules de jeux	5				
Type d'aires de jeux	Quartier				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	Gazon synthétique				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
Balanoire	EN11762008	2017	1
tourniquet	ID-JIN-0416	2017	1
jeux à ressort		2017	2
tourniquet		2017	1



Moyenne générale de l'aire

2.6

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très Bon
Date des jeux	4	Jeux installés en 2017
Etat global des revêtements	3	Bon, quelques raccord visible
Variété des jeux	3	Bon, jeux variés
Qualité des jeux	2	Moyen, moyennement attrayant, valeur de jeux moyenne
Usage universel	2	Moyen, peu discriminant, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	1	Mauvais, pas d'ambiance, jeux ne laissant pas place à l'imagination, jeux classique
Moyenne critères "Jeux"	2.7	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	4	Très bon, facile d'accès pour tous
Equipements et mobiliers	2	Moyen, peu d'assises
Utilisation	3	Bon
Emplacement des jeux	3	Bon, peu de nuisance, emplacement bon, contexte bon
Niveau de sécurité	2	Moyen, à proximité de la route mais séparé par la végétation, proximité avec les voies de tram
Moyenne critères "Usagers"	2.8	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, s'intègre relativement bien au cadre
Climat urbain	2	Moyen, peu de présence végétale, pas d'ombre
Transformation matériaux	2	Moyen
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.3	

Moyenne générale de l'aire	2.6
-----------------------------------	------------

31 - PATAUGEOIRE DES PALETTES

AV. DES COMMUNES-RÉUNIES 84

Informations générales :

Année de construction	2010				
Surface	170 m ²				
Nombre de modules de jeux	3				
Type d'aires de jeux	Quartier				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
structure	RSS Exigo	2010	
jeux a ressort	KOMPAN ELE 400021	2010	
balancoire	KOMPAN SPME 30300	2010	



Moyenne générale de l'aire

3.0

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon
Date des jeux	3	Bon, jeux installés entre 2010 et 2011
Etat global des revêtements	2	Moyen, espace et traces d'usure
Variété des jeux	3	Bon
Qualité des jeux	3	Bon, jeux attrayant, bonne valeur de jeux
Usage universel	3	Bon, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, ambiance originale, créativité limité
Moyenne critères "Jeux"	2.9	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	2	Moyen, place de jeu surélevée et difficile d'accès pour PMR
Equipements et mobiliers	3	Bon, équipements et mobiliers adaptés
Utilisation	4	Très bon, bonne utilisation et bien fréquenté
Emplacement des jeux	4	Très bon, aucune nuisance, contexte particulièrement qualitatif
Niveau de sécurité	2	Moyen, attention à la descente vers la pataugeoire et certains éléments métallique dépassant
Moyenne critères "Usagers"	3.0	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, s'intègre à la topographie et s'organise au pied d'un bel arbre
Climat urbain	4	Très bien, ombragé, arbres, albedo moyen
Transformation matériaux	2	Moyen
Moyenne critères "Nature et paysage"	3.0	

Moyenne générale de l'aire	3.0
-----------------------------------	------------

32 - PARC LOUIS-BERTHRAND

CHEMIN DU BAC 1

Informations générales :

Année de construction	2017				
Surface	160 m ²				
Nombre de modules de jeux	4				
Type d'aires de jeux	Parc				
Âge ciblé	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Âge représenté	0-2	2-4	4-6	6-8	8-12
Type de surface amortissante	EPDM				

Modules de jeux présents :

Type	Modèle	Année	Nb
balançoire	Richter	2017	2
tourniquet	Ritcher	2017	2



Moyenne générale de l'aire

2.9

Evaluation qualité :

Critères "Jeux"	Note	Commentaires
Tranches d'âges représenté	4	Très bon
Date des jeux	4	Jeux installés en 2017
Etat global des revêtements	3	Bon
Variété des jeux	2	Moyen, jeux peu variés
Qualité des jeux	3	Bon
Usage universel	2	Moyen, peu discriminant, utilisation difficile pour certains enfants
Créativité	2	Moyen, ambiance peu originale
Moyenne critères "Jeux"	2.9	

Critères "Usagers"	Note	Commentaires
Accessibilité générale	3	Très bon
Equipements et mobiliers	4	Très bon, équipements particulièrement qualitatifs
Utilisation	3	Bon, utilisation bonne avec une bonne fréquentation
Emplacement des jeux	4	Très bon, aucune nuisance, contexte particulièrement qualitatif
Niveau de sécurité	2	Moyen, route à proximité sans sécurisation
Moyenne critères "Usagers"	3.2	

Critères "Nature et paysage"	Note	Commentaires
Intégration paysagère	3	Bon, bien intégré à l'ensemble du parc, pas de véritable plus-value paysagère
Climat urbain	2	Moyen, pas de végétation dominante et pas d'ombre
Transformation matériaux	3	Bon
Moyenne critères "Nature et paysage"	2.7	

Moyenne générale de l'aire **2.9**

CHAPITRE 3

ANALYSE PROSPECTIVE



ANALYSE PROSPECTIVE

LOCALISATION

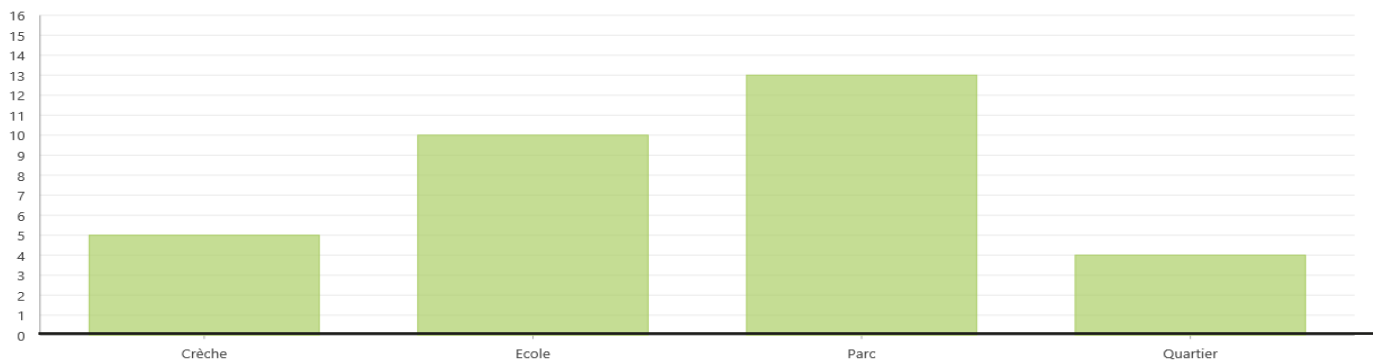
Une répartition inégale

La carte ci-contre présente la répartition des différentes places de jeux publiques de la ville et indique par un symbole le type de contexte dans lequel elles s'inscrivent. A travers cette première carte, on remarque que les aires de jeux sont principalement organisées sur deux





grands axes: la route de Chancy et la route des Communes-Réunies. Cette répartition qui se montre peu homogène sur l'ensemble de la commune correspond finalement assez bien à l'organisation urbaine de la ville et sa densité. On constate cependant que les aires de jeux

sont principalement présentes dans les parcs et les écoles et sont peu présentes dans les espaces publics urbains (ex. Place des Ormeaux), les nouveaux quartiers densifiés (ex. Chapelle), les zones résidentielles (ex. Le Plateau) ou les grandes entités paysagères (Aire).

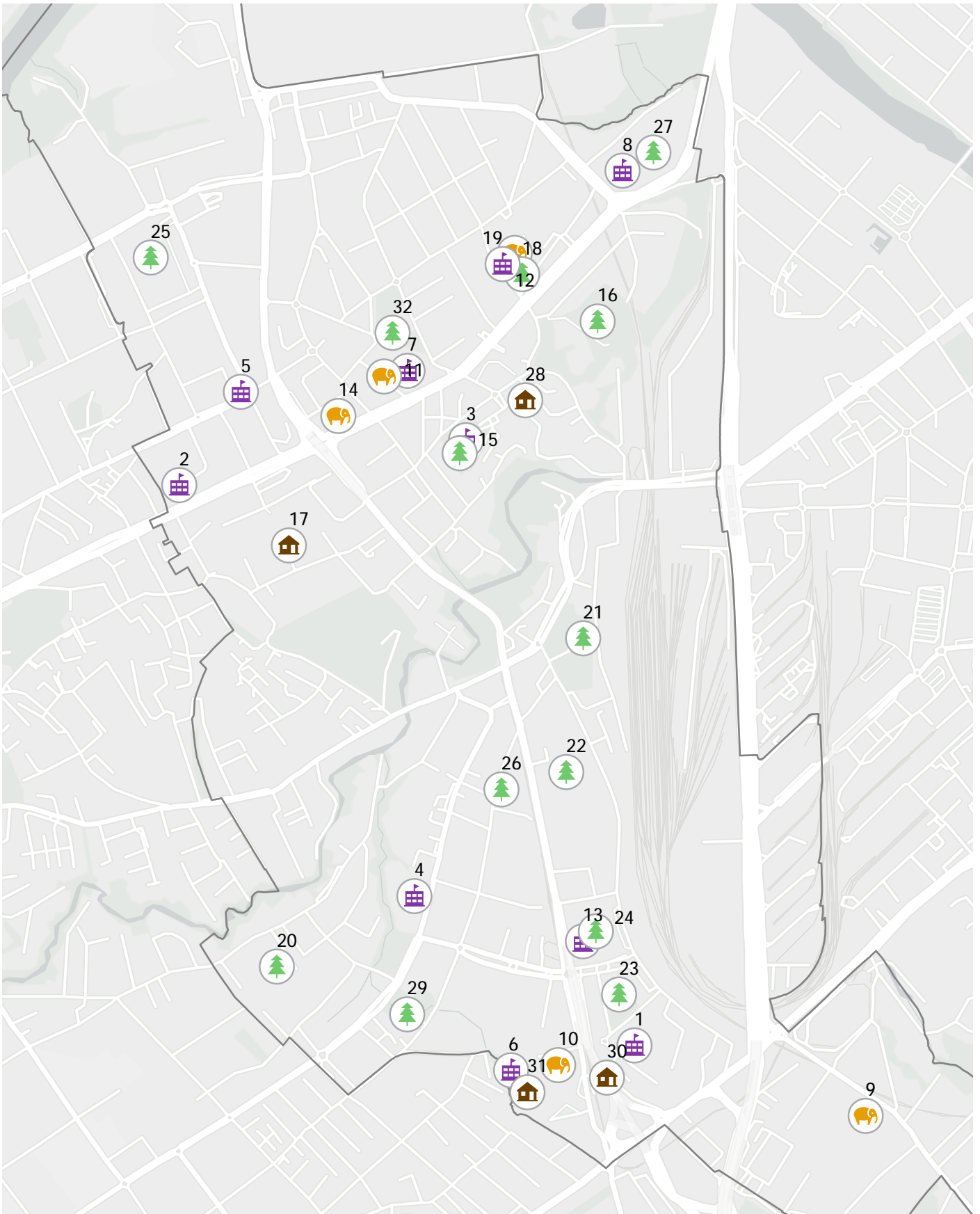
Graphique représentant le type de contexte dans lequel s'inscrivent les aires de jeux



Légende de représentation :

-  Crèche
-  Ecole
-  Parc
-  Quartier

Carte localisation, échelle 1-20 000



ANALYSE PROSPECTIVE

NOTE GÉNÉRALE

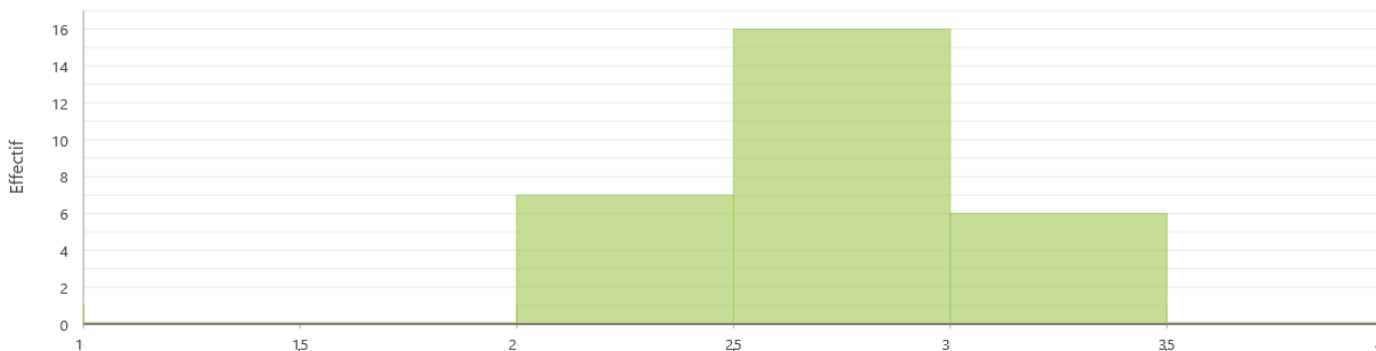
Des aires de jeux moyennes

La carte ci-contre présente la note globale (rassemblant l'ensemble des critères évalués dans le chapitre «Etat des lieux»). A travers cette carte, on remarque que les aires de jeux sont dans l'ensemble jugées moyennes à bonnes. Ceci est encore plus vrai qu'aucune place de jeux

n'est jugée mauvaise et que très peu de places de jeux sont jugées très bonnes. Ainsi on peut valablement dire que l'offre en places de jeux est moyenne à bonne et ce sur l'ensemble de la commune selon les critères mis en place précédemment. Les disparités

et les manquements concernent particulièrement certains critères caractéristiques que nous avons mis en avant dans les cartes suivantes et qui constituerons les principaux potentiels d'amélioration de l'offre actuelle.

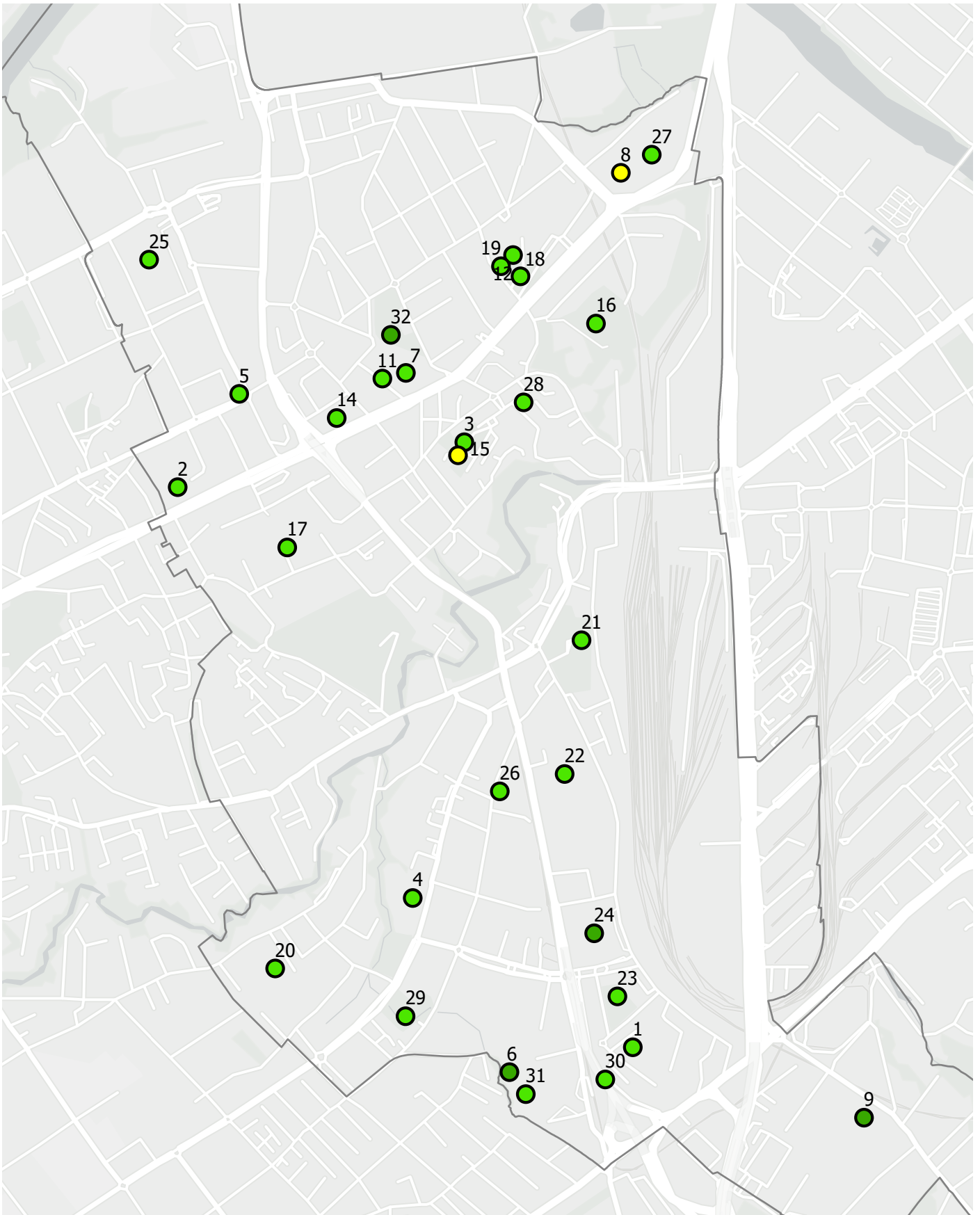
Graphique de répartition de la note générale des aires de jeux



Légende de représentation :

- ≤1
- ≤2
- ≤3
- ≤4

Carte note générale, echelle 1-20 000



ANALYSE PROSPECTIVE

TIPOLOGIES DE JEUX

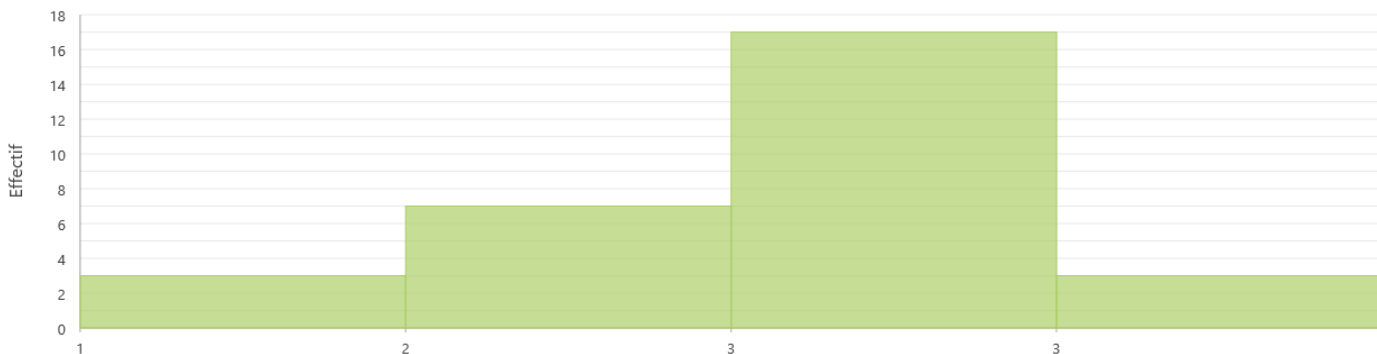
Des types de jeux moyennement diversifiés

La carte ci-contre présente la diversité de types de jeux présente dans chacune des places de jeux. Cette diversité est évaluée à travers 4 grandes catégories de jeux : Symboliques (imaginaires, thématiques, cabanes, etc.) Physiques (agrès, parcours,

équilibre, etc.), de mouvement (balançoires, oscillants, glisse, etc.) et de manipulation (Bac à sable, jeux d'eau, etc.). A travers cette carte on remarque que les aires de jeux sont moyennement diversifiées (seulement 9% des aires de jeux possèdent les quatre

grandes familles de jeux) et que les jeux de type manipulant sont peu présents à l'échelle de la commune. Cependant, on constate qu'il y a un certain équilibre sur la répartition typologique des jeux entre les places de jeux situées côte à côte ou même à l'échelle de la commune.

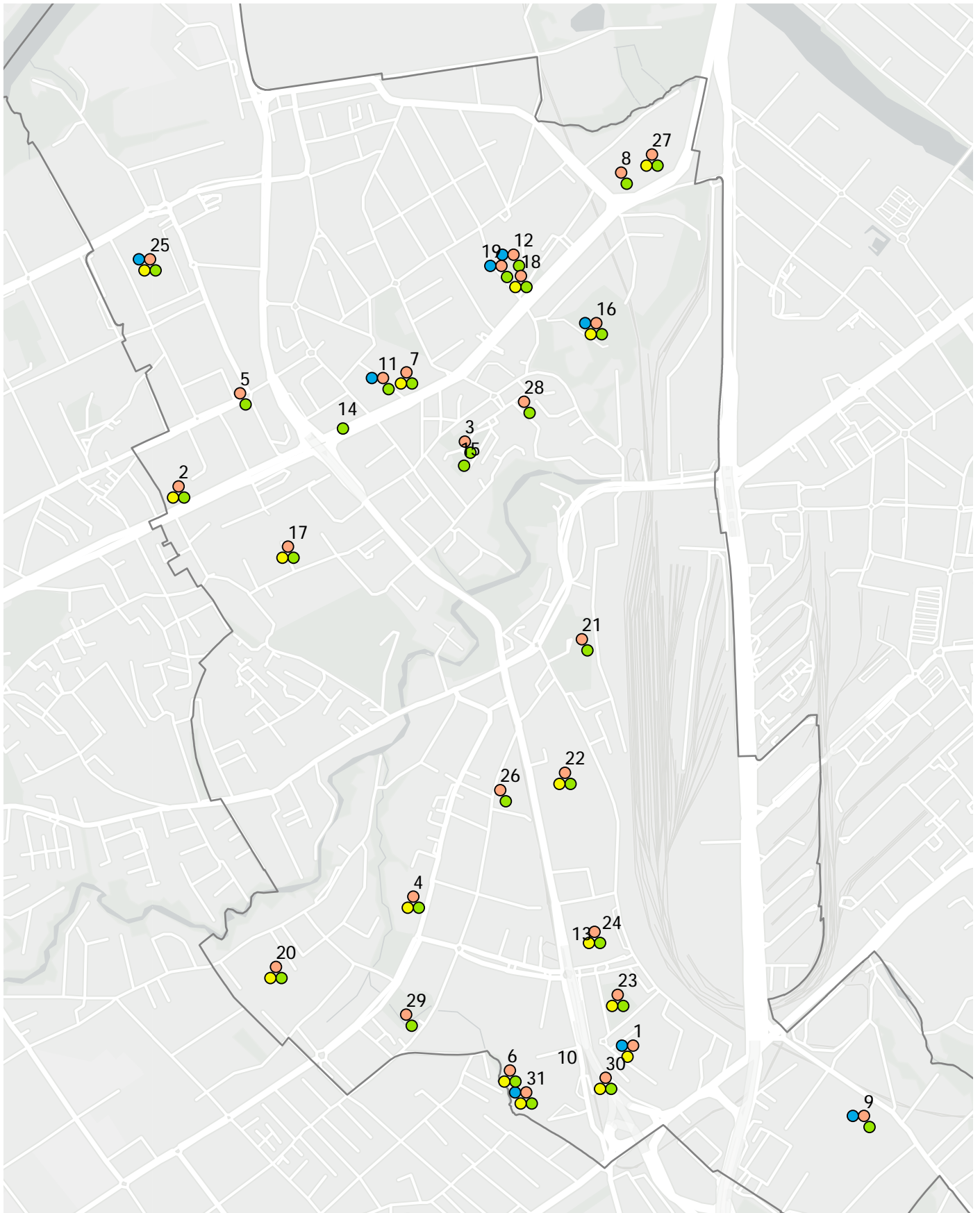
Graphique représentant le nombre de typologies de jeux présentes dans les aires de jeux



Légende de représentation :

- Jeux symbolique ●
- Jeux physique ●
- Jeux mouvement ●
- Jeux manipulant ●

Carte des typologies de jeux, échelle 1-20 000



ANALYSE PROSPECTIVE

TRANCHE D'ÂGES

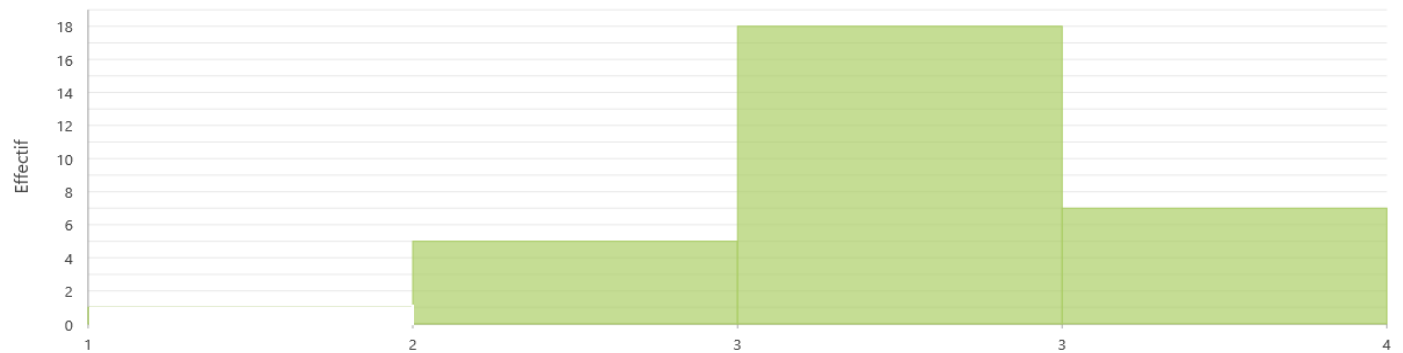
Des jeux pour tous

La carte ci-contre présente l'étendue de la tranche d'âges à laquelle chacune des places de jeux correspond. Ainsi, à travers cette carte, on remarque que la majorité des aires de jeux possède des jeux adaptés à un grand nombre d'enfants. En effet, d'après le relevé,

80% des aires de jeux sont conçues pour une étendue de tranche d'âges supérieure à 6 années. De plus, sur la carte, on observe que les quelques aires de jeux ayant une fourchette d'âges peu développée sont principalement des aires de jeux de crèche. Leurs

fourchettes réduites sont donc tout à fait adaptées aux enfants qu'elles accueillent. On peut cependant relever quelques secteurs qui sont marqués par une plus faible tranche d'ages représentés (ex. frange sud-est de la route de Chancy).

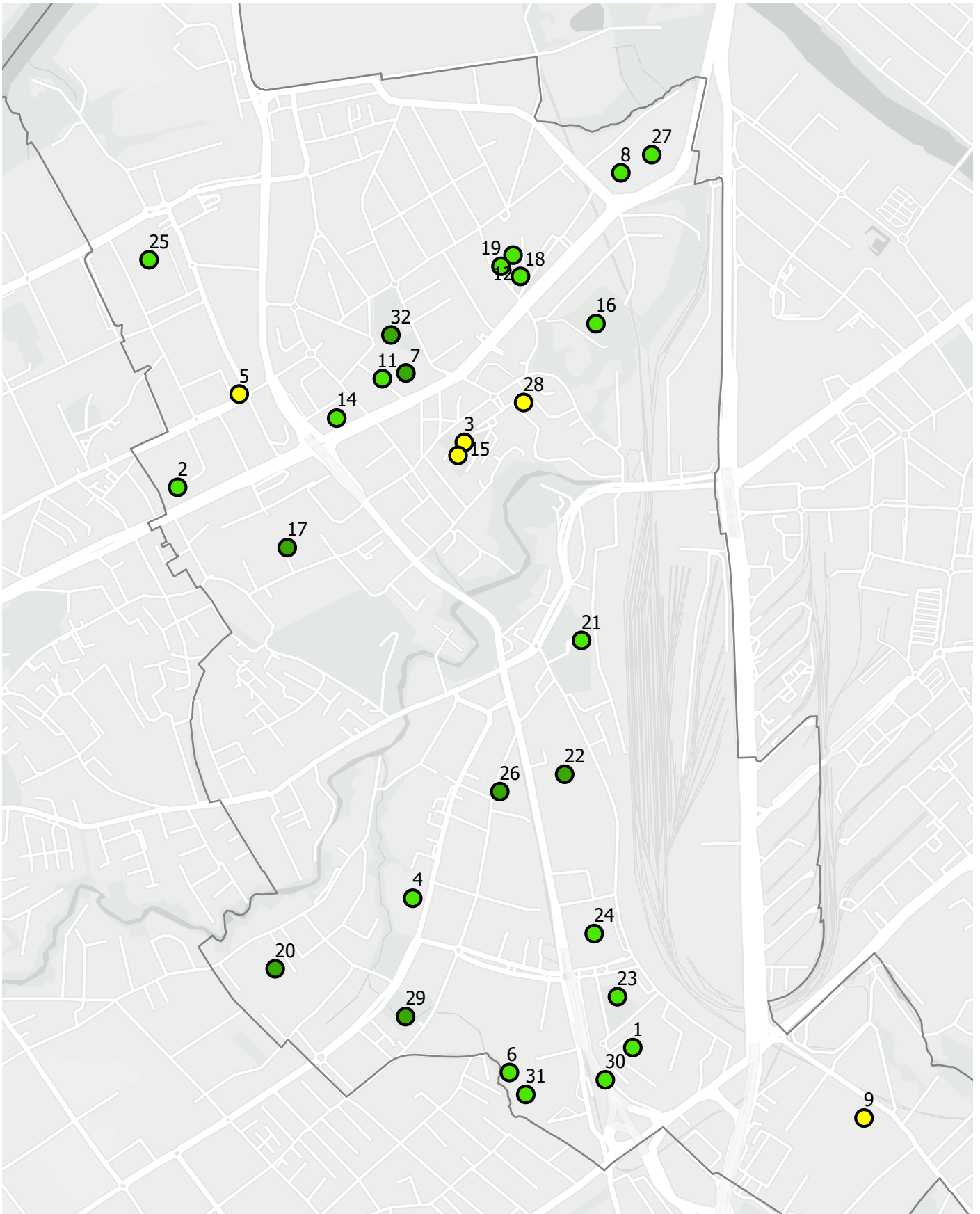
Graphique représentant la tranche d'âges dans les aires de jeux



Légende de représentation :

- ≤1 (0 à 3 années représentées)
- ≤2 (3 à 6 années représentées)
- ≤3 (6 à 9 années représentées)
- ≤4 (9 à 12 années représentées)

Carte des tranches d'âges, échelle 1-20 000



ANALYSE PROSPECTIVE

DATE DES JEUX

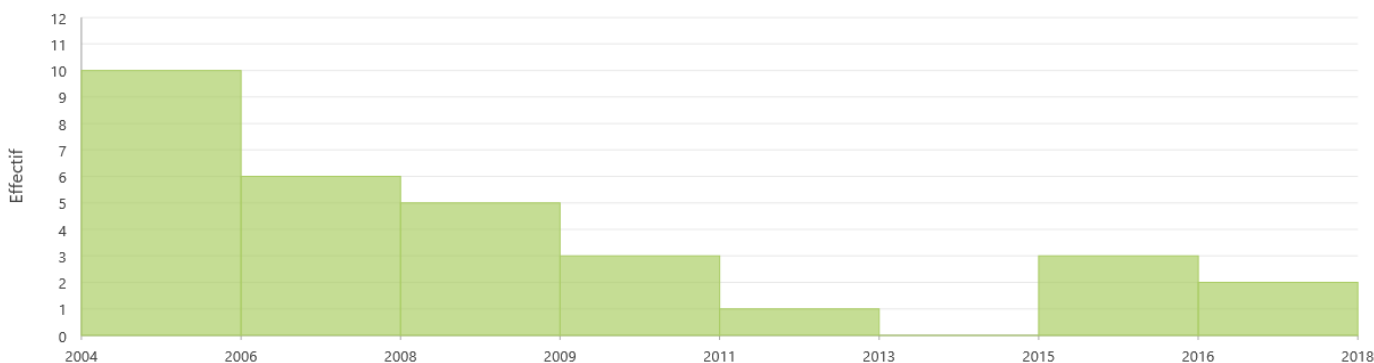
Des jeux peu actuels

La carte ci-contre présente la date d'installation des jeux à l'échelle de la commune. A travers cette carte, on remarque que la plupart des jeux ne sont pas récents. En effet, 70% des aires de jeux sont composées de modules ayant été installés il y a plus de 12 ans. On remarque en outre

que cette période (2004 à 2008) est marquée par une forte installation de modules de jeux qui ont perduré jusqu'à aujourd'hui. On remarque ensuite une plus faible proportion de jeux installés des années 2009 à 2015 (seulement 13% de l'offre actuelle a été installée

durant cette période). Finalement, on peut noter que depuis 2015, la proportion de nouveaux jeux semble s'accroître mais reste faible à l'échelle de la commune (seule 15% des jeux présents aujourd'hui ont moins de 6 ans).

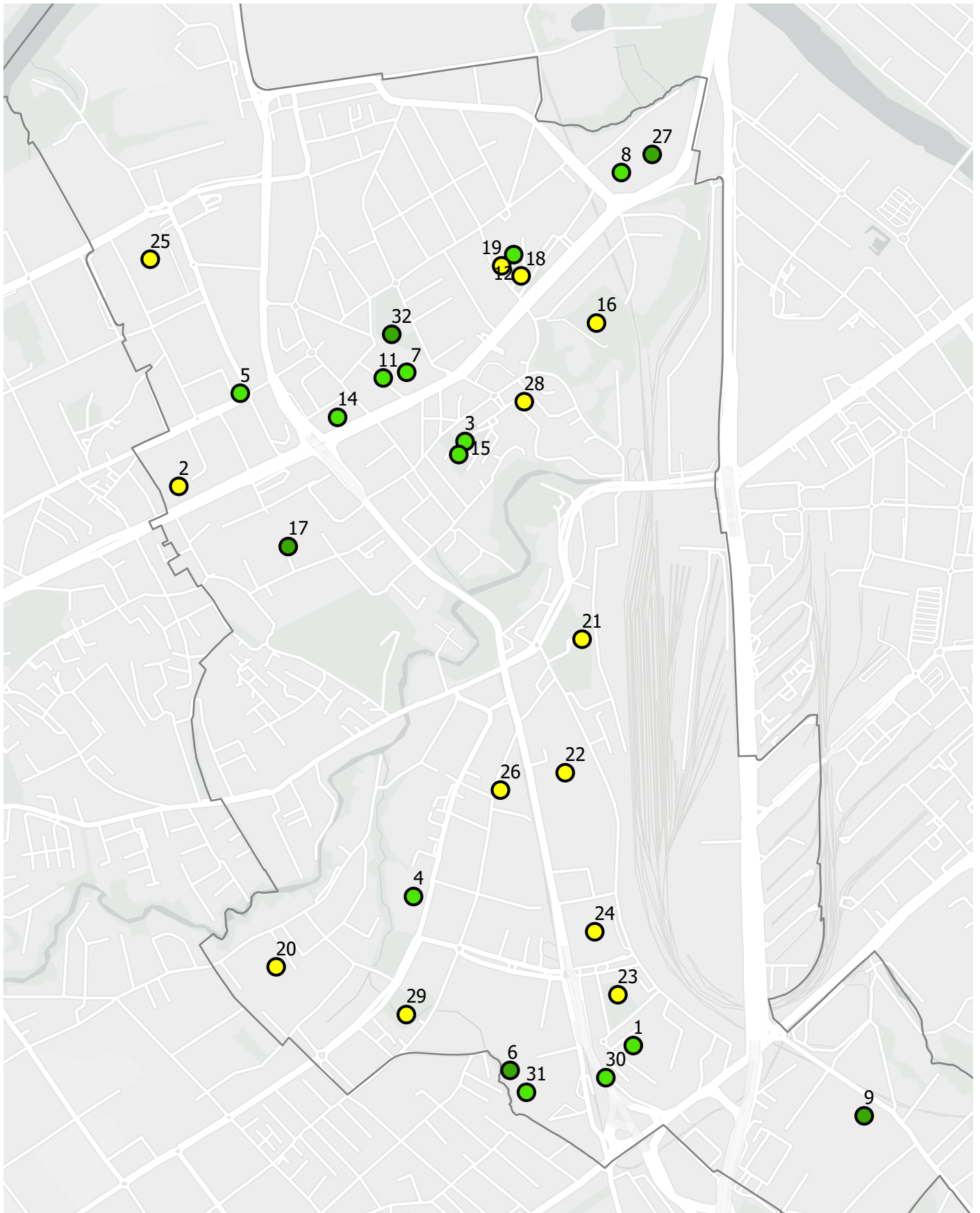
Graphique représentant l'année d'installation des jeux



Légende de représentation :

- ≤2000
- ≤2010
- ≤2015
- ≤2020

Carte des dates des jeux, échelle 1-20 000



ANALYSE PROSPECTIVE

CRÉATIVITÉ DES PLACES DE JEUX

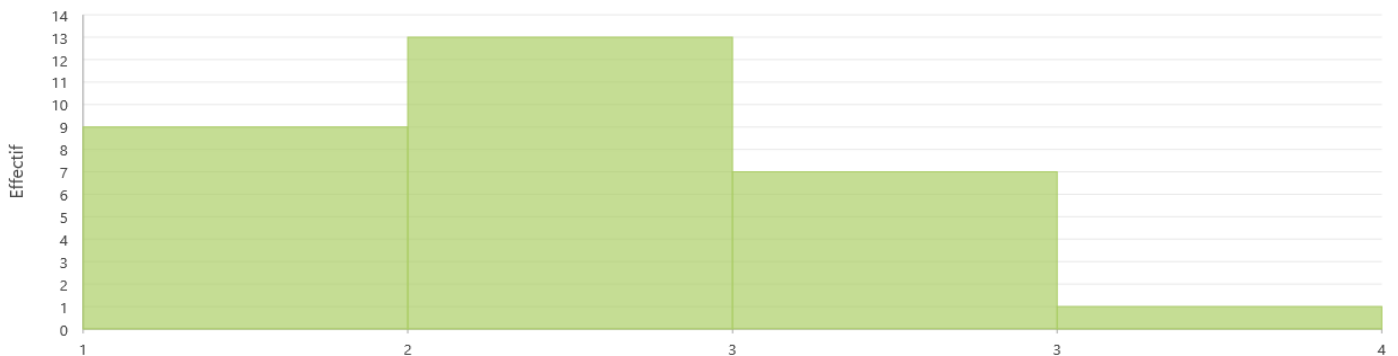
Des jeux peu originaux

La carte ci-contre représente l'évaluation du niveau de créativité des places de jeux (originalité, ambiance, stimulation de l'imaginaire, etc.) A travers cette carte, on remarque que très peu de places de jeux présentes dans la commune sont particulièrement

créatives ou originales. Les places de jeux existantes correspondent à une offre relativement classique et standard qui s'organise uniformément sur la commune. Très peu de places développent une ambiance particulièrement marquée ou proposent des modules de jeux

singuliers et uniques permettant de stimuler notablement l'imagination des enfants ou de marquer le territoire par leur présence.

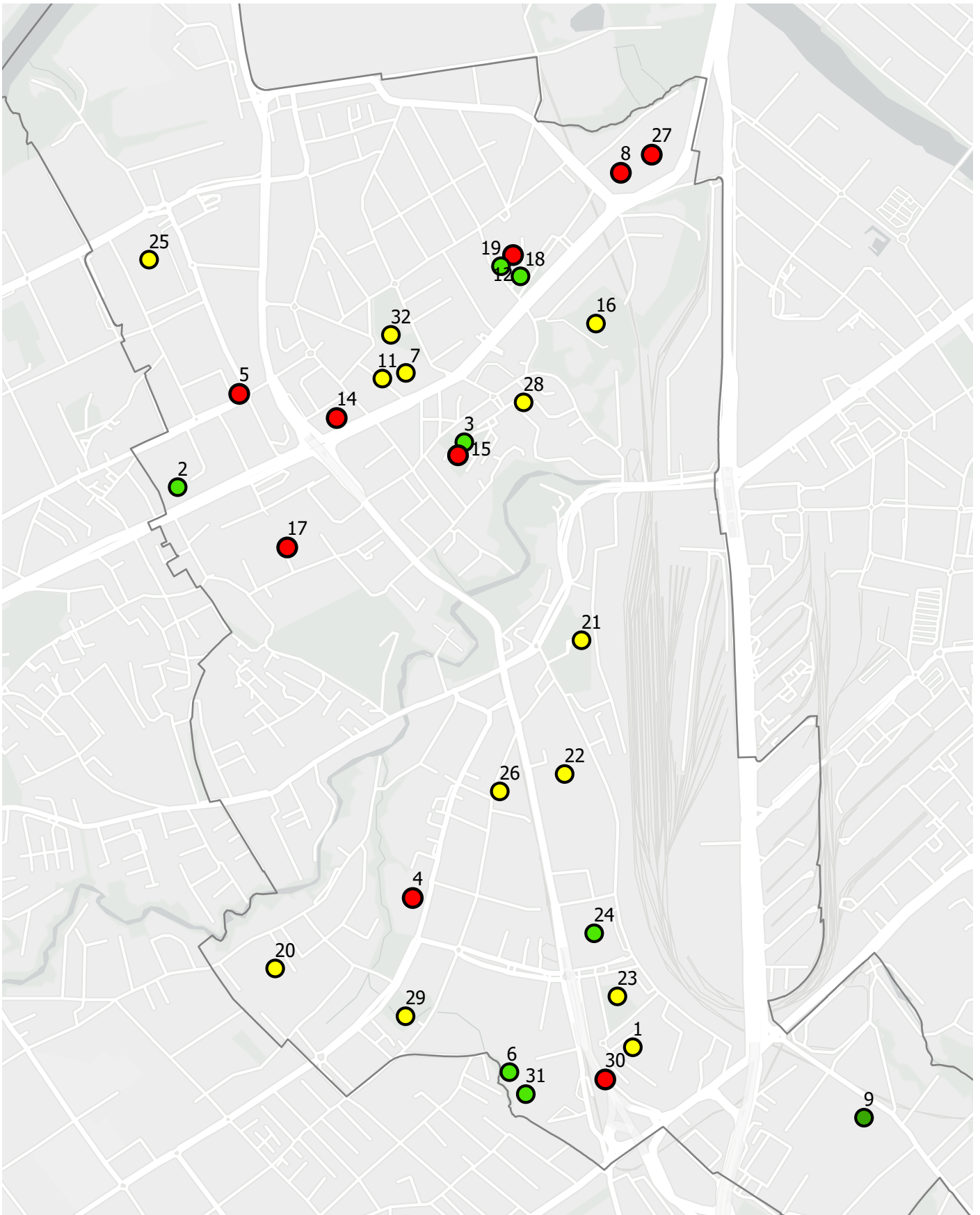
Graphique représentant l'évaluation du niveau de créativité des places de jeux



Légende de représentation :

- ≤1 (Mauvais)
- ≤2 (Moyen)
- ≤3 (Bon)
- ≤4 (Très bon)

Carte du critère créativité, échelle 1-20 000



ANALYSE PROSPECTIVE

ÉQUIPEMENTS

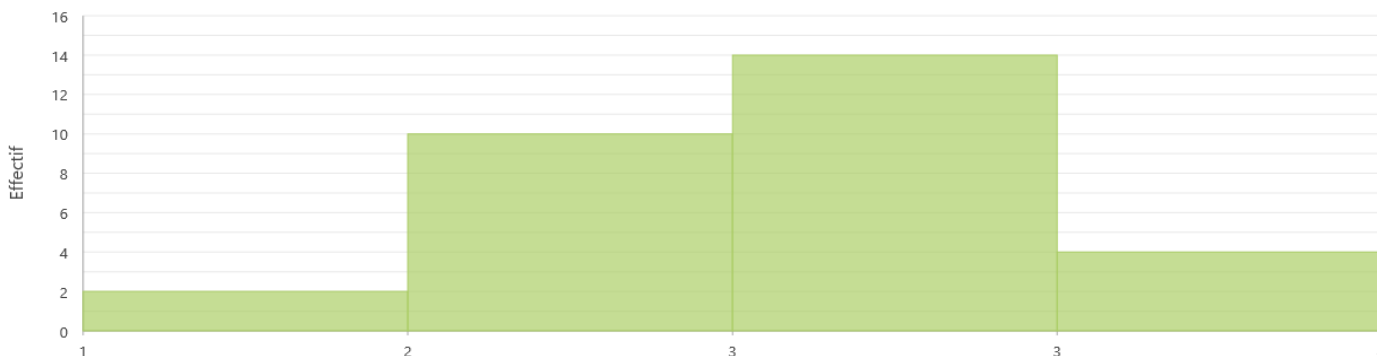
Des équipements à améliorer

La carte ci-contre présente le niveau d'équipement des places de jeux de la commune (bancs, tables de pique-nique, poubelles, espaces publics attenants, etc.). A travers cette carte, on remarque qu'à quelques exceptions près, les aires de jeux prennent bien en compte

les besoins des usagers et des accompagnants en mettant à leur disposition des équipements de base (80% des places de jeux sont jugées de moyennement à bien équipées). Cependant, très peu de places sont jugées très bien équipées (10% de l'offre). L'amélioration de

l'équipement et des espaces publics directement attenants aux places de jeux représente donc un potentiel d'amélioration considérable à l'échelle de la commune.

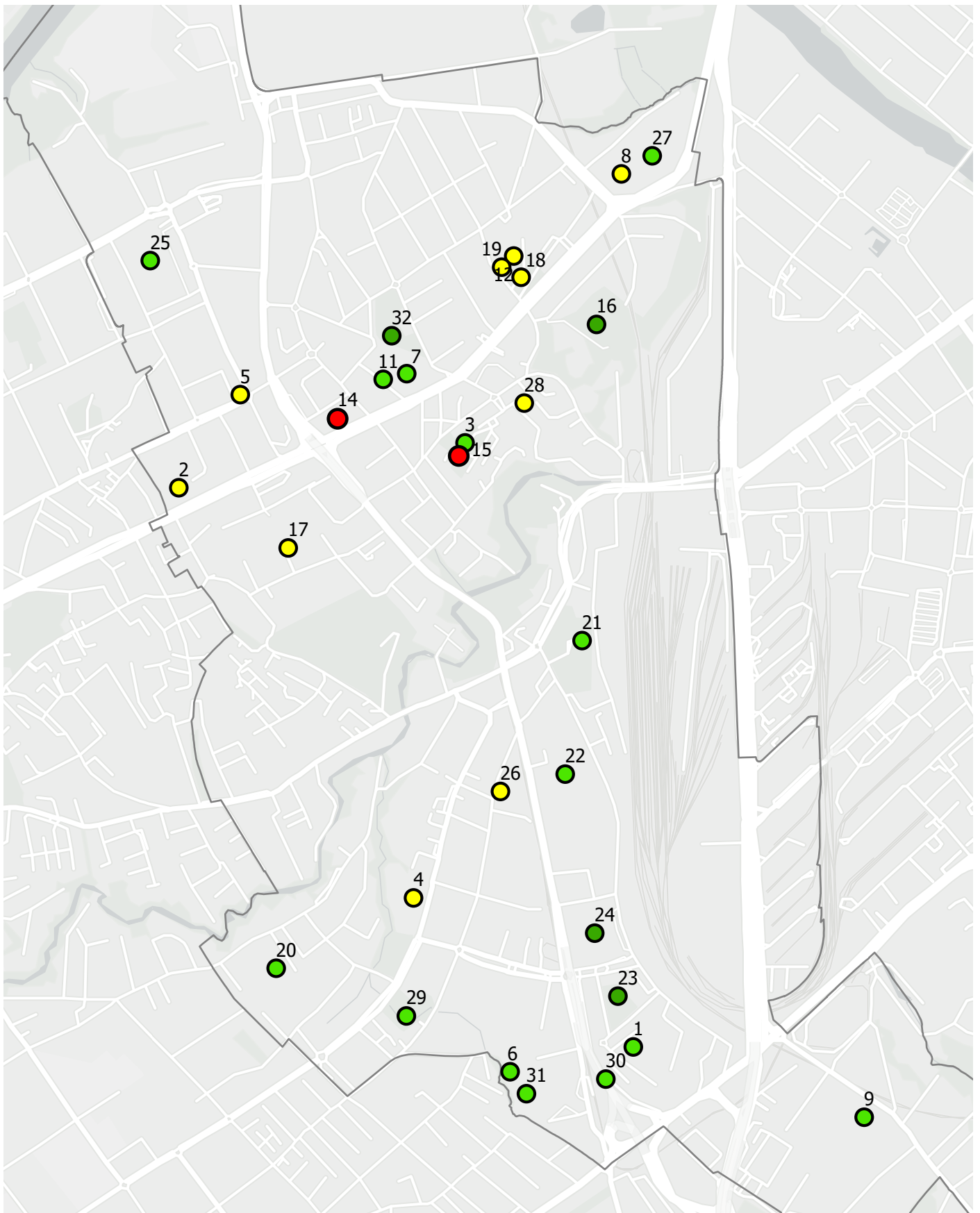
Graphique représentant le niveau d'équipement des aires de jeux



Légende de représentation :

- ≤1 (Mauvais)
- ≤2 (Moyen)
- ≤3 (Bon)
- ≤4 (Très bon)

Carte du critère équipements, échelle 1-20 000



ANALYSE PROSPECTIVE

CLIMAT URBAIN

Nouveaux enjeux climatiques

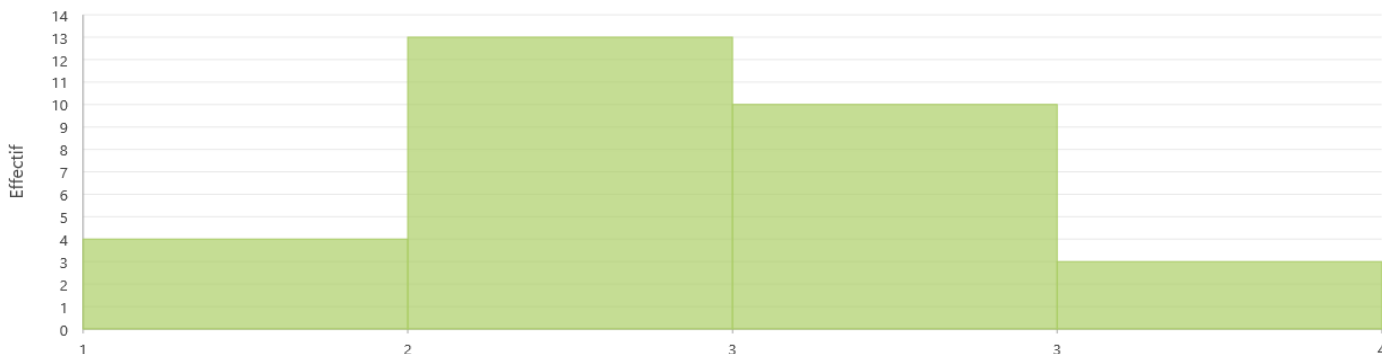
La carte ci-contre présente l'évaluation du critère «Climat urbain» de chacune des places de la commune. A travers cette carte, on remarque que les notes sont très hétéroclites et que plus de 50% des places de jeux sont jugées mauvaises à moyennes. En effet un

certain nombre de ces places ne profitent d'aucune ombre, possèdent des sols à faible albedo (donc à fort potentiel d'accumulation de chaleur des rayonnements solaires), sont dans un contexte très minéral sans présence de végétation et ne comportent pas de points d'eau ou

autres aménagements favorisant le rafraîchissement.

Ce critère présente donc un fort potentiel d'amélioration de la situation existante (à l'échelle des aires de jeux mais aussi à celle de la commune) avec des interventions simples et concrètes.

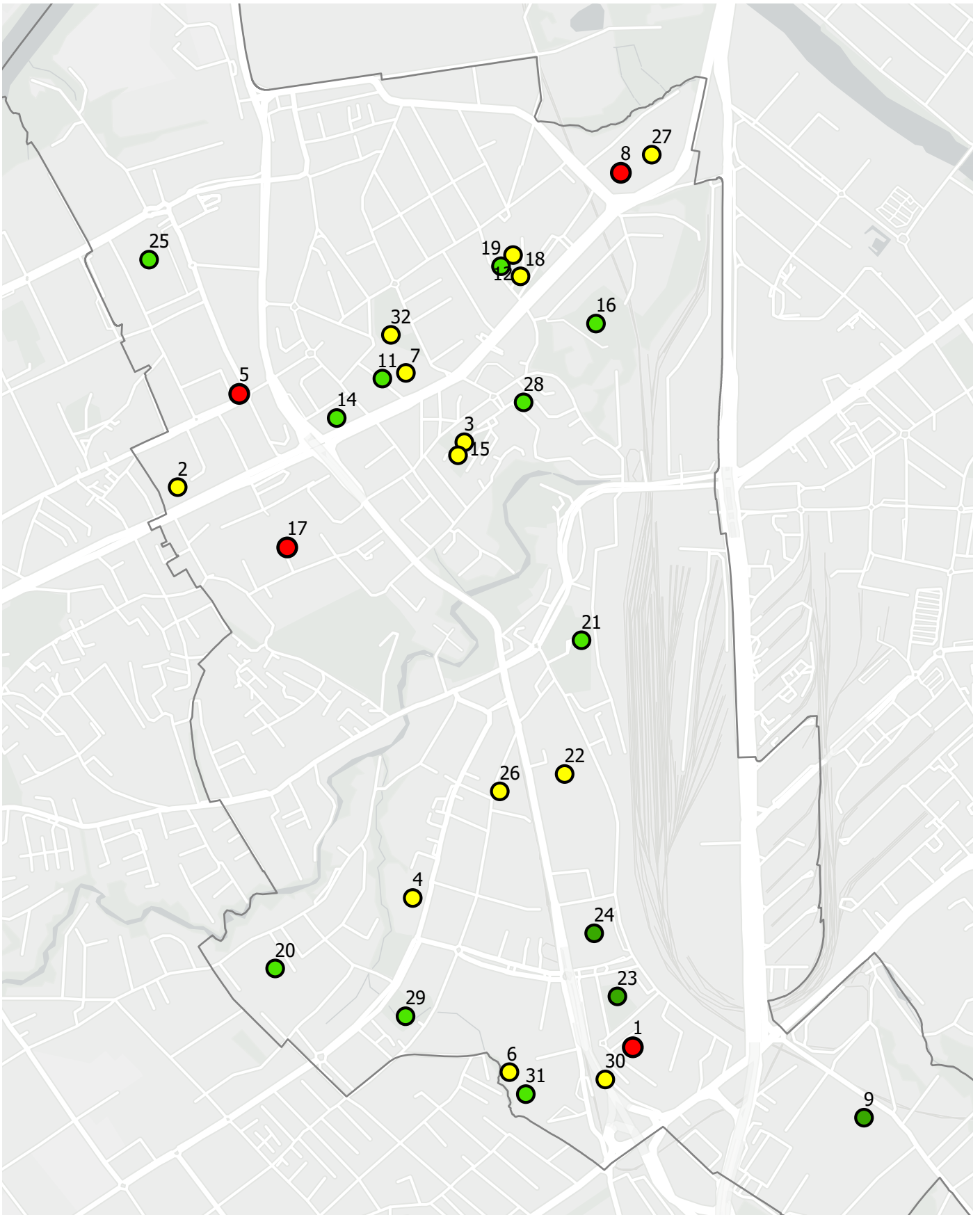
Graphique représentant l'évaluation du critère «Climat urbain» des places de jeux



Légende de représentation :

- ≤1 (Mauvais)
- ≤2 (Moyen)
- ≤3 (Bon)
- ≤4 (Très bon)

Carte du critère climat, échelle 1-20 000



ANALYSE PROSPECTIVE

INTÉGRATION PAYSAGÈRE

Des jeux peu connectés à leur environnement

La carte ci-contre présente l'évaluation de l'intégration paysagère des différentes places de jeux de la commune. A travers cette carte, on remarque que l'intégration paysagère de l'ensemble des aires de jeux est relativement moyenne.

Très peu d'aires de jeux s'intègrent bien à leur environnement en apportant des plus-values paysagères à ce dernier. L'intégration paysagère représente ainsi l'un des objectifs principaux d'amélioration des places de jeux à l'échelle de la commune.

L'accomplissement de cet objectif peut passer par la création de places mieux intégrées mais aussi par des mesures paysagères permettant d'apporter une amélioration significative aux situations existantes.

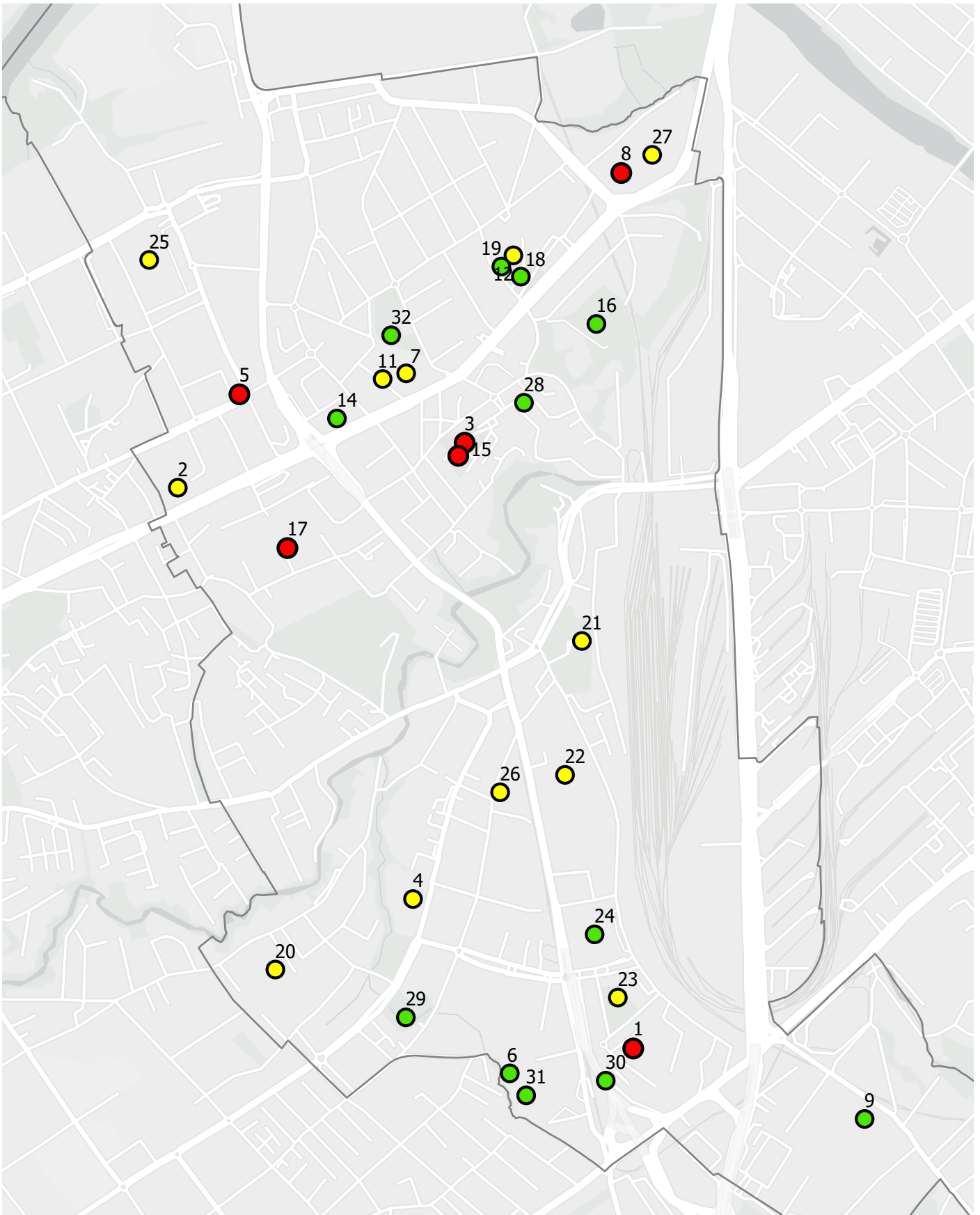
Graphique représentant le niveau d'intégration des aires de jeux dans leurs environnements



Légende de représentation :

- ≤1 (Mauvais)
- ≤2 (Moyen)
- ≤3 (Bon)
- ≤4 (Très bon)

Carte du critère intégration paysagère, échelle 1-20 000



CHAPITRE 4

PLANIFICATION



PLANIFICATION

1. MAILLAGE ET INTERCONNEXIONS

Stratégie de planification :

Cette stratégie d'aménagement et d'amélioration de l'offre ludique à l'échelle de la commune réside dans la mise en place progressive d'un système en réseau. Dans ce sens, l'aspect ludique et les aménagements associés pourraient devenir la substance urbaine et paysagère capable de constituer un maillage dense et vivant animant le territoire. La concrétisation de cette stratégie réside dans les opportunités d'interconnexion des différentes places de jeux ou des espaces publics à forte valeur ludique.

Outils stratégiques :

Le chemin des écoliers

Expression datant du 17ème siècle qui évoque le chemin le plus long possible, souvent remplis de détours, emprunté par les écoliers pour retarder leur arrivée à l'école.

Cette image symbolise une opportunité de planification de réseaux de cheminements alternatifs, sinueux, sauvages et à échelle humaine permettant de relier de manière ludique les lieux du quotidien importants. Ce réseau alternatif, devrait pouvoir permettre aux enfants de se déplacer dans la ville de manière sécurisé et pour l'ensemble de la population de favoriser les déplacements piétons, l'arrêt et la rencontre.

Finalement, ce maillage pourrait avoir, comme structure et points d'ancrage, des lieux ludiques et de rencontre tels que les préaux d'écoles, des places de jeux ou des aménagements ludiques plus ponctuels.

Diversité des jeux

La stratégie de mise en réseau des places de jeux peut aussi se concrétiser et s'enrichir d'une attitude et d'une réflexion globale visant à améliorer la diversité des espaces de jeux.

Ainsi, la vision d'interconnexion proposée ici devrait permettre de proposer des complémentarités entre les places riveraines.

Cette complémentarité pourrait à la fois concerner la diversité des typologies de jeux proposées (symbolique, physique, mouvement et manipulant), la diversité des interactions sociales (interactions entre enfant, rapport aux accompagnant, intimité, etc.), la diversité des tranches d'âges concernées ou encore la diversité des ambiances et imaginaires possiblement stimulés par l'aménagement.

Entités territoriales

Cet outil stratégique, viserait à connecter des places de jeux et des espaces publics ludiques au maillage végétal et territorial existant, dans le but d'enrichir les entités paysagères présentes à l'échelle de la ville et de constituer des continuités ludiques sur un support concret, existant et déjà riche. (par exemple : la pénétrante de verdure de l'Aire)

Ces continuités pourraient se concrétiser par une interconnexion physique ou thématique de places de jeux existantes ou par la création de nouveaux aménagements ludiques sur ces supports territoriaux.



1. Ecole Wonderwood, Skorping
VEGA, playgones.com

2. Ladywell Fields Park, Londres
BDP, landezine.com

3. Oval Park, Klemzig
ASPECT, aspect-studios.com

4. Place de jeux, Satigny
VIMADE et TOPJEUX, vimade.ch

PLANIFICATION

2. EXTENSION

Stratégie de planification :

Cette stratégie propose d'adopter une posture opportuniste et ambitieuse vis à vis des places de jeux existantes et celles qui pourraient être créées dans un but d'extension des bénéfices liés à ces dernières. Ces bénéfices peuvent être sociaux (animation, rencontre, cohésion, développement, partage, etc.), paysagers (plus-values, intégrations, opportunités, mutualisation de l'espace, etc.) ou encore urbaines (attraction, service, repère territorial, organisation, etc.). Cette extension pourrait prendre diverses formes allant de l'aménagement connexe liés à des espaces existants, à la création de nouveaux espaces fortement axés sur les valeurs ludiques en passant par de simples renforcements des potentiels liés à ces espaces ludiques. Ainsi, à plus large échelle, cette stratégie vise à renforcer le rôle et l'influence qu'ont les places de jeux dans l'espace public et la ville en général.

Outils stratégiques :

Extension des places existantes

Ce premier outil stratégique propose de s'appuyer sur les places de jeux existantes de la commune et de projeter des aménagements capables de redynamiser ces dernières.

Ces aménagements qui pourraient prendre diverses formes pour répondre aux problématiques spécifiques des places en question pourraient permettre d'améliorer l'intégration de l'espace de jeux dans son contexte, d'offrir de meilleurs équipements pour les accompagnants, de favoriser les interactions entre les usagers, d'améliorer l'accessibilité générale, de renforcer la valeur ludique, ou encore de redéfinir la relation entre l'espace de jeux et son contexte (sécurisation, ouverture, continuité, etc.).

Le jeu, activateur d'espace public

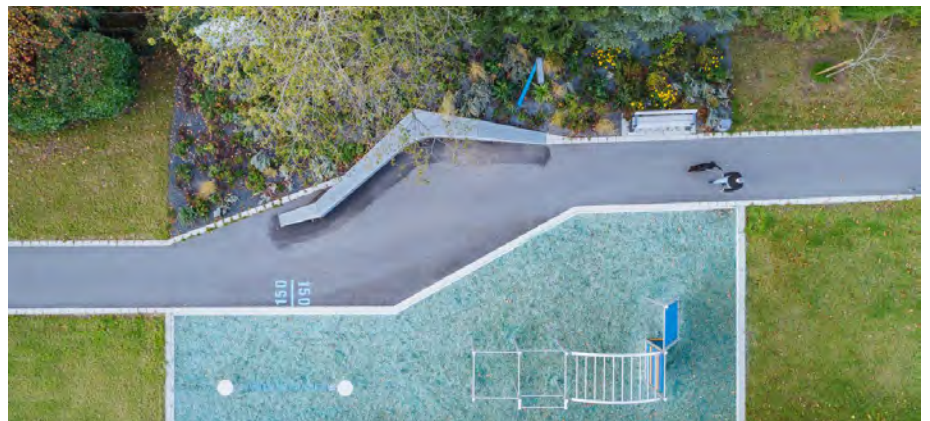
Ce second outil propose de redéfinir l'espace de jeux comme un véritable polarisateur stratégique dans la planification urbaine et paysagère de la ville.

Concrètement, cette stratégie vise à redéfinir des places de jeux existantes comme des points d'attraction et d'animation centraux dans les espaces dans lesquels elles sont implantées (places, parcs, quartiers, etc..) et de concevoir des futurs espaces publics vivants et animés autour de la fonction ludiques et de ses caractéristiques fédératrices. Ainsi, le jeu devrait pouvoir devenir, si ce n'est l'objet principal de certains espaces publics, une composante forte, et intégrée qui fait vivre ces espaces. On parle ainsi ici de jeux et non plus de «places de jeux» qui sont elles souvent vécues comme des espaces hermétiques et indépendants qui mitent des espaces publics qualitatifs.

Des espaces de jeux modulables

Ce dernier outils propose de concevoir des espaces modulables pouvant s'adapter aux activités et besoin des enfants ou des accompagnants.

Concrètement, cette proposition vise à offrir des espaces qui tolèrent et proposent une appropriation par les utilisateurs (marquages à la craie, manipulation de matériaux, cabanes en branchages, mobiliers, etc.). En outre cette modularité peut se définir par la possibilité d'extensions temporaires ou saisonnière de l'espace (lieux de rencontre agrandis lors d'événements particuliers, modules de jeux activés selon les saisons, espaces aménageables par des démarches participatives, etc.)



1. Adelaide Zoo Park, Adelaide
WAX, landezine.com

2. Parc des Franchises, Genève
VIMADE, vimade.ch

3. Espaces publics, Schermbeck
DTP, landezine.com

4. Valbyparken, Copenhagen
NEBELONG, hellennebelong.com

PLANIFICATION

3. ESPACE PUBLIC LUDIQUE

Stratégie de planification :

Cette stratégie vise à offrir de la valeur ludique en dehors des aires de jeux par des approches et des outils variés. Cette approche est en quelque sorte une réponse à la tendance de spécification de l'espace ludique. En effet, le cloisonnement et la spécification des places de jeux trouvent certaines limites quant aux caractéristiques intrinsèques des lieux qui les accueillent (ex. préaux d'école) ou quant aux types de jeux et interactions qu'elles peuvent proposer. Dans ce sens cette stratégie, ne remet pas complètement en question les places de jeux formelles qui offrent des qualités certaines mais propose de compléter et renforcer la valeur ludique de la ville par l'augmentation de la ludicité de l'ensemble des espaces publics.

Outils stratégiques :

Parcs et promenades

Tout d'abord, les parcs, promenades et grandes entités paysagères représentent les espaces publics comportant le plus gros potentiel ludique de part leurs caractéristiques naturelles et leur destination. En effet, ces lieux sont déjà des espaces identifiés comme attractifs et où les usagers se rendent pour le loisir et la détente. Ainsi, développer la valeur ludique de ces espaces se révèle relativement simple et adapté.

Concrètement il est envisageable de donner accès à des espaces plantés impraticables (passes-pieds, passerelles, chemins de traverses, etc.) d'implanter des signaux ludiques indiquant aux enfants la possibilité de s'approprier l'espace (totems, équipements formels, signalétiques, etc.) ou encore de ménager des espaces libres propices au jeu (ex: pelouses planes pour les jeux de ballons).

Places et rues

De loin pas les lieux les plus favorables aux enfants, les rues et places constituent pourtant les espaces publics les plus vastes et les plus pratiqués au quotidien. Ainsi, activer des fonctions et des possibilités ludiques dans ces lieux représente un potentiel énorme à l'échelle d'une ville.

Dans la pratique, cette stratégie vise à mettre en place des aménagements urbains qui stimulent l'imaginaire des enfants mais aussi qui remplissent les conditions propices au jeu (sécurité, interaction, piétonisation, etc.).

Pieds d'immeubles

Enfin, cette stratégie pourrait aussi s'appliquer à des espaces du quotidien qui méritent une attention particulière et revêtent des caractéristiques particulières. On rassemble ici les espaces publics directement situés au pied des logements. Ces espaces peuvent en effet prendre le rôle, sans devenir de véritables places de jeux, de lieu de rencontre, de divertissement et d'expérimentation pour les enfants. Leur bon fonctionnement dans cette optique ludique réside dans la sécurité du lieux vis à vis des dangers urbains (dont notamment les routes), dans la mise en place d'aménagements permettant une appropriation (revêtements utilisables pour les sports de glisse, espaces plantés accessibles, etc.) et dans la bonne gestion des nuisances possibles (dégradations, nuisances sonores, etc.).



1. Miroir d'eau, Bordeaux
CORAJOUX, mariane.net

2. Parc ludique The Walk, King's Lynn
SENSOMOTO, sensomoto.org

3. Pied d'immeubles Hardegg, Berne
KREBS-HERDE, krebsundherde.ch

4. Pied d'immeuble Holland Park, Londres
GILLESPIES, landezine.com

PLANIFICATION

4. EXPERTISE ET ACTEURS

Stratégie de planification :

Stratégie visant à confier la conception et la planification à un architecte paysagiste et à un spécialiste en aménagement des espaces de jeux extérieurs, permettant de réaliser des espaces attrayants, contemporains, originaux, intégrés et qualitatifs.

Outils stratégiques :

Planification à l'échelle urbaine

Tout d'abord cette stratégie de mobilisation de compétences adaptées passe par une vision d'ensemble et la mise en place de plans d'actions à l'échelle urbaine. Cette planification générale est avant-tout nécessaire pour coordonner les actions, prioriser les interventions, établir une vision d'ensemble et finalement gérer la question budgétaire.

Conception créative

A l'heure où la standardisation des espaces de jeux est poussée par les normes et les fournisseurs de modules de jeux, une réponse qualitative et créative portée par un professionnel de l'aménagement apportera souvent plus de qualité et de valeur ludique que l'accumulation de modules sur une place standard. Cette conception créative peut à la fois correspondre à la recherche d'aménagements exceptionnels et à la fois correspondre à des aménagements simples et qualitatifs qui tirent leur intérêt dans leur bonne intégration, dans la singularité des situations ludiques qu'ils proposent ou dans la justesse de leur proposition.

Expertise spécifique

Finalement, dans cet objectif de planification qualitative et originale, il apparaît nécessaire d'impliquer dès le processus de conception des experts et spécialistes du jeu capables d'apporter des plus-values ludiques, d'assurer la conformité, et la sécurisation des jeux ainsi que leur suivi et entretien après installation.



1. Vague des Remparts, Lyon
BASE, landezine.com

2. Le bateau, Quai Daval, Creil
ESPACE LIBRE, espace-libre.fr

3. Drapers Fields, Londres
KLA, landezine.com

4. Westfalenpark, Dortmund
KUKUK, zumkukuk.de

VA | **VIMADE** | architectes
paysagistes
associés